

**UNIVERSITE GALATASARAY  
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES  
DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

**FERMETURES ET VENTES DE MOSQUEES SOUS LE  
REGIME DE PARTI UNIQUE EN TURQUIE**

**THESE DE MASTER RECHERCHE**

**Abdullah Kıvanç ESEN**

**Directeur de Recherche: Yrd. Doç. Dr. Ahmet KUYAŞ**

**AVRIL 2010**

## AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

C'était une phrase concernant le fermement et la vente des mosquées que j'ai remarquée dans l'ouvrage de Gotthard Jäschke, qui m'a inspiré pour déterminer le sujet de ce mémoire. C'est la raison pour laquelle je dois d'abord exprimer mes respects à M. Gotthard Jäschke.

Il est un devoir pour moi de présenter mes remerciements ;

À mon professeur directeur, M. Ahmet Kuyaş qui m'a proposé de lire ledit travail de Jäschke, qui a donc commencé à me soutenir même avant que le sujet de mémoire ne soit fixé et qui a continué à m'aider en tous les sens pendant près de deux ans où j'ai préparé ce travail ;

À mon professeur, M. Birol Caymaz qui a discuté le sujet avec moi chaque fois que je l'ai demandé et qui m'a encouragé des diverses manières depuis le jour où nous nous sommes connus ;

À mon professeur, Ahmet İnel qui a contribué à former la condition définitive de mon mémoire avec ses critiques précieuses.

À ma professeur Mme Meral Özbek qui m'a toujours encouragé pour faire des travaux académiques et qui nous a appris comment est fait un travail académique lorsque j'étais étudiant en sociologie ;

À ma professeur Celile Argit qui n'a rejeté de me soutenir pour les traductions des textes en ottoman, soit en contrôlant les traductions que j'ai faites, et soit en traduisant personnellement certains textes manuscrits ;

À mes amis Ahmet Yağlı, Doğa Kılıçoğlu, Ebru Yetişkin, Efe Arık, Murat Metinsoy, Nilnur Tandoğmuş, Selim Sezer qui ont toujours trouvé du temps pour critiquer mon mémoire et qui ont donc joué un rôle considérable dans la formation définitive du travail ;

À d'abord Ateş Uslu, mais aussi à Selim Sezer, Doğa Kılıçoğlu et Deniz Ulusoy, qui m'ont fourni une grande contribution en ce qui concerne les traductions françaises ;

À mon ami Cemil Yıldızcan, assistant-chercheur, qui m'a aidé à résoudre les difficultés bureaucratiques concernant l'école pendant mes jours malaisés ;

À tous les employés qui travaillent dans les bibliothèques de l'Université Boğaziçi, de l'Université Galatasaray, du Direction général des waqfs, du Centre des recherches islamiques et dans l'Archive de république de l'officier du Premier ministre ;

À mes docteurs, M. Ayhan Tokgöz et M. Mahmut Şefik Nil, qui ont fait plein d'effort pour garder ma santé tout au long de mes travaux ;

Et dernièrement aux personnes qui ont été toujours à coté de moi pour me soutenir moralement : à mon frère, à Kenan Kalafat, à Sinem Yücearda, à Efe Arık, à ma petite Doğa, et à MON PÈRE et à MA MÈRE...

**TABLES DES MATIÈRES**

**INTRODUCTION.....1**

**CHAPITRE I : L'ARRIÈRE-PLAN JURIDIQUE DES FERMETURES ET VENTES DE MOSQUÉES.....13**

**CHAPITRE II : FERMETURES ET VENTES DE MOSQUÉES : MISE EN APPLICATION.....36**

**CHAPITRE III : LA PERCEPTION DES MOSQUÉES PAR LE REGIME DE PARTI UNIQUE.....61**

**CONCLUSION.....81**

**BIBLIOGRAPHIE.....86**

**ANNEXES.....91**

**BIOGRAPHIE.....108**

## **ABREVIATIONS**

**BCA:** Türkiye Cumhuriyeti Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü  
Cumhuriyet Arşivi Daire Başkanlığı

**BKKK:** Bakanlar Kurulu Kararları Kataloğu

**BMGMK:** Başbakanlık Muamelat Genel Müdürlüğü Kataloğu

**CDM:** Conseil des Ministres

**CHPK:** Cumhuriyet Halk Partisi Kataloğu

**DAR:** Direction des Affaires Religieuses

**DGW:** Direction Générale des Waqfs

**DİBK:** Diyanet İşleri Başkanlığı Kataloğu

**GANT:** Grande Assemblée Nationale de Turquie

**MDN:** Ministère de la Défense Nationale

**ME:** Ministère de l'Education

**PD:** Parti Démocrate

**PRP:** Parti Républicain du Peuple

**TBMM ZC:** Türkiye Büyük Millet Meclisi Zabıt Ceridesi

## RÉSUMÉ

Le présent travail de mémoire prend comme objet les fermetures et ventes de mosquées sous le régime de parti unique. Sa problématique principale est d'essayer de mettre en évidence le lieu de ces applications dans le cadre de la perception du pouvoir sur les mosquées. Les données utilisées pour les analyses ont été obtenues, à côté des sources secondaires qui intéressent notre sujet, des publications officielles comme *Düstur, Türkiye Büyük Millet Meclisi Zabıt Ceridesi / Tutanak Dergisi*, de la revue *Mecmua* qui est éditée par le Direction général des waqfs et des Archives républicaines de la Présidence du Conseil.

C'est avec le Règlement no. 6061 préparé par la Direction des Affaires religieuses en vertu de l'article 14 de la Loi du Budget général de l'année 1927 et adopté le 8 janvier 1928 par le Conseil des ministres qu'on a connu une nouvelle étape sur l'idée de classement des mosquées, qui avait une continuité allant de la seconde monarchie constitutionnelle à la période républicaine et dont le but principal était d'augmenter les salaires et améliorer les conditions de vie des officiers des mosquées. Suite à cette étape, le classement serait utilisée, par le pouvoir du parti unique, comme un outil pour que les mosquées soient mises hors cadre et fermées. Le fait que la compétence de direction et de classement des mosquées sont passées de la DAR à la DGW en vertu des articles six et sept de la Loi no. 1827 du 8 juin 1931, ainsi que le nouveau règlement de classement préparé par la DGW et adopté et mis en vigueur par le Conseil des Ministres le 25 décembre 1932, ont rendu possible de la mise hors cadre et la fermeture de plus de mosquée.

Bien que la vente des mosquées à être fermées a commencé en 1927, c'est par la Loi des Waqfs (no. 2762, 5 juin 1935) et la Loi no. 2845 du 15 novembre 1935 sur le classement des mosquées et masdjids et sur le salaire qui va être versé au personnel des mosquées et des masdjids que le cadre juridique des ventes a été déterminé. C'est après l'entrée en vigueur de ces deux lois que le pouvoir du parti unique a complété l'infrastructure des applications de fermeture et de vente des mosquées.

## **ABSTRACT**

This thesis is about the closures and sales of mosques under the single party regime in Turkey and the main problem of the thesis is how these applications can be located within the perceptions of power regarding the mosques. The data used for analysis were obtained primarily from, in addition to secondary sources that concern our subject, official publications as *Düstur*, *Türkiye Büyük Millet Meclisi Zabıt Ceridesi / Tutanak Dergisi*, the journal of *Mecmua* published by the General Directorate of Waqfs (GDW) and the Archive of Republic of the Office of Prime Minister.

In the idea of classification of mosques which has a continuity from second constitutional monarchy to republic and has been aimed to increase wages and improve living conditions of officers of the mosques, there had been a new period with the Regulation no. 6061 prepared by the Directorate of Religious Affairs (DRA) under the Article 14 of the Budget Act of 1927 and adopted on January 8, 1928 by the Council of Ministers. Following this period, the classification would be used by the power of the single party as a tool to ensure that mosques were on the bench and closed. The fact that the transfer of authority for the management and the classification of mosques from the DRA to GDW under the articles six and seven of the Law no. 1827 of June 8, 1931, and the new classification regulation prepared by the GDW which was adopted and implemented by the Cabinet on December 25, 1932, made it possible to put more mosques on the bench and close them.

Although the sale of mosques which were closed had begun in 1927, its legal frame was determined in 1935 by the Law of Waqfs (no. 2762, June 5, 1935) as well as the Law on the Classification of mosques, masdjids and the salary which will be paid to the personnel of mosques and masdjids that were out of classification (no. 2845, November 15, 1935). It was after the implementation of these two laws, the power of single party had completed the infrastructure of the legal frame for the applications of closures and sales of mosques.

## ÖZET

Bu tez çalışmasının konusu, tek parti döneminde gerçekleştirilen cami kapatma/satma uygulamaları, temel sorunsalı ise bu uygulamaların iktidarın cami algısı çerçevesinde nasıl konumlandırılabilirdir. Çözümleme yapılırken kullanılan temel veriler, konuyla ilgili ikincil kaynakların yanı sıra, *Düstur*, *Türkiye Büyük Millet Meclisi Zabıt Ceridesi / Tutanak Dergisi* gibi resmi yayınlardan, Vakıflar Umum Müdürlüğü'nce yayımlanan *Mecmua* adlı dergiden ve Başbakanlık Cumhuriyet Arşivi'den elde edilmiştir.

II. Meşrutiyet'ten Cumhuriyete bir süreklilik arz eden, temel olarak cami görevlilerinin maaşlarının düzeltilip hayat şartlarının iyileştirilmesi amacıyla yapılmak istenen camilerin tasnif edilme fikrinde, 1927 Senesi Muvazene-i Umumiye Kanunu'nun 14. maddesi ve bu madde gereğince Diyanet İşleri Riyaseti (DİR) tarafından hazırlanıp İcra Vekilleri Heyeti'nce (İVH) 8 Ocak 1928'de kabul edilen 6061 sayılı talimatname ile birlikte başka bir aşamaya geçilmiştir. Bu aşamadan sonra tasnif, tek parti iktidarı tarafından camilerin kadro haricine çıkarılıp kapatılması için bir araç olarak kullanılacaktır. 8 Haziran 1931 tarihli 1827 sayılı kanununun altıncı ve yedinci maddesi uyarınca camileri yönetme ve tasnif etme yetkisinin DİR'nden alınıp Evkaf Umum Müdürlüğü'ne (EUM) verilmesi ve bu yetki devri sonrası 25 Aralık 1932'de İVH'nce kabul edilip yürürlüğe giren EUM'nün hazırladığı yeni tasnif talimatnamesi, daha çok sayıda caminin kadro haricine çıkarılıp kapatılmasını sağlamıştır.

Kapatılan camilerin satışlarına 1927 senesinde başlanmış olmasına rağmen, hukuki açıdan satışların hangi kurallar çerçevesinde yapılacağı 5 Haziran 1935 tarihli ve 2762 sayılı Vakıflar Kanunu ve 15 Kasım 1935 tarihli 2845 sayılı Cami ve Mescidlerin Tasnifine ve Tasnif Harici Kalacak Cami ve Mescid Hademesine Verilecek Muhassasat Hakkında Kanun ile belirlenmiştir. Bu iki kanunun yürürlüğe girmesiyle birlikte tek parti iktidarı cami kapatma/satma uygulamalarının hukuki altyapısını tamamlamıştır.

## INTRODUCTION

Notre objectif initial en préparant un mémoire de master était de faire une recherche sur la situation de la DAR sous le régime de parti unique en Turquie. Or, un passage de l'ouvrage de Gotthard Jäschke, nous a poussé à modifier notre thème de recherche : « En vertu de la loi no. 2845 du 15 novembre 1935 », précise Jäschke, « les mosquées qui étaient hors classification étaient fermées pour être utilisées à d'autres fins ».<sup>1</sup> Ce constat nous a amené à faire une recherche approfondie sur les fermetures et ventes de mosquées et de masdjids sous le régime de parti unique.<sup>2</sup> Dans ce but, la problématique principale qui a guidé notre recherche était la question du positionnement de ces politiques dans le cadre de la perception du pouvoir sur les mosquées. Dans la suite, nous avons essayé de fonder notre problématique tout en nous concentrant sur un nombre de questions : quelle était la date de commencement de ces politiques ? Est-ce que les fermetures et les ventes étaient réalisées dans le cadre d'un programme précis ? Si c'était le cas, quelle était la nature, la modalité d'application et l'étendu de ce programme ? Quelles étaient les réactions de la part du peuple contre ces politiques, et, si applicable, quelles étaient les formes de résistance ?

Dans un premier temps, nous avons fait une recherche sur la littérature sur ce thème. Toutefois, à cette première étape, nous n'avons pu trouver aucune recherche scientifique consacrée directement aux fermetures et ventes de mosquées. De plus, même les ouvrages consacrés aux rapports de l'État et de la religion sous le régime de parti unique ne contenaient aucune référence à la question des fermetures et ventes de mosquées. Certains chercheurs et spécialistes affirmaient que les mosquées n'étaient pas

---

<sup>1</sup> Gotthard Jäschke, **Yeni Türkiye'de İslamlık**, trad. par Hayrullah Örs, Bilgi Yay., Ankara, 1972, p. 66. "15 Kasım 1935 tarih ve 2845 sayılı kanuna göre, sınıflandırma dışında kalan camiler, başka maksatlarda kullanılmak üzere kapatılıyordu."

<sup>2</sup> Dans la suite du texte, pour faciliter la lecture, nous allons utiliser le mot « mosquée » pour désigner les mosquées et les masdjids.

fermées sous le régime de parti unique.<sup>3</sup> Dans les étapes suivantes de notre recherche, nous avons pu trouver un petit nombre d'ouvrages de recherche dans lesquels ce thème était abordé.

Mis à part le livre de Jäschke, la première publication scientifique qui mentionnait les fermetures et ventes de mosquées est l'article de Rıfki Melül Meriç sur les monuments historiques et architecturaux d'Edirne. Dans cet article, Meriç précise qu'un grand nombre de bâtiments historiques (comme des mosquées, madrassas, hammams, caravansérails, turbehs, fontaines, *imarets* [réfectoires de charité]), qui n'avaient pas été détruits pendant les guerres et occupations ou par des désastres naturels comme les incendies et les tremblements de terre, « qui se tenaient jusqu'à une date très récente, et qui pouvaient se tenir encore pour un long temps », avaient été victimes de la « perfidie de la pioche à lame mousse, détenue par l'homme et utilisée par la volonté humaine ». Selon Meriç, « Edirne, qui avait perdu son hinterland et sa population à cause des guerres, occupations et émigrations qui ont survécu à partir de la proclamation de la monarchie constitutionnelle (*Meşrutiyet*), a été totalement délaissée ; les mosquées et masdjids, dépourvues de leur communauté, ont été déclassifiés du cadastre sur une échelle de cinq cent mètres, et ont été liquidés... Dans la période qui a suivi la dernière occupation grecque –jusqu'à la loi qui a été récemment promulguée- la Direction des waqfs [fondations pieuses] a continué à liquider à grande vitesse les bâtiments de charité. »<sup>4</sup> Meriç précise que la plus grande part de la responsabilité dans ce domaine tombait aux « personnes comme les membres et directeurs du conseil municipal, inspecteurs généraux, préfets, sous-préfets, directeurs, architectes et ingénieurs des directions des Waqfs et des Travaux publics, qui, tout en utilisant pour leur propre

<sup>3</sup> Pour ce point de vue, cf. Toktamış Ateş, "Atatürk ve Demokrasi", in **Geçmişten Geleceğe Atatürk**, ÇYDD Yay., İstanbul, 1993, p. 32., Durmuş Koray, **Neden Atatürk? Niçin Laiklik**, Toplumsal Dönüşüm Yay., İstanbul, 2003, p. 408., Kemal Karpat, **Türk Demokrasi Tarihi / Sosyal, Ekonomik, Kültürel Temeller**, Afa Yay., İstanbul, 1996, p. 69. Dankwart A. Rustow, "Türkiye'de İslam ve Politika: 1920-1955", in **Türkiye'de İslam ve Laiklik**, dir. par Davut Dursun, İnsan Yay., İstanbul, 1995, p. 70.

<sup>4</sup> Rıfki Melül Meriç, "Edirne'nin Tarihi ve Mimari Eserleri Hakkında", in **Türk San'atı Tarihi Araştırma ve İncelemeleri**, İstanbul Güzel Sanatlar Akademisi Türk Sanatı Enstitüsü Yayınları, İstanbul, 1963, p. 440. "Meşrutiyeti müteakib tevali eden harbler, istilâlar ve muhaceretler neticesi nüfusunu ve hinterlandını kaybeden Edirne, tamamiyle ihmâle uğramış; cemaatsiz kalan camiler ve mescidler, beşer yüz metre ara ölçüsüne göre kadro harici edilip tasfiye olunmuştur... Son Yunan istilâsından sonraki devirde -ahîren kabul edilen kanuna kadar- Vakıflar idaresi, mebani-i hayriyeyi sür'atle tasfiyeye devam etmiştir."

intérêt l'influence, la puissance et les compétences des postes qu'ils occupaient, avaient abusé de leurs pouvoirs. »<sup>5</sup>

Dans la suite de l'article, Meriç clarifie le concept de « liquidation ». Pour l'auteur, « jusqu'à la promulgation de la Loi sur l'établissement et les obligations du conseil supérieur des vieux œuvres immobiliers et monuments' de 1951, les monuments historiques et architecturaux qui se trouvaient à Edirne en 1924 ont été vendus ou détruits sous des prétextes divers, par la demande des directions des Waqfs, des municipalités, ou des Comptes spéciaux, dans certains cas, sans avoir recours aux rapports d'ingénieurs et d'architectes. »<sup>6</sup> Ainsi, dans le concept de « liquidation », Meriç inclut non seulement la fermeture, mais aussi la démolition et la vente des biens immobiliers des waqfs.

Il est clair que Meriç limite le sujet avec Edirne, et incombe aux administrations locales la charge de responsabilité de ces politiques qu'il considère comme négatives, tout en évitant de critiquer le pouvoir de parti unique. Meriç devrait avoir analysé les règlements qui constituent, comme on va le voir dans les chapitres suivants de ce mémoire, l'un des piliers de l'arrière-plan juridique du processus de classification des mosquées, puisqu'il fait allusion à la « mesure de cinq-cents mètres ». Or, aucun règlement ne limitait la classification des mosquées au seul cas d'Edirne. De plus, en vertu des règlements, les pouvoirs locaux, auxquels Meriç incombait toute la responsabilité, étaient simplement des exécuteurs dans ce cadre. La charge de classifier les mosquées conformément aux lois promulguée sous le régime de parti unique était confié d'abord à la DAR, ensuite au DGW. Ces institutions avaient préparé de divers règlements, et avaient conféré l'application de la classification aux administrations locales.

---

<sup>5</sup> Meriç, p. 440. "Bulundukları makamların nüfuz, kudret ve salâhiyetlerini kendi düşünce ve menfaatlerine âlet edip vazifelerini sù-i ist'imal eden belediye meclisi azâ ve reisleri, umumî müfettiş, vali, kaymakam, evkaf ve nafia müdür, mi'mar ve mühendisleri gibi zevâta aid..."

<sup>6</sup> Meriç, p. 443. "Edirne'de 1924 tarihinde mevcut tarihî ve mimarî eserler, 1951 tarihli 'Gayr-i menkûl eski eserler ve anıtlar yüksek kurulu teşkiline ve vazifelerine dâir kanun' çıkıncaya kadar, Vakıflar, belediyeler, hususî muhasebeler idârelerinin gösterdikleri lüzûm üzerine, bazen mühendis ve mi'mar raporu bile alınmadan, türlü bahânelerle satılmış veya yıktırılmıştır."

Pour résumer, il est possible d'affirmer que Meriç ne voulait pas croire aux constats qu'il faisait – dans ce cadre, il faut rappeler que dans son article, il prenait soin d'énumérer les cas de figure qui illustraient la sensibilité d'Atatürk pour la préservation des monuments historiques et architecturaux.<sup>7</sup> Malgré cela, l'article de Meriç ne perd rien de sa valeur scientifique. En effet, cet article publié en 1963 constitue toujours l'une des références fondamentales pour ce sujet, par le fait qu'il contient des données statistiques sur la date, les parties et le prix des biens immobiliers des waqfs (dont faisaient partie les mosquées) à Edirne, ainsi que des documents annexés –dont nous nous sommes servis pour ce mémoire- sur la correspondance des institutions qui jouaient un rôle dans le processus de fermeture et de vente des mosquées.

Après l'article de Meriç, la question des fermetures et ventes de mosquées est traitée dans le livre de Mete Tunçay qui constitue l'ouvrage de référence principal pour les recherches sur l'histoire de la période. Tunçay, dans le chapitre consacré à la problématique de l'approche du gouvernement de parti unique à la religion, fait allusion aux « approches positivistes à la religion dans la presse » qu'il illustre avec l'exemple des pamphlets publiés par la revue *Resimli Ay* en 1927. Dans la suite, il parle d'une autre dépêche de presse digne d'être analysée dans le même cadre, et cite la transcription d'une nouvelle intitulée « Les mosquées : 90 d'entre elles seront fermées », publiée le 30 décembre 1928 dans le journal *Vakit*. Dans cette dépêche, il était précisé que 85 à 96 mosquées (dont la plupart était à Istanbul), qui n'avaient aucune valeur historique et architecturale, allaient être fermées. Tunçay, en se référant à Jäschke, écrit : « il est possible de dire que cette dépêche prend pour appui les précisions faites conformément au règlement du 8 janvier 1928 préparé par le Direction des Affaires religieuses », et, dans la suite, il cite les titres du règlement et de la loi relatifs à ce sujet.<sup>8</sup> Toutefois, Tunçay ne fait pas un développement sur ce sujet dans la suite de son ouvrage.

Une autre monographie scientifique où il est traité des fermetures et ventes de mosquées est la thèse de doctorat d'Ali Rıza Dönmez. Dans cette thèse non-publiée, Dönmez considère les ventes et fermetures de mosquées dans le cadre du processus de

---

<sup>7</sup> Meriç, p. 441.

<sup>8</sup> Mete Tunçay, **Türkiye Cumhuriyeti'nde Tek Parti Yönetiminin Kurulması**, Tarih Vakfı Yurt Yay., Istanbul, 2005, p. 222.

liquidation du système de waqf par le pouvoir de parti unique. A partir de ce point de vue, Dönmez fait des citations directes d'une partie des manuels d'instruction et de la correspondance interinstitutionnelle, parus dans la revue *Mecmua* publiée par le DGW, dont nous allons aussi nous servir dans les chapitres suivants de ce mémoire. Or, Dönmez se contente de citer ces documents, sans les interpréter ; par ailleurs, certains sous-chapitres de la thèse sont exclusivement constitués de citations.<sup>9</sup>

Ainsi, parmi les travaux que l'on a consultés, la thèse de Dönmez est la première à utiliser la revue *Mecmua* dans le cadre de notre sujet de recherche. Si on le considère dans le cadre de cette thématique, et dans le cadre de la richesse des documents contenus dans cette revue, on peut dire que Dönmez a fait une utilisation très *généreuse* de ces sources.

Finalement, le livre de Cemil Koçak contient des informations sur les fermetures et ventes de mosquées. Koçak, dans la dernière partie de son livre, fait allusion à un rapport présenté par Nizâmeddin Ataker, 5<sup>e</sup> inspecteur général, à Recep Peker, et que ce dernier avait présenté à son tour à Hasan Saka, Premier Ministre de l'époque. Dans ce rapport, Ataker écrivait : « Le fait que les biens des waqfs soient vendus dans chaque préfecture, sans qu'il n'y ait aucune construction, affecte le peuple ».<sup>10</sup> En interprétant ce rapport, Koçak précise que cette phrase est digne d'attention. Mais lui-même ne fait pas un développement sur ce sujet.

Si on revient à ce que l'on a dit au début, et qu'on reprend le livre de Jäschke qui nous avait fourni, comme on l'a mentionné, la motivation principale pour faire cette recherche, on peut tout d'abord mentionner que cet ouvrage constitue, malgré le fait qu'il soit publié un demi-siècle auparavant, toujours la référence la plus complète pour l'analyse de la structure juridique des rapports État-religion sous le régime de parti unique. Dans ce contexte, il est possible de dire que le livre de Jäschke fournit les traits

---

<sup>9</sup> Ali Rıza Dönmez, *Cumhuriyet Devrinde Vakıflar*, (thèse de doctora non publiée), TC Ankara Üniversitesi Türk İnkılap Tarihi Enstitüsü, Ankara, 1991, pp. 53, 54.

<sup>10</sup> Cemil Koçak, *Umumi Müfettişlikler (1927-1952)*, İletişim Yay., İstanbul, 2003, p. 275. "Her Vilayette mevcut Evkaf satılarak mahallinde hiçbir şey yapılmaması halkı müteesir etmektedir. Maraş'ta kadro harici bazı camilerin de satılması dedikoduyu mucip olmuştur."

généraux de la structure juridique des fermetures et ventes de mosquées. Nous avons utilisé le terme *traits généraux* pour une raison particulière. En effet, les recherches que nous avons réalisées nous ont menés à la conclusion que le processus de classification et liquidation des mosquées a débuté bien avant la Loi du Budget général de l'année 1927 (no. 1011) du 19 avril 1927, mentionnée par Jäschke.<sup>11</sup> Par ailleurs, nous nous sommes rendu compte de l'existence de textes juridiques qui n'étaient pas mentionnés dans le livre de Jäschke. De plus, Jäschke, comme il le précise lui-même dans le préface de son livre, analyse les rapports État-religion sous le régime de parti unique du point de vue « simplement juridique ».<sup>12</sup> En effet, dans l'ensemble du livre, Jäschke ne traite presque pas des développements politiques du régime de parti unique dans le cadre des relations entre l'État et la religion. Jäschke cite les documents juridiques relatifs au sujet, et se contente de les analyser simplement dans un cadre juridique, sans faire allusion au contexte politico-historique. D'ailleurs, le sixième chapitre où Jäschke fait des analyses politiques sur le sujet, est bien insuffisant par rapport aux autres chapitres, du point de vue de qualité et de quantité.<sup>13</sup> Toutefois, jusqu'à la publication de la monographie de Nazif Öztürk sur *Türk Yenileşme Tarihi Çerçevesinde Vakıf Müessesesi*, le livre de Jäschke a gardé sa qualité d'être le seul ouvrage où il était question des *traits généraux* de la structure juridique des fermetures et ventes de mosquées.

Mis à part les ouvrages scientifiques que l'on vient de mentionner, certains ouvrages rédigés dans le courant islamiste contiennent des informations sur les processus de classification et de liquidation des mosquées. Parmi les auteurs que l'on a eu l'occasion de lire, le premier à traiter de ce sujet est Eşref Edip Fergan.

Les premiers articles de Fergan sur ce sujet ont paru dans la revue *Sebilürreşad* dont il avait recommencé la publication en mai 1948.<sup>14</sup> L'article de novembre 1950 de Fergan peut être considéré comme un résumé des articles que l'auteur avait publiés du

---

<sup>11</sup> Jäschke, p. 64.

<sup>12</sup> Jäschke, p. 10.

<sup>13</sup> Jäschke, pp. 95-105.

<sup>14</sup> Pour une information détaillée sur la revue *Sebilürreşad* et Eşref Edip Fergan, cf. Fahrettin Gün, **Sebilürreşad Dergisi Ekseninde Çok Partili Hayata Geçerken İslamcılara Göre Din-Siyaset ve Laiklik (1948-1954)**, Beyan Yay., İstanbul, 2001. Pour les articles d'Eşref Edip Fergan publiés au *Sebilürreşad* où l'auteur critiquait l'approche du régime de parti unique à la religion, cf. Eşref Edip Fergan, **CHP ve Din (1948-1960)**, dir. par Fahrettin Gün, Beyan Yay., İstanbul, 2005.

premier numéro de *Sebilürreşad* jusqu'à la fin de 1950 pour critiquer l'approche du PRP, à la religion. Dans cet article, Fergan précisait que la « Réaction noire » avait pour objectif de christianiser les Turcs, la « Réaction jaune » équivalait à la Franc-maçonnerie et au Judaïsme, et la « Réaction rouge » au communisme et à l'impiété. En partant de ces constats de base, il avançait l'argument selon lequel « les tentatives de réaction rouge, noire et jaune avaient pour objectif la destruction et la mutilation de la religion de la nation turque, et il énumérait ces tentatives en quarante-cinq points. »<sup>15</sup> Pour le 21<sup>e</sup> point, nous lisons : « Ils ont mis une fin à la qualité de mosquée de nos mosquées, ils en ont fait des musées ou des dépôts. »<sup>16</sup> Fergan fait une explication détaillée sur ces propos six mois après, dans un autre article où il critiquait le PRP :

Qui était celui qui était en train d'écouter de la musique et de danser à l'Hôtel Park, et qui, remarquant que la musique, conformément aux traditions, s'était arrêtée quand l'appel à la prière avait commencé à sonner du haut de la Mosquée de Ayaz Pacha, œuvre de Mimar Sinan, avait demandé « Qu'est-ce qui se passe ? », qui avait entendu la réponse « Monsieur, l'appel à la prière est en train de résonner, la musique s'est arrêtée par respect, selon la tradition », et qui avait répondu « Allez, continuez ! », ordonnant ainsi la suite de la musique et de la danse, qui avait fait démolir le minaret le lendemain aux ouvriers de la Mairie et qui n'y avait plus fait résonner l'appel à la prière, qui avait transformé la mosquée en une garde-robe des artistes de l'Hôtel Park ?

Qui était celui qui avait fait de la Mosquée de Nidayet à Bahçekapı le dépôt de cuirs puants de la Banque turque du commerce ; celui qui a donné la Mosquée de Samani Sani aux Arméniens et juifs, et qui a fait asseoir une juive au mihrab ; celui qui a fait transformer la mosquée d'Unkapanı un atelier de réparation de pneus appartenant aux juifs ; celui qui a fait de la Mosquée de Saması Evvel (commandant de Mehmet le Conquérant) un dépôt de chiffons ; qui a fait une menuiserie d'une mosquée qui s'appelle Burmalı Mescit, et dont le minaret n'a pas d'équivalent dans le monde entier ; celui qui a transformé la Mosquée de Dolmabahçe en musée ; celui qui a ordonné au président du Parti du peuple, Ahmet Bican, de se débarrasser de la Mosquée à Şehremini (qui était la mosquée où le Conquérant avait fait pour la première fois la prière de vendredi) sous prétexte qu'elle portait atteinte au Parti du peuple, dont les locaux se trouvaient juste en face ; celui qui avait ordonné, lors d'un divertissement de soirée, l'enlèvement de la Mosquée du Sultan Aziz en face du Palais de Göksu, et qui a fait du mihrab de cette mosquée une salle de danse ; qui a fait démolir la mosquée de Heybeli parce qu'il était dérangé par le son de l'appel à la prière ; celui qui a fait du mihrab de la

---

<sup>15</sup> Gün, p. 164.

<sup>16</sup> Eşref Edip Fergan, «Kara İrtica, Sarı İrtica, Kızıl İrtica», *Sebilürreşad*, IV/91, (novembre 1950), pp. 244-245; cité par Gün, p. 165.

Mosquée de Muhittin Hamamî à Balat un atelier de forgeron,... qui a cédé la Mosquée de Pirî (à Çarşıkapı'daki) à İstifan le cordonnier ?<sup>17</sup>

Il est clair que, dans le narratif de Fergan, les politiques de fermeture et vente de mosquées sont conçues comme des cas distincts. Selon lui, ces politiques sont les réalisations dans le cadre d'Istanbul de la haine envers la religion que les dirigeants du PRP ressentait. Pour conclure, son article, Fergan reconstitue les cas de fermeture ou vente de mosquée dont il a entendu parler et dont il a été peut-être témoin, et en fait un récit pour prouver l'existence de l'inimitié envers la religion.

Le discours de Fergan sur les fermetures et ventes de mosquées prend des aspects différents dans son livre intitulé *Kara Kitap / Milleti Nasıl Aldattılar?, Mukaddesatına Nasıl Saldırdılar?* Dans le chapitre où il énumère les politiques antireligieuses entreprises par ceux qu'il appelle « les Populistes » (*Halkçılar*), il écrit :

Un grand nombre de mosquées ont perdu leur qualité de mosquée, elles sont devenues des dépôts, des étables, elles ont été vendues aux Juifs, aux Arméniens, et transformées en dépôts de vin.

A Afyon, là où se trouve actuellement le Parc de Victoire, il y avait la Mosquée de Kışla – c'était la plus grande mosquée d'Afyon. Elle a été démolie en une nuit.

Ainsi, des centaines, des milliers de mosquées ont été démolies partout dans le pays, elles ont été vendues, transformées en dépôts et étables.<sup>18</sup>

<sup>17</sup> Eşref Edip Fergan, "Siz mi Dine Hasım Değilsiniz? Siz mi Dine Baskı Yapmadınız", **Sebilürreşad**, V/103, (mai 1951), p. 34; cité par Gün, pp. 171-172. "Park otelde müzik çalarken ve dans ederken, Mimar Sinan asarından Ayaz Paşa Camiinde ezan okunmaya başladığı sırada, öteden beri adet olduğu vechile müzik susunca 'ne oldu?', diye soran, 'efendim, ezan okunuyor da, âdet vechile hürmeten müzik sükut etti' cevabına karşı 'Haydi, devam!' diye müzik ve dansı devam ettiren, ferdası (ertesi gün) belediye amelesine minareyi yıktıran ve bir daha orada ezan okutmayan, camiye de park otel artislerinin elbise gardrobu yaptıran kimdi?"

Bahçekapı'da Nidayet Camiini Türk Ticaret Bankası'nın kokmuş deri deposu yapan; Mercan'da Sultanhanım'ın Samani Sani Camiini Ermeni ve Yahudilere veren, mihrabında bir yahudi kızı oturtan, minaresini fabrika bacası haline getiren; Unkapanındaki camii yahudi lastik tamirhanesi yaptıran; Cerahpaşa'daki Şemsettin Molla Camiinin tabanlarını söktüren, odun deposu yaptıran; Tahtakale'de Sultan Fatih'in kumandanlarından Saması Evvel Camiini paçavra deposu haline sokturan; Şehzabasıdaki Burmalı Mescit denilen ve minaresi dünyada emsali olmayan bir camii marangozhane yaptıran; Dolmabahçe Camiini müze haline getiren; Şehremininde Halk evinin karşısında Sultan Fatih'in ilk Cuma namazını kıldığı camii, karşısındaki Cumhuriyet Halk Partisini ziyaret sırasında 'Halk Partisi'nin şerefini ihlal ediyor, kaldırın!' diye Halk Parti Başkanı Ahmet Bicana emir veren; Göksu Kasrı karşısında Sultan Aziz Camiinin bir akşam keyifi sırasında kaldırılmasını emreden , mihrabını dans salonu haline getiren ; Heybeli Camiindeki ezan sesinden rahatsız olarak yıkılmasını emreden; Balatta Muhittin Hamamî Camiinin mihrabını demirci ocağı yaptıran,...Çarşıkapıdaki Pirî Camiini kalıpcı İstafana veren kimdi?"

<sup>18</sup> Eşref Edip Fergan, **Kara Kitap / Milleti Nasıl Aldattılar?, Mukaddesatına Nasıl Saldırdılar?**, Yaylacık Matbaası, 1972, p. 32. "Birçok câmililer câmilikten çıkarılmış, hangar hâline getirilmiş, ahır

A ce narratif, Fergan ajoute un discours de très grande importance pour les sujets que l'on va analyser dans les chapitres suivants :

Les Populistes, par la loi no. 245 publiée dans le Journal officiel du 15 novembre 1935, ont fait fermer des centaines, des milliers de masdjids et de mosquées.<sup>19</sup>

Il est clair que dans ce passage, le discours de Fergan s'est différencié de ses articles de *Sebilürreşad*. Dès lors, Fergan ne considérait pas les ventes et fermetures de mosquées comme des cas individuels. Selon Fergan, les « populistes », en préparant une loi, avaient fermé de milliers de mosquées dans toutes les régions du « pays ». Autrement dit, Fergan a modifié son narratif sur les modes d'application du processus. Par contre, Fergan donne toujours la même réponse à la question sur les raisons des ventes et fermetures de mosquées : *le reflet du comportement antireligieux des antireligieux*.

Dans le cadre islamiste, un autre ouvrage digne d'être mentionné par le fait qu'il contient des informations originales<sup>20</sup> sur le processus de classification des mosquées est le livre de Necmettin Şahiner. Dans la littérature que nous avons eu l'occasion d'étudier, cet ouvrage de Şahiner est le seul à traiter directement des fermetures et des ventes de mosquées. Sur l'aspect juridique de la question, Şahiner ne donne pas d'informations supplémentaires ou différentes par rapport à celles fournies par Jäschke. Le thème principal sur lequel insiste Şahiner, ce sont les récits des cas de fermeture ou vente de mosquée à Gaziantep. Dans ce cadre, Şahiner a fait des entretiens avec quatre-vingt-dix-neuf personnes qu'il qualifie de « témoins vivants de notre question », et il a fondé les

---

olmuş, Yahudilere, Ermenilere satılarak şarap deposu yapılmıştı. Afyon'da şimdiki Zafer Parkı'nın bulunduğu yerde 'Kışla Câmii' vardı. Afyon'un en büyük tarihî câmii idi. Bir gece içinde yıktırıldı.

Böylece memleketin her tarafında yüzlerce, binlerce câmi yıktırıldı, satıldı, depo ve ahır yapıldı.”

<sup>19</sup> Fergan, p. 43. “Halkçılar, 15 Teşrinsâni 1935 târihli Resmi Gazete'de neşredilen 245 nolu kanunla memleketimizin her tarafında yüzlerce, binlerce mescit ve câmilere kapattılar.”

L'auteur a fait une erreur dans le numéro de la loi. La loi en question est la Loi no. 2845 sur la classification des mosquées et des masdjids et sur le salaire qui va être accordé au personnel des mosquées et masdjids tenus hors qualification.

<sup>20</sup>Nous avons utilisé exprès cette expression. En effet, il existe aussi des ouvrages écrits par des auteurs d'obédience islamiste, écrits à partir du livre de Jäschke et qui n'apportent pas de nouvelle contribution au sujet. Pour ces ouvrages, cf. Hasan Hüseyin Ceylan, **Cumhuriyet Dönemi Din-Devlet İlişkileri II**, Rehber Yay., Ankara, 1992, pp. 117-126., Sadık Albayrak, **Türkiye'de İslamcılık-Batıcılık Mücadelesi**, Risale Yay., İstanbul, 1990, pp. 366-368.

informations qu'il a fourni dans ce livre en grande partie sur ces entretiens.<sup>21</sup> C'est la raison pour laquelle les informations contenues dans ce livre sont originales. En effet, ce livre est le plus détaillé parmi les livres qui contiennent des mémoires personnels sur les fermetures et ventes de mosquées.<sup>22</sup> D'autre part, en se servant des souvenirs cités par le livre, il faut tenir compte du fait que le livre a été écrit sans préoccupations scientifiques.

Mis à part les informations trouvées dans les ouvrages que l'on vient de citer, nous avons obtenu les informations de base sur les fermetures et ventes de mosquées des publications de sources officielles (dont *Düstur*, *Meclis-i Ayan Zabıt Ceridesi*, *Meclis-i Mebusan Zabıt Ceridesi*, *Türkiye Büyük Millet Meclisi Zabıt Ceridesi / Tutanak Dergisi* ; de la revue publiée en neuf numéros dans les années 1940 par le DGW sous le titre de *Mecmua*, et *Muharreratı Umumiye Mecmuası* à partir du numéro 6) ; et des documents inédits conservés au BCA. Dans ces Archives, nous avons utilisé en premier lieu DİBK et aussi BKKK, BMGMK et CHPK.

Bien que l'on ait pu accéder à un grand nombre de documents sur la structure juridique et l'application du processus de classification, nous n'avons pas pu accéder aux tableaux de classification, qui sont les sources principales où il est possible d'avoir le nombre précis des mosquées fermées en Turquie. Cela nous a amené à faire une recherche dans les Archives de la DGW. Après avoir fait les démarches nécessaires pour pouvoir faire la recherche, nous avons constaté que ces documents se trouvaient dans les Archives du Bureau de Culture et brevets du DGW. En effet, suite à un entretien avec M. Enver Altıntaş, directeur du Bureau de culture et de brevets du DGW, nous avons appri que les tableaux de classification se trouvaient effectivement dans ces archives. Or, M. Altıntaş nous a fait savoir que nous ne pouvions consulter que des tableaux précis, et que la situation physique des tableaux de classifications ne permettaient pas une consultation générale, et qu'une recherche du type que l'on voulait

---

<sup>21</sup>Necmettin Şahiner, **Gaziantep'in Yokedilen Camileri**, Gaziantep Şehit Kamil Belediyesi Kültür Müdürlüğü Yay., İstanbul, 1995, p. 101.

<sup>22</sup> Pour les autres ouvrages, cf. Mustafa Öcal, **Tanıkların Dilinden Cumhuriyet Dönemi Din Eğitimi ve Dini Hayat II**, Ensar Neşriyat, İstanbul, 2008, pp. 123-124., Hasan Hüseyin Ceylan, **Cumhuriyet Dönemi Din-Devlet İlişkileri III**, Rehber Yay., Ankara, 1992, pp. 97-101, 117-118.

réaliser avait déjà été fait par M. Nazif Öztürk, ancien directeur du Bureau des Œuvres de piété et des Services sociaux du DGW.

L'ouvrage auquel M. Altıntaş faisait allusion, c'est la thèse de doctorat soutenue par Öztürk en 1991 à l'Institut des Sciences sociales de l'Université de Hacettepe, sur « *Türk Yenileşme Tarihi Çerçevesinde Vakıf Müessesesi* ». La thèse d'Öztürk a été publiée sous le même titre en 1995 par la maison d'édition de la Fondation des Affaires religieuses de Turquie. Dans cet ouvrage, Öztürk analyse les effets du processus de modernisation sur le système de waqf, en le problématisant à partir des concepts de « *çözülme* » et « *tasfiye* ».<sup>23</sup> Ainsi, Öztürk analyse les ventes et fermetures de mosquées et dans le cadre du processus du système de waqf. Le livre d'Öztürk est, dans le corpus biographique que nous avons dépouillé, l'ouvrage le plus exhaustif sur les fermetures et ventes de mosquées, et sur la liquidation du système de waqf.

En effet, la première idée qui nous est venue à l'esprit après avoir lu le livre d'Öztürk était que, dans la présence d'un tel ouvrage si exhaustif, il était insignifiant de faire une nouvelle recherche sur les ventes et fermetures de mosquées. Toutefois, après avoir lu la quatrième section du deuxième chapitre consacrée au processus de classification des mosquées, et après avoir comparé les documents utilisés dans cette section aux documents que nous avons pu trouver dans les sources mentionnées ci-dessus, nous sommes arrivé à la conclusion que certains documents pouvaient être interprétés d'une façon différente par rapport à l'interprétation proposée par Öztürk, et que le contexte historique du sujet pouvait également être considéré d'une manière différente. De plus, nous avons compris que les fermetures et ventes de mosquées, si elles étaient traitées non pas dans le cadre de la liquidation du système de waqf, mais dans le cadre du positionnement des mosquées en tant qu'espaces par le régime de parti unique, il était possible de proposer de différentes approches. Ainsi, nous avons choisi de continuer à faire notre recherche.

---

<sup>23</sup> Nazif Öztürk, *Türk Yenileşme Tarihi Çerçevesinde Vakıf Müessesesi*, TDV Yay., Ankara, 1995, p. XX.

Pour conclure, notre objectif en faisant cette recherche est de faire une analyse du thème des fermetures et ventes de mosquées, qui peut servir à une réinterprétation des rapports religion-État sous le régime de parti unique, et de contribuer au grand « puzzle »<sup>24</sup> d'histoire constitué par les spécialistes en sciences sociales et par les chercheurs précédents.

Dans cet objectif, dans le premier chapitre de notre recherche, nous allons analyser l'idée de classification des mosquées qui allait plus tard donner lieu aux fermetures et ventes de mosquées : pour cet objectif, nous allons faire une étude dans le cadre des règlements, statuts et lois relatifs au sujet. Dans la suite, nous allons discuter les raisons pour lesquelles l'administration des mosquées et la compétence de classification des mosquées a été pris de la DAR au DGW – thème qui a une place centrale, selon notre point de vue. Finalement, on va étudier les lois qui constituent le corpus juridique relatif à la vente des mosquées.

Dans la deuxième partie, nous allons essayer d'expliquer le processus de classification, fermeture et vente des mosquées, en prenant pour référence la correspondance des institutions concernées par le processus. A la fin de cette partie, nous allons discuter le fait que les mosquées soient occupées par de diverses institutions étatiques, processus qui devrait être problématisé dans le cadre de la perception des mosquées par le gouvernement.

Dans la troisième partie, nous allons discuter selon quels principes et comment le gouvernement de parti unique positionne les mosquées, dans le contexte du contrôle des rituels appliqués dans la mosquée, et de l'altérité des mosquées à partir de la dichotomie entre l'ancien et le moderne. A la fin de cette partie, nous allons essayer de problématiser l'idée de la substitution des Maisons du peuple (*Halkveleri*) aux mosquées, en tant que lieux de culte séculaires.

---

<sup>24</sup> Cemil Koçak compare les recherches historiques au processus d'accomplissement d'un puzzle. Cf. Koçak, p. 294.

## CHAPITRE I : L'ARRIÈRE-PLAN JURIDIQUE DES FERMETURES ET VENTES DE MOSQUÉES

La première réglementation qui a servi de fondement aux fermetures et ventes de mosquées a apparu d'après l'idée de la nécessité du classement des mosquées pour l'amélioration des conditions de vie du personnel de mosquée par une augmentation de salaires. Le premier document juridique de la période républicaine relatif au classement des mosquées est le Règlement préparé par la DAR le 12 juin 1924.<sup>1</sup> Toutefois, à l'instar d'un grand nombre de politiques et d'applications de la période républicaine, les sources de cette politique peuvent être trouvées dans la seconde monarchie constitutionnelle.

Lors des débats parlementaires sur l'article 14 de la Loi du Budget général de l'année 1927 qui chargeait la DAR du classement des mosquées,<sup>2</sup> Ahmet Remzi Bey, membre de la commission parlementaire qui avait préparé cette loi, avait dit que la question de classement avait été prise en considération depuis la période impériale, et que les premières traces de cette idée pouvaient être trouvées dans un protocole préparé à l'époque de Hayri Efendi, et dans le Règlement de *Tevcih-i Cihat*.<sup>3</sup> Dans les prochaines étapes du débat, Hasan Fehmi Bey, député de Kastamonu, avait dit que le protocole était préparé directement par Hayri Efendi.<sup>4</sup> En effet, le protocole en question est « la Loi sur la vente en argent liquide des bâtiments de waqf et des bâtiments en état de ruine »<sup>5</sup>, préparée par le Comité des Waqfs à l'époque où Hayri Efendi était Ministre des Waqfs, promulguée après être débattue dans la Chambre des députés (*Meclis-i*

<sup>1</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 1 39. Cf. ANNEXE 1.

<sup>2</sup> **Düstur**, (3e série), vol. 8, no: 138, p. 192.

<sup>3</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 4, Vol. 31, 55<sup>e</sup> Réunion (17.04.1927), pp. 202-203.

<sup>4</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 4, Vol. 31, 55<sup>e</sup> Réunion (17.04.1927), p. 205.

<sup>5</sup> **Düstur**, (2e série), Vol: 3, No: 140, pp. 421-422.

*Mebûsân*) et la Chambre des notables (*Meclis-i Âyân*)<sup>6</sup> et mise en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1911.

Dans sa première forme, la proposition de loi chargeait le Ministère des Waqfs de la vente des bâtiments et terrains de waqf (y compris les mosquées) qui étaient peu nécessaires et en mauvais état et l'achat de nouveaux bâtiments et terrains, de la prise en charge des dépenses des institutions de charité et ensuite, de la prise en charge des dépenses (et, le cas échéant, de la construction) des mosquées, écoles primaires, madrassas et hôpitaux (suivant cet ordre, avec une priorité accordée aux mosquées).<sup>7</sup> Dans ce contexte, la destruction des mosquées était rendue possible, bien que la condition de la construction de nouvelles mosquées ait été retenue. Toutefois, cette proposition de loi, bien qu'elle ait été acceptée par la Chambre des députés, n'a pas pu être adoptée par la Chambre des notables dans sa première version. Alors que la commission avait une idée tout à fait opposée, la proposition a été adoptée en excluant les mosquées, en prenant compte des pressions faites sur la *non-conformité de cette proposition à la religion*.<sup>8</sup>

Pour conclure, même si ces faits nous montrent que, d'un côté, « l'administration ottomane était toujours sensible aux institutions de charité, et surtout aux mosquées et masdjids » comme le souligne Nazif Öztürk<sup>9</sup>, de l'autre côté, ils sont aussi preuves du fait qu'une partie des membres de la Chambre des députés et de la Chambre des notables acceptaient l'idée de la possibilité de détruire les mosquées et les masdjids en 1911.

Quant au règlement du 5 août 1913 sur *Tevcih-i Cihat*,<sup>10</sup> il nous montre d'une façon encore plus concrète la continuité entre la seconde monarchie constitutionnelle et

<sup>6</sup> **Meclis-i Mebûsân Zabıt Ceridesi**, Cycle: 1, Année de session: 3, Vol: 7, 103<sup>e</sup> Réunion (08.05.1327), pp. 12-20., **Meclis-i Âyân Zabıt Ceridesi**, Cycle: 1, Année de session: 3, Vol: 3, 68<sup>e</sup> Réunion (11.05.1327), pp. 316-318.

<sup>7</sup> **Meclis-i Mebûsân Zabıt Ceridesi**, Cycle: 1, Année de session: 3, Vol. 6, 101<sup>e</sup> Réunion (05.05.1327), p. 642.

<sup>8</sup> **Meclis-i Âyan Zabıt Ceridesi**, Cycle: 1, Année de session: 3, Vol. 3, 68<sup>e</sup> Réunion (11.05.1327), pp. 316-318.

<sup>9</sup> Öztürk, p. 273.

<sup>10</sup> **Düstur**, (2e série), Vol. 5, No: 244, pp. 608-617.

la République. Dans ce règlement qui compte soixante-deux articles au total, les articles cinquante-six à soixante sont directement liés à la question du classement des mosquées.

Selon le Règlement de *Tevcih-i Cihat*, dans chaque préfecture et sous-préfecture, le Ministère des Waqfs allait établir une commission pour le classement des mosquées et d'autres institutions de charité (art. 56) ; ces commissions allaient faire une comparaison entre les devoirs inscrits sur les chartes des mosquées et des autres institutions de charité, et les devoirs effectifs de celles-ci suite aux résultats de cette comparaison, les commissions allaient préciser le nombre du personnel qui devrait être employé en fonction des objectifs, de la grandeur, de la position et de l'importance de chacune de ces mosquées ou institutions (art.57) ; les conditions sur l'administration du waqf en question, suggérées par la personne ou les personnes qui avaient fait construire le bâtiment en question allaient être respectées (art. 58) ; les résultats du classement allaient être inscrits aux cahiers par les commissions, et ces cahiers, après être étudiés et approuvés par le Conseil des Waqfs, allaient être envoyés à l'Administration des registres de waqf (*Kuyud-ı Vakfiye İdaresi*) en version originale, et une copie de ces cahiers allait être envoyée aux administrations locales de waqfs (art. 59) et les responsables des institutions de charité allaient être nommés selon les résultats obtenus par le classement (art. 60).

Comme on vient de le souligner ci-dessus, le premier document juridique de la période de la République, c'est le règlement de huit articles préparé par la DAR le 12 juin 1924. Ce règlement a beaucoup de similarités avec le Règlement de *Tevcih-i Cihat* par son statut et son style. La plus grande différence entre ces deux textes, c'est que le Règlement de *Tevcih-i Cihat* de prévoit le classement dans chaque préfecture et sous-préfecture, alors que le Règlement de la DAR la prévoit provisoirement dans les centres d'Ankara, Bursa, Edirne, Konya, Amasya, Adana, Trabzon, Kastamonu et İzmir (art. 1) ; par ailleurs, le Règlement de la DAR fournit plus de détails par rapport au Règlement de *Tevcih-i Cihat* en ce qui concerne les personnes qui devaient être membres des commissions de classement (art. 2). Par contre, l'article 3 du Règlement de la DAR, qui est, à notre avis, son article le plus important par le fait qu'il traite des principes qui devraient gérer le classement, correspond presque textuellement à l'article cinquante-

sept du Règlement de *Tevcih-i Cihat*. Par ailleurs, dans l'article 5 du Règlement de la DAR, il était marqué que l'article cinquante-huit du Règlement de *Tevcih-i Cihat* devait être pris en compte dans le cadre du classement des mosquées. Il est donc possible de dire que la DAR prenait le Règlement de *Tevcih-i Cihat* comme texte de base.<sup>11</sup>

Pour conclure, la « Loi sur la vente en argent liquide des bâtiments de waqf et des bâtiments en état de ruine » et le Règlement de *Tevcih-i Cihat* démontrent qu'il y avait certains problèmes concernant l'amélioration de la condition physique des mosquées et des autres institutions de charité et des qualifications de leur personnel pendant la Seconde monarchie constitutionnelle, que ces problèmes étaient pris en considération d'une façon détaillée par les gouvernements de l'époque, et qu'il y avait des tentatives pour les résoudre d'une façon systématique. D'autre part, à partir du Règlement préparé par la DAR, il est possible de comprendre que les problèmes en question n'avaient pas pu être résolus jusqu'à la période républicaine, et que le gouvernement de l'époque définissait et voulait résoudre ce problème d'une façon similaire aux années 1910. Ainsi, il est possible de dire qu'il y avait une continuité entre la seconde monarchie constitutionnelle et la République dans le cadre de l'idée du classement des mosquées.

Dans le processus qui allait aboutir aux fermetures et ventes de mosquées, le deuxième moment dont il faut parler après le Règlement préparé par la DAR en 1924, ce sont les débats sur le budget de la DAR et du DGW en 1925.

Quand le budget de la DAR était en train d'être discuté à la GANT, Vehbi Bey, député de Karesi, s'était exprimé ainsi sur les mosquées en état de ruine :

...Ensuite, Messieurs ! L'orateur : Pensez à un nombre de lieux dans le pays, surtout à Ankara. Dans le pays, il y a un masdjid à chaque pas, pensez à plusieurs lieux de l'Anatolie, un masdjid par rue, un masdjid à chaque coin, mais tout cela est en état de ruine. Moi, je le demande de la Direction des Affaires religieuses. Qu'il les vende contre l'argent liquide ! Un masdjid par quartier, une grande mosquée pour le pays, mais il n'y a pas de mosquée, on les appelle « mosquées », des lieux pour faire un rassemblement (cem) du pays entier. Y a-t-il, à Ankara, une mosquée pour rassembler le pays ? Il n'y en a pas, on n'a que les masdjids. Et puis, une ruine à chaque pas, et puis, peut-être il y a des gens qui y réfugient, au cas où

<sup>11</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 1 39., **Düstur**, (2e série), Vol. 5, No: 244, pp. 616-617.

ils ont besoin, pour désertre l'armée. Alors, c'est pour quelle raison que les gens vont s'y réfugier ? Il n'y en a pas, non plus. La porte est fermée, il y a des araignées, même des chiens. Si vous les touchez, c'est la bagarre. Alors, Messieurs, pourquoi vous ne faites pas la bagarre quand il y a des chiens qui couchent là, quand on y jette du compost ?

...Que les mosquées soient propres comme un sou neuf, puisqu'il y a des mosquées, soit, qu'ils soient de vraies mosquées, ou soit, qu'on les détruise. Que l'on ne soit pas dégouté quand on y entre, et qu'une spiritualité souffle de l'intérieur des mosquées. Que les gens qui veulent y entrer ne soient pas déroutés et que les gens qui n'y entrent pas deviennent enclins à y entrer. (*Acclamations « Bravo !! »*)<sup>12</sup>

Ce débat qui avait été ouvert par Vehbi Bey a été conclu par le Premier Ministre Ali Fethi Bey qui s'est exprimé par ces mots : « il a été ajouté un article à la loi du budget de l'année courante, pour que les masdjids et les mosquées en état de ruine soient vendus en contrepartie de l'argent liquide ».<sup>13</sup>

Si on prend comme point de départ les propos d'Ali Fethi Bey et si on regarde les débats sur la proposition de Loi de budget des waqfs de 1925, on peut apercevoir que les articles 4 et 5 sont relatifs à notre question<sup>14</sup>. Les deux articles sont quasiment identiques, et par leur contenu, ils sont similaires à la « Loi sur la vente en argent liquide des bâtiments de waqf et des bâtiments en état de ruine » du 1<sup>er</sup> juin 1911, dont il a été question ci-dessus. En effet, ces articles rendaient possible la vente des bâtiments et terrains « inutiles » et ruinés. Toutefois, si on analyse les débats de la GANT, on peut voir que dans ces articles, différemment de la Loi du 1<sup>er</sup> juin 1911, il n'est pas possible de comprendre clairement si les mosquées sont également incluses dans la catégorie des bâtiments de waqf qui peuvent être vendus. En effet, lors des débats parlementaires sur

---

<sup>12</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 2, Vol. 14, 61<sup>e</sup> Réunion (21.02.1341), pp. 214-215. «...Sonra efendiler! Hatip: Memlekette bir çok yerler, bilhassa Ankara gözünüzün önüne gelsin. Memlekette adım başına bir mescit, Anadolu'nun bir çok yerlerini gözünüzün önüne getiriniz, sokak başında bir mescit, adım başında bir mescit fakat hepsi harabe. Bendeniz Diyanet İşleri Riyasetinden talep ediyorum. Bu mescitleri akara tahvil etsin! Her mahallede bir mescit, memlekette büyük bir cami, fakat cami yok, adı cami, memleketi cem edici yer. Hani Ankara'da memleketi cem edecek bir cami? Yok hepsi birer mescitten ibaret. Sonra adım başında birer harabe, sonra ledelhace askerden kaçmak için belki bir adam sığınmıyor. Adam sığınacak ise neden? O da yok. Kapısı kapalı, örümcekler, hatta köpekler yatar. Dokunursanız kıyamet kopar. Köpek yatarken neden sesin çıkmaz, gübre atılırken niçin sesin çıkmıyor efendi? ...Cami sakız gibi temiz olsun, madem ki cami var, ya cami olsun veyahut yıkalım. Girdiğimiz vakit öğrenmiyelim ve içerden ana bir ruhaniyet nefh etsin. Girenleri girdirmeyecek vaziyete getirmesin ve girmiyenleri de girdirecek vaziyete getirsin. (Bravo sesleri)»

<sup>13</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 2, Vol. 14, 61<sup>e</sup> Réunion (21.02.1341), p. 218.

<sup>14</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 2, Vol. 17, 93<sup>e</sup> Réunion (04.04.1341), pp. 52 et 67.

les articles en question, le sujet qui était abordé en premier lieu était la situation des madrassas.<sup>15</sup> Par ailleurs, quand on prend en considération les textes finales des articles en question, qui ont été révisés et fusionnés en un seul article par la Commission conformément aux débats parlementaires, on peut voir que le contenu des articles, en leur version finale, était directement lié aux madrassas.<sup>16</sup> Par là, il est possible de comprendre que le gouvernement de l'époque donnait la priorité à la *résolution* de la *question de madrassas* ; la *résolution* de la *question de mosquées* allait être entreprise deux années plus tard.

Le gouvernement avait prévu de *résoudre* la *question des mosquées* par la Loi de Budget général de l'année 1927 du 19 avril 1927. Par ailleurs, il est possible d'admettre la continuité dont on a parlé ci-dessus est devenu une nouvelle étape.

Un seul article de cette loi qui en compte vingt-quatre, est directement lié à notre sujet. Il s'agit de l'article 14 :

Article 14 : Conformément à un règlement qui va être préparé par la Direction des Affaires religieuses et qui sera approuvé par le Conseil des ministres, il est obligatoire de faire le classement des mosquées selon les besoins réels jusqu'à la fin de l'année fiscale 1927, et de créer des postes pour le personnel de mosquée selon les devoirs et tâches qui seront précisés selon l'espace et le temps.

Les responsables qui seront tenus hors des postes, même s'ils continuent à exercer leurs tâches comme auparavant, dans la mesure où les postes sont ouverts, leurs devoirs et spécialités seront épargnés, et pour cette épargne et pour le transfert des spécialités au personnel titulaire de poste, une contrepartie qui va s'élever à 500 piastres sera payée. S'il y a des responsables hors cadre, il n'est pas permis de nommer d'autres personnes aux postes qui vont s'ouvrir dans les cadres ; de ces personnes, ceux qui sont convenables seront transférés aux nouveaux postes, et leurs obligations et spécialités seront conservées. Les tâches qui deviennent inutiles ne peuvent plus être attribuées à personne.<sup>17</sup>

<sup>15</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 2, Vol. 17, 92<sup>e</sup> Réunion (02.04.1341), pp. 52-57., **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 2, Vol. 17, 93<sup>e</sup> Réunion (04.04.1341), pp. 63-71., **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 2, Vol. 17, 95<sup>e</sup> Réunion (06.04.1341), pp. 110-123.

<sup>16</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 2, Vol. 17, 95<sup>e</sup> Réunion (06.04.1341), p. 123.

<sup>17</sup> **Düstur**, (3e série), Vol. 8, No: 138, p. 192. "Madde 14: Diyanet İşleri Riyasetince tanzim ve İcra Vekilleri Heyetince tasdik edilecek bir talimatnameye tevfikan 1927 senei maliyesi nihayetine kadar cevamiin hakikî ihtiyaca göre tasnifi ve zaman ve mekân itibariyle kabili cemi olan vazifeler tevhit edilmek suretiyle işbu cevami hademesi kadrolarının tesbiti mecburidir.

Kadrolar haricinde kalacak vazifedarlar kemafıssabık hizmetlerine devam edecekler ise de inhilâl vuku buldukça vazife ve muhassasatları tasarruf ve bu tasarruf kadro dâhilindeki hademei mevcude

Il est clair que, en se basant simplement sur l'analyse textuelle, il n'est pas possible d'affirmer que cet article ait changé la continuité sur le classement entre les années 1910 et 1927. Dans ce contexte, il faut lire le texte de la loi parallèlement aux débats qu'il a causés au sein de la GANT, et avec le deuxième règlement sur le classement, préparé par la DAR.

Le caractère vague de la loi, et surtout du concept de « besoin réel » est digne d'attention. Il n'y a aucun indice sur la définition du « besoin réel » en question, ou des modalités et des principes de sa détermination. Par ailleurs, pour cette raison, Musa Kâzım Bey, député de Konya, avait exprimé ses doutes, juste après la lecture de l'article 14, en disant : « il s'agit de quelque chose comme le classement des mosquées selon les besoins. C'est-à-dire, cette partie a besoin d'un tel nombre de mosquées, démolissons donc cette partie, est-ce ainsi ? » Juste après Kâzım Bey, Muhittin Nami Bey, député de Bitlis, avait pris la parole en disant « bien sûr », et Kâzım Bey, suite à cette réponse, avait posé la même question à la commission qui avait préparé la proposition. Ahmet Remzi Bey, député de Gaziantep et membre de la commission, avait dit que le classement proposé n'avait aucun rapport avec les mosquées, et que son objectif principal était de se débarrasser des cadres « inutiles » comme les chargés de *salâ* [invitation solennelle pour la prière de vendredi], les encenseurs, les vendeurs de chapelets, les *muvakkıt* [chargés de fixer l'instant précis des observances religieuses], et d'augmenter les salaires du personnel des mosquées tout en améliorant leurs conditions de vie. Au fur et à mesure que les débats ont continué, l'objectif principal fut de répondre aux questions et de démontrer la légitimité de la proposition. Dans ce contexte, Ahmet Remzi Bey a affirmé que le classement était prévu depuis la période de Hayri Efendi, et que même le Règlement de *Tevcih-i Cihat* contenait des passages semblables à l'article en question.<sup>18</sup> Ahmet Remzi Bey a continué ses propos par ces paroles :

...Par exemple, s'il y avait eu, suite à la demande que l'on était en train de faire depuis trois années, une initiative de la part de la Direction des Affaires religieuses

---

muhassasatının tedricen beş yüz kuruşa iblâğı için karşılık ittihaz olunur. Kadro dâhilinde vuku bulacak münhalâta kadro haricinde kalmış vazifedarlar varken başkasının tâyni caiz olmayıp bunlardan münasipleri naklen tâyin ve kadro haricindeki vazife ve muhassasatları tasarruf edilir. Hizmeti muattal veya bilüzum hâle gelen vazaif badema kimseye tevcih olunamaz.”

<sup>18</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 4, Vol. 31, 55<sup>e</sup> Réunion (17.04.1927), pp. 202-203.

et si le classement avait été entreprise dans ce cadre-là, on n'aurait plus besoin de cet article. D'autre part, même la Direction des Affaires religieuses ne pouvait faire une tentative de classement de soi-même. Parce qu'il y a certains actes qui sont régis par la loi. Cette année-ci, on l'a demandé de la Direction des Affaires religieuses. Pour la liquidation, ils nous ont envoyé un règlement, qui serait une modification du Règlement de *Tevcih-i Cihat*. Ce règlement contient, dans ses principes, plutôt les questions dérivées. D'une part, nous [désirons] que les articles du règlement soit appliqué tout de suite, d'autre part, nous donnons à ces personnes les salaires, mais à quoi sert cette salaire que nous leur donnons ? Pour pouvoir régler tout ça, nous avons ajouté un tel article à la Loi de Budget général.<sup>19</sup>

Le règlement dont parlait Ahmet Remzi Bey est le Règlement du 12 juin 1924 dont il a été plusieurs fois question ci-dessus. Cela veut dire que la DAR, contrairement à ce qu'affirmait Ahmet Remzi Bey, était loin de ne rien faire sur le classement. Par contre, comme on peut le dire en faisant un simple calcul d'années, la DAR avait commencé ses travaux après que la demande lui soit adressée, et ainsi, un règlement du classement a été préparé. Les documents dont on dispose démontrent que les institutions relatives ont aussi entrepris promptement des travaux pour la réalisation convenable des clauses du règlement. Par exemple, le mufti de la sous-préfecture de GümüşHacıKöy avait envoyé un document au sous-préfet le 18 juin 1924, pour l'informer du fait que les travaux étaient entrepris pour l'élection de la commission qui devait être établie conformément au règlement de classement.<sup>20</sup> Dans un autre cas, la DAR avait envoyé un document au Bureau de Mufti de la Sous-préfecture de Eğrigöz le 22 juin 1924, pour préciser que dans certaines régions où les mosquées des villages et les mosquées qui n'étaient pas financées par le DGW le classement étaient inclus dans le classement, mais que, selon le règlement en vigueur, le classement ne devait être appliquée qu'aux mosquées financées

---

<sup>19</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 4, Vol. 31, 55<sup>e</sup> Réunion (17.04.1927), pp. 202-203. "...Meselâ üç seneden beri yaptığımız temenni neticesinde Diyanet İşleri Riyaseti tarafından bizzat bir teşebbüs yapıp ta ona göre tasfiye esasına girilse idi zaten bu maddeye ihtiyaç kalmazdı. Mamafih Diyanet İşleri Riyaseti dahi kendiliğinden tasfiyeye teşebbüs edemezdi. Çünkü bazı hükümler vardır ki kanun meselesidir. Bu sene Diyanet İşleri Riyasetinden sorduk. Tasfiye için bize Tevcih-i Cihat Nizanmanamesi'nin tadilatı diye bir nizamname gösterdiler. O nizamname bu esasları ihtiva etmek üzere daha çok müteferri mevadı havidir. Biz hem o nizamnamenin hükmü bir an evvel tatbik olunabilsin, hem de bir an evvel ol kimselere maaş veriyoruz ve verdiğimiz maaş neye yarıyor? Bunları tayin edelim diye Muvazene-i Umumiye Kanununa böyle bir madde koyduk."

<sup>20</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 1 40. Cf. ANNEXE 2.

par le DGW et qui se trouvaient aux centres des préfectures et des sous-préfectures, qu'il fallait prendre en considération ses points dans la suite du processus de classement.<sup>21</sup>

Il est clair que, depuis 1924, des initiatives avaient été prises dans le domaine juridique et pratique pour le classement des mosquées. A ce point, la question qu'il faut poser, c'est ; pourquoi Ahmet Remzi Bey soutenait que ce n'était pas le cas. Selon notre point de vue, il est possible de répondre à cette question de deux manières : Soit les initiatives entreprises depuis 1924 étaient loin de répondre aux demandes du gouvernement sur le classement, soit, le gouvernement avait changé d'opinion entre 1924 et 1927, en ce qui concerne les raisons du classement.

Si on revient aux débats parlementaires faits dans le cadre de la Loi de Budget général de 1927 ; Tahsin Bey, député d'Aydın, avait dit que dans certaines grandes villes, notamment à İstanbul, il n'y avait besoin ni des mosquées qui étaient à côté d'autres mosquées de taille immense et qui manquaient de communauté, ni des masdjids en état de ruine. Il avait ainsi continué ses propos :

Voici mon objectif ; pleins de gens, des immigrants viennent en Anatolie, sont installés en Turquie, là-bas aussi, il y a la communauté, mais il n'y a pas de mosquée. Ne serait-il pas convenable si les muezzins et les imams des masdjids devenus inutiles dans certaines localités étaient transférés à ces lieux, si la même institution était constituée dans ce lieu, et si les anciens masdjids étaient supprimés ? Selon moi, cette méthode est convenable. Il est une profanation pour les musulmans d'aller à ces vieux masdjids ruinés, alors qu'il y a d'immenses mosquées juste à côté. Nous désirons que les mosquées soient somptueuses, magnifiques, scintillantes...<sup>22</sup>

Ce passage montre que Tahsin Bey avait pensé que l'article quatorze pouvait rendre possible la démolition des mosquées, et en avait défendu la légitimité, tout en définissant le juste et le faux pour les musulmans, selon ses propres convictions.

<sup>21</sup> **BCA DİBK**, 51/ 12 104 10. Cf. ANNEXE 3.

<sup>22</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 4, Vol. 31, 55<sup>e</sup> Réunion (17.04.1927), p. 204. "Maksadım; birçok ahali, muhacirin Anadolu'ya geliyor, Türkiye'de iskan ediliyor, oralarda da cemaat var, fakat cami yoktur. Hasbelzaman o mevkilerde lüzumu kalmamış olan bu mescitlerin müezzin ve imamlarını o karyelere nakledip aynı müessese namına orada inşa edilse ve eski mescitler de lağvedilse munasip olmaz mı? Bendenize kalırsa bu tarz muvafıktır. Bu yıkık, eski mescitlere yanı başında muazzam camiler varken gitmek İslâmlar için şindir. Bir camiin müdebdep, muazzam parlak olmasını arzu ederiz..."

Dans les étapes ultérieures du débat, Hasan Fehmi Bey, député de Kastamonu, tirait les mêmes conclusions que Tahsin Bey dans son interprétation de l'article quatorze. A son tour, il soutenait que les mosquées inutilisées et ruinées devaient être démolies. Hasan Fehmi Bey se référait aux cas historiques pour justifier la légitimité de cette initiative. Pour lui, la « Loi sur la vente en argent liquide des bâtiments de waqf et des bâtiments en état de ruine » du 1<sup>er</sup> juin 1911 concernait également la démolition des mosquées inutilisées. Hasan Fehmi Bey avait précisé d'une façon insistante à deux reprises, que cette loi avait été préparée avec l'approbation de l'ouléma.<sup>23</sup> Or, comme on vient de le souligner plus haut, la loi en question ne concernait pas la démolition des mosquées. Ainsi, Hasan Fehmi Bey avait déformé l'histoire (avec ou sans intention) pour légitimer l'idée de démolition des mosquées. Selon notre opinion, Hasan Fehmi Bey, avec ce discours, voulait dire *voyez, même l'ouléma l'avait approuvée*, tout en *instrumentalisant la religion au service de la politique*.

Le débat a été clos par Ahmet Remzi Bey qui déclarait : « En principe, la question que l'on propose avec l'article quatorze, c'est le classement des mosquées et la détermination des cadres de personnel de mosquées. Par conséquent, les autres clauses vont être régies par le statut, par le règlement. »<sup>24</sup>

En effet, les « autres clauses » étaient laissées au règlement. En vertu du règlement no. 6061 du 8 janvier 1928<sup>25</sup>, préparé par la DAR, approuvé par le Ministère des Finances et adopté par le Conseil des Ministres, un grand nombre de mosquées considérées comme hors-besoin ont été exclues du cadre et ont commencé à être fermées.

Ce deuxième règlement préparé par la DAR sur le classement se composait de neuf articles et il est rédigé d'un langage plus détaillé par rapport au premier. Si on lit ces règlements avec soin, on peut voir que dans le premier règlement, le classement est fait dans le but de déterminer le nombre et la qualité de la vie du personnel de mosquées, alors que dans le deuxième règlement, le classement est fait dans l'objectif de déterminer le personnel des mosquées et les mosquées qui sont « hors-besoin » en

<sup>23</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 4, Vol. 31, 55<sup>e</sup> Réunion (17.04.1927), p. 205.

<sup>24</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 2, Année de session: 4, Vol. 31, 55<sup>e</sup> Réunion (17.04.1927), p. 206.

<sup>25</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 14 11. Cf. ANNEXE 4.

vertu des « besoins réels ». Autrement dit, il y a une importante divergence d'objectifs entre les deux règlements. Dans le règlement du 8 janvier 1928, l'article trois régit les principes dans le cadre desquels le classement allait être faite :

Article 3 : Le classement sera exécuté dans le cadre des principes exposés de la manière suivante.

A) Parmi les mosquées et masdjids du cadre, seront distingués ceux qui sont ouverts pour chacune des cinq prières de la journée, ainsi que ceux qui ne sont ouverts qu'aux prières de matinée et de soirée, et ceux qui sont ouverts à une partie des prières de matinée et de soirée.

B) Pendant le classement des mosquées et des masdjids, ceux-ci seront distingués selon le nombre de personnels qui puisse remplir les services requis selon la grandeur, la situation et l'importance desdites mosquées.

C) Entre les mosquées et masdjids dont le classement est nécessaire, il doit y avoir un minimum de 500 (cinq cent) mètres. En cas de besoin, il est admissible de faire des modifications dans les distances, en tenant compte de leur importance, situation et grandeur du point de vue architecturale, et de la grandeur de leur communauté.<sup>26</sup>

Si on lit l'article avec soin, on peut voir que les principes étaient préparés pour trois domaines différents. Dans ce contexte, dans l'alinéa A de l'article 3, les principes du classement des mosquées sont précisés. L'alinéa B est consacré aux principes de cadre de personnel des mosquées, et l'alinéa C régit l'unique principe des cas où les mosquées étaient tenues hors cadre. L'article cinq précise également les principes selon lesquels les mosquées allaient être tenues hors cadre :

Article 5- Le personnel qui est resté hors cadre dans les mosquées et masdjids dont le cadre a été déterminé, ainsi que le personnel qui reste hors cadre dans les mosquées et masdjids qui restent dans les 500 mètres et qui sont exclus de classement, vont continuer leur fonction et vont recevoir leur allocation sans changement, et ces épargnes seront graduellement ajoutés aux allocations du personnel existant dans le cadre.<sup>27</sup>

<sup>26</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 14 11. "Madde 3: Tasnif ber-vech-i âtî esâslar dâhilinde icrâ edilecektir.

A) Kadroda mevcûd cevâmi ve mesâcid-i şerîfenin beş vakte küşâde olanları ile sırf gündüz ve yalnız gece namâzlarına veyahut gece ile gündüz namâzlarından bir kısmına küşâde olanları tefrik olunacaktır.

B) Cevâmi ve mesâcid-i şerîfe tasnif edilirken cevâmi-i mezkûrenin cesâmetine, mevki ve ehemmiyyetine göre cihât-ı mezbûrenin hidemâtı kaç kişi tarafından ifâ olunabileceği bi-t-ta'yîn-i münâsebetleri itibari ile o kadar kısma ayrılacaktır.

C) Tasnifi muktezî cevâmi ve mesâcid-i şerife beyninde asgarî 500 (beşyüz) metre bulunması lâzımdır. Hîn-i hâcette bunların vaziyet-i mi'mâriyye itibari ile ehemmiyyetleri, mevki ve cesâmetleri, cemââtinin çokluğu nazar-ı dikkate alınarak mesâfeler arasında ta'dilât icrâ edilmesi câizdir."

<sup>27</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 14 11. "Madde 5- Hademesi tesbît olunan cevâmi ve mesâcidden kadro fazlası kalan hademe ile 500 metre dâhilinde kalıp ta tasnif hârici bırakılacak cevâmi ve mesâcid-i şerîfeden kadro hârici kalan hademegân vazîfelerine devam edecek ve muhassasâtlarını kemâ-fi-s-sâbık alacaklar ve ancak

Selon cet article, le personnel des mosquées pouvaient être exclus du cadre selon les principes énoncés dans l’alinéa B de l’article 3, et/ou dans le cas où la mosquée où ils étaient employés ne répondait pas à la condition selon laquelle il devait y avoir une mosquée par 500 mètres. Dans ce contexte, l’article cinq admet également une seule condition pour l’exclusion des mosquées du cadre. Il s’agit du principe de 500 mètres, précisé dans l’alinéa C de l’article 3 du règlement en question.

Pour conclure, l’idée du classement des mosquées, qui existait depuis les années 1910 et qui avait pour objectif principal d’élever les salaires et d’améliorer les conditions de vie du personnel des mosquées, s’était évolué vers une autre direction avec le deuxième règlement de classement préparé par la DAR en vertu de l’article quatorze de la Loi de Budget général de 1927 : dans cette nouvelle direction, il était question de procéder à la fermeture des mosquées conformément aux « besoins réels ». Avec le règlement de classement préparé par le DGW en 1932, le régime de parti unique *enrichira* le sens du concept de « besoins réels ». Toutefois, avant de passer à l’analyse de ce règlement préparé par le DGW, il faut parler d’un autre sujet : le transfert de compétences de la DAR au DGW.

En vertu de la Loi no. 429 du 3 mars 1924 sur la Suppression des Ministères de la Charia et des waqfs et du Ministère de la Guerre, la direction de toutes les mosquées et masdjids de la République de Turquie avait été confiée à la DAR.<sup>28</sup> La DAR a continué à assumer cette fonction jusqu’à l’adoption de la Loi du Budget financier de 1931 du DGW du 8 juin 1931.<sup>29</sup> Selon l’article six de cette loi, « la direction des mosquées et des masdjids de la République de Turquie, ainsi que leur personnel, [était] transférée à la Direction générale des Waqfs. ».

Dans les sources consultées au cours de notre recherche, il n’a pas été possible de trouver une explication satisfaisante sur les raisons du transfert de compétence dont il vient d’être question. Par exemple, Jäschke, après avoir précisé qu’avec cette loi, les

---

inhiâl vuku buldukça vâzife ve muhassasâtları tasarruf ve bu tasarrufât kadro dâhilindeki hademe-i mevcûde muhassasâtına bî-inha tadrîcen zam olunacaktır.”

<sup>28</sup> *Düstur*, (3e série), Vol. 5, No: 154, pp. 665-666.

<sup>29</sup> *Düstur*, (3e série), Vol. 12, No: 155, pp. 551-552.

compétences dont disposait auparavant la DAR allaient être rétrécies dans une large mesure, écrit que ces compétences allaient être transférées de nouveau à la DAR sous le gouvernement de Şemsettin Günaltay le 23 mars 1950, dans le cadre « de la politique générale sur la religion, adoptée par le Parti du Peuple depuis la Deuxième Guerre mondiale, et continuée fermement par le Parti démocrate suite à sa victoire électorale du 14 mai 1950 ». <sup>30</sup> Donc, selon Jäschke, le transfert de compétences de 1931 est également déterminé par la « politique générale sur la religion ». Cette manière d'interpréter est logique, selon notre opinion. Or, Jäschke ne fait pas d'explication sur les raisons de la réalisation d'un transfert entre la DAR et le DGW pour les raisons liées à la « politique générale de religion », alors que toutes les deux institutions sont des institutions étatiques. Pour cette raison, la thèse avancée par Jäschke est mal fondée.

Dans le même cadre, Öztürk avance une autre hypothèse, selon laquelle le transfert de compétences serait réalisé parce que le classement menée par la DAR touchait « bon gré mal gré » le DGW pour les raisons de propriété. <sup>31</sup> Toutefois, il ne fonde pas cette hypothèse sur le texte de la loi.

Quant à İştâr B. Tarhanlı, elle précise, premièrement, la date et la loi du transfert de compétences dont il s'agit. Ensuite, elle continue sa travail avec les discours parlementaires de Hasan Fehmi Bey, chef de la Commission de Budget de la GANT. <sup>32</sup> Hasan Fehmi Bey s'exprimait ainsi dans son discours cité directement par Tarhanlı :

Avant, l'Administration des Waqfs donnait six cent mille livres du revenu recueilli des waqfs aux Finances, vis-à-vis des salaires et allocations du personnel des établissements de charité. Et les Finances, après avoir ajouté une certaine somme, payait les salaires du personnel des établissements de charité à partir du Budget des Affaires religieuses. Pour finir avec cette application non-naturelle, le gouvernement a transféré les salaires du personnel des établissements de charité directement au budget des Waqfs, ce qui veut dire une institution de secours social,

---

<sup>30</sup> Jäschke, pp. 59-60 et 67.

<sup>31</sup> Öztürk, p. 474.

<sup>32</sup> İştâr B. Tarhanlı, **Müslüman Toplum Laik Devlet/Türkiye'de Diyanet İşleri Başkanlığı**, Afa Yay., İstanbul., 1993, p. 44. Tarhanlı n'a pas fait de révisions dans la nouvelle version de son ouvrage. Cf. İştâr Gözaydın, **Diyanet/Türkiye Cumhuriyeti'nde Dinin Tanzimi**, İletişim Yay., İstanbul, 2009, pp. 65-66.

en effet, même partiellement, c'était l'autorité compétente. Ainsi, il n'est resté plus de lien entre le budget d'État et le personnel des établissements de charité.<sup>33</sup>

Hasan Fehmi Bey, en tant que chef de la Commission de Budget, exprimait les points de vue sur les raisons pour faire un tel transfert de compétences. Or, le discours selon lequel le transfert de compétences aurait été réalisé pour empêcher la situation non-naturelle en ce qui concerne le paiement des salaires du personnel des institutions de charité ne peut pas fournir de réponse sur les raisons de la réalisation du rebours du transfert dans une période où la politique générale de religion du PRP subissait, comme le soulignait Jäschke, un changement. Après avoir cité les discours de Hasan Fehmi Bey, Tarhanlı continue son étude ainsi :

D'autre part, malgré tout, avec la modification en question, les compétences de la Direction des Affaires religieuses avaient été rétrécies à un degré important. Par ailleurs, l'article 7 de la Loi incluait la clause selon laquelle les mosquées et les masdjids allaient être classifiées selon les « besoins réels » jusqu'à la fin de l'année fiscale 1931, et de nouveaux postes allaient être créés tout en déterminant les tâches qui rendaient possible l'unification ; ainsi, un rétrécissement avait été également entrepris pour le personnel.<sup>34</sup>

Selon Tarhanlı, avec le transfert de compétences, les compétences de la DAR ont été rétrécies « à un degré important », et le nombre du personnel a été diminué. Mais, Tarhanlı ne problématise pas les raisons qui ont poussé le pouvoir de parti unique à rétrécir les compétences d'une institution qui lui est liée « à un degré important » et à diminuer le nombre de personelles de cette institution.

Comme le souligne Tarhanlı, la Loi de Budget financier de 1931 du DGW ne concerne pas uniquement le transfert de l'administration des mosquées au DGW, mais

<sup>33</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 4, Session extraordinaire, Vol. 2, 11<sup>e</sup> Réunion (08.06.1931), p. 46. “Evvelce hademei hayratın maaş ve ücretlerine mukabil Evkaf idaresi, vakıflardan topladığı hasıllattan altı yüz bin lirayı maliyeye veriyordu. Maliye de bunun üzerine bir miktar daha ilâve ederek hademei hayratın maaşatını Diyanet İşleri bütçesinden tediye ediyordu. Hükûmet bu gayri tabiiliği kaldırmak için hademei hayrat maaşatını doğrudan doğruya, bir muaveneti içtimaiye müessesesi demek olan, evkaf bütçesine devretmiş oldu ki, zaten kısmen de merci orası idi. Bu suretle Devlet bütçesi ile hademei hayratın alâkası kesilmiş oldu.”

<sup>34</sup> Tarhanlı, p. 44. “Öte yandan yine de, anılan düzenlemeyle Diyanet İşleri Reisliği'nin yetkileri önemli ölçüde daraltılmıştı. Ayrıca Kanun'un 7 nci maddesi, 1931 mali yılı sonuna kadar cami ve mescitlerin 'hakiki ihtiyaca' göre tasnif edileceği ve birleştirmeye olanak veren görevlerin de belirlenerek yeni kadroların bu suretle saptanması hükmünü getirmiş; böylece personelde de kısıtlamaya gidilmişti.”

elle donne également la responsabilité de faire le classement des mosquées en vertu des « besoins réels » au DGW – cette responsabilité avait été accordée à la DAR auparavant, en 1927 (art. 7). Le DGW a préparé un règlement<sup>35</sup> équivalent à celui qui avait été préparé par la DAR, pour mettre cette tâche en application. Selon nous, pour pouvoir comprendre les raisons du transfert de compétence dont nous venons de parler, il convient de comparer le deuxième règlement préparé par la DAR le 8 janvier 1928 avec ce nouveau règlement préparé en 1932 par le DGW sur le même sujet.

Le Règlement sur le Classement des Mosquées et la Détermination de leurs cadres, préparé par le DGW et mis en vigueur après avoir été adopté par le CDM le 25 décembre 1932 se compose de vingt articles. Comme on vient de le dire plus haut, dans le Règlement préparé par la DAR, les principes du classement et de l'exclusion de cadre du personnel des mosquées avaient été traités dans un seul article.<sup>36</sup> Par contre, le règlement du DGW faisait des distinctions très claires entre les principes de classement et exclusion de cadre des mosquées et d'une part, et l'exclusion de cadre du personnel des mosquées de l'autre, ces questions étant traitées sous trois articles. Le premier de ces articles est l'article trois, qui précisait les principes de classement des mosquées.

Article 3 : Pour le classement des mosquées et des masdjids selon les besoins, toutes les mosquées de toutes les localités seront déterminées selon ces critères :

- 1) Pour combien de prières et quelles prières elles sont ouvertes
- 2) Leur distance avec les mosquées et masdjids de proximité, et les noms de ces mosquées
- 3) Si elles sont dans les locaux de marché et de bazar, et le degré de leur communauté
- 4) Si elles ont une importance du point de vue de leur grandeur, du nombre de leurs minarets et des galeries de leurs minarets, si elles ont une valeur historique ou architecturale, si elles se trouvent ou non en état de ruine, et leur situation future du point de vue de la carte de propriété
- 5) A quel waqf inscrit ou attaché, ou à quelle waqf administré par la communauté ils appartiennent.<sup>37</sup>

<sup>35</sup> **Mecmua**, “Türkiye Cumhuriyeti Dahilindeki Cevami ve Mesacidin Tasnifi ve Kadrolarının Tespiti Hakkındaki 8 Kanunusani 1928 Tarih ve 6061 Numaralı Talimatnameyi Muaddil Talimatname”, Vol.4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, pp. 21-25.

<sup>36</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 14 11.

<sup>37</sup> **Mecmua**, “Türkiye Cumhuriyeti Dahilindeki Cevami ve Mesacidin Tasnifi ve Kadrolarının Tespiti Hakkındaki 8 Kanunusani 1928 Tarih ve 6061 Numaralı Talimatnameyi Muaddil Talimatname”, Vol.4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, p. 22. “Madde 3: Cami ve mescitlerin ihtiyaca göre tasnifleri için her mahalde bulunan bütün camiler:

1) Kaç vakte ve hangi vakit namazlarına küşade olduğu

Il est clair que les principes exprimés dans ce règlement étaient rédigés d'une façon beaucoup plus détaillée par rapport au règlement de la DAR. Alors qu'il y avait un seul principe sur le classement des mosquées dans le règlement de la DAR, le nouveau règlement contenait quatre nouveaux principes. L'article suivant précisait les principes d'exclusion de cadre des mosquées :

Article 4 : Après la détermination des mosquées et des masdjids dans le cadre des principes énumérés dans l'article trois, pour qu'une mosquée puisse rester dans le cadre du classement il est requis que cette mosquée :

- 1) Soit ouverte pour les cinq prières de la journée,
- 2) Dispose d'une communauté,
- 3) Que la distance avec les mosquées de proximité ne soit pas moins de cinq cent mètres,
- 4) Soit en bon état,
- 5) Soit en situation sure vis-à-vis de la carte de propriété.<sup>38</sup>

Comme on vient de le souligner plus haut, alors que le règlement de la DAR ne précisait qu'un seul principe pour l'exclusion de cadre des mosquées, ce nouveau texte en énumérait cinq. De plus, l'ancien règlement précisait d'importantes exceptions à la règle de cinq cent mètres tout en tenant compte de l'importance architecturale, de la situation et de la grandeur des mosquées, et de la quantité de leurs communautés ; par ailleurs, dans la rédaction de ces principes, une langue très floue avait été utilisée.<sup>39</sup> Le nouveau règlement précisait aussi certaines exceptions, mais la langue de rédaction était beaucoup plus concrète. Dans le règlement du DGW, ces exceptions avaient été précisées dans les articles cinq, sept et huit.

---

2) Civarındaki cami ve mescitler ile olan mesafesi ve bu camilerin isimleri

3) Çarşı ve Pazar mahallinde olup olmadığı ve cemaatinin derecesi

4) Cesametine, minare ve şerefesinin adedi, tarihî veya mimarî bir kıymeti haiz olup olmadığı ve mamur veya harap bir halde bulunup bulunmadığı ve memleket haritası itibariyle müstakbel vaziyeti

5) Evkafi mazbuta veya mülhaka veya ancemaatin idare edilen vakıflardan hangisine mensup olduğu tesbit edilecektir.”

<sup>38</sup> **Mecmua**, “Türkiye Cumhuriyeti Dahilindeki Cevami ve Mesacidin Tasnifi ve Kadrolarının Tespiti Hakkındaki 8 Kanunusani 1928 Tarih ve 6061 Numaralı Talimatnameyi Muaddil Talimatname”, Vol.4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, p. 22. “Madde 4: Cami ve mescitler üçüncü maddedeki esaset dairesinde tesbit edildikten sonra her hangi bir caminin tasnif dahilinde kalabilmesi için:

1) Beş vakte küşade bulunması,

2) Cemaati olması,

3) Civarındaki camilerle arasındaki mesafenin beş yüz metreden dun olmaması,

4) Mamur olması,

5) Memleket haritasına nazaran müstakbel vaziyetinin emin olması lâzımdır.”

<sup>39</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 14 11.

Article 5 : Certaines mosquées et certains masdjids qui, bien qu'ouverts pour les cinq prières, répondent aux conditions no. 2, 3, 4 et 5 de l'article 4, peuvent être inclus dans le classement. Toutefois, il est obligatoire d'expliquer en détail les raisons que leur maintien soit désiré.

Article 7 : Dans le classement, les mosquées et masdjids qui ont une valeur historique ou architecturale ainsi que ceux qui sont administrés par les membres d'un conseil de gestion ou par la communauté sont de préférence maintenus.

Article 8 : Si plus d'une mosquée ou d'un masdjid est laissé dans le cadre du classement bien qu'ils soient dans la distance de cinq cent mètres, il est obligatoire d'en faire savoir la raison d'une façon détaillée.<sup>40</sup>

Il est possible de constater que la règle d'être « ouvert pour les cinq prières », qui était le principe de classement dans le règlement de la DAR, était transformé en le principe d'exclusion de cadre dans le règlement du DGW. A cela on peut ajouter que dans l'ancien règlement, il était dit « il est admissible de faire des modifications dans les distances, en tenant compte de leur importance, situation et grandeur du point de vue architecturale, et de la grandeur de leur communauté »<sup>41</sup> tout en énumérant un grand nombre d'exceptions pour l'exclusion de cadre des mosquées, alors que dans le nouveau règlement, bien qu'une mosquée puisse répondre aux exceptions d'exclusion de cadre, les commissions de classement étaient tenues de motiver d'une façon détaillée leur décision d'appliquer l'exception. Autrement dit, alors que dans le règlement de la DAR, les décisions des commissions de classement pour maintenir les mosquées dans le cadre, dans le nouveau règlement, même le maintien des mosquées qui répondaient aux critères d'exception était rendu difficile, comme le démontre le langage utilisé dans le texte du règlement.

<sup>40</sup> **Mecmua**, "Türkiye Cumhuriyeti Dahilindeki Cevami ve Mesacidin Tasnifi ve Kadrolarının Tespiti Hakkındaki 8 Kanunusani 1928 Tarih ve 6061 Numaralı Talimatnameyi Muaddil Talimatname", Vol. 4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, pp. 22-23. "Madde 5: Beş vakte küşade olmamakla beraber 4 üncü maddedeki şartlardan 2, 3, 4 ve 5 inci şartları haiz olması itibarile de bazı cami ve mescitler tasnif dahilinde bırakılabilirler; Ancak bunların neye binaen ipkaları istenildiği nizalarında biletraf izah edilmesi lazımdır.

Madde 7: Cami ve mescitlerin tasnifinde tarihî veya mimarî bir kıymeti haiz olanlarla mütevellî mahsusları tarafından veya ancemaatin idere edilenler tercihan ipka olunur.

Madde 8: Beş yüz metre dahilinde olmakla beraber herhangi bir sebeple birden fazla cami veya mescidin tasnif dahilinde bırakılması zarureti bulunduğu takdirde bu sebebin biletraf bildirilmesi lazımdır."

<sup>41</sup> **BCA DİBK**, 51/ 2 14 11. "Vaziyet-i mi'mâriyye itibari ile ehemmiyyetleri, mevki ve cesâmetleri, cemâatinin çokluğu nazar-ı dikkate alınarak mesâfeler arasında ta'dilât icrâ edilmesi câizdir."

Quant à l'article sept, il est possible de constater que, visiblement, un grand marge de manœuvre avait été laissé aux commissions au sujet de l'exclusion de cadre. En effet, si on prend en considération le style utilisé dans l'ensemble du règlement, cet article paraît à part par rapport aux autres. Toutefois, si on étudie cet article avec l'article huit, on peut voir que la *liberté d'interprétation* accordée aux commissions n'est pas tellement large. En effet, selon notre opinion, cet article, tout comme l'article cinq, a été ajouté pour rendre difficile le maintien du cadre. Bien que le devoir du maintien des mosquées qui ont une valeur historique ou architecturale et qui ne sont pas enregistrés soit laissé aux commissions, il a été demandé aux commissions de donner des informations détaillées sur les raisons qui les poussèrent à faire ce choix. Dans les années de 1930 où, si on se réfère à Ahmet Hamdi Başar, tout le monde faisait de son mieux « pour ne pas faire figure de réactionnaire ou pieux »,<sup>42</sup> il est possible de dire que les commissions ne devaient pas être tout à fait enclines à utiliser ce droit *d'interprétation* qui leur avait été accordé. Dans ce contexte, il ne semble pas possible d'analyser l'article sept dans un contexte différent que les articles cinq et huit.

Pour conclure, il est possible de dire que le règlement préparé par le DGW avait été rédigé dans le but d'exclure de cadre et de fermer un plus grand nombre de mosquées par rapport à celui prévu par le règlement de la DAR, grâce à l'augmentation du nombre de principes de classement et d'exclusion de cadre, et à la diminution des exceptions permettant l'empêchement du classement. Or, pourquoi le DGW a été préféré au lieu de la DAR pour cette tâche ? Il serait simpliste de répondre à cette question en disant que c'était la conséquence naturelle du transfert de compétence de 1931. Par ailleurs, après une telle réponse, il faudrait aussi expliquer les raisons de ce transfert de compétence.

Bien que l'on ne puisse pas répondre à cette question sous la lumière de nos connaissances actuelles, il est possible de faire des hypothèses sur la réponse éventuelle qui pourrait être donnée à cette question, et sur les raisons du transfert de compétences, en prenant comme point de départ les objections faites par la DAR au règlement préparé par le DGW.

---

<sup>42</sup> Ahmet Hamdi Başar, *Atatürk'le Üç Ay ve 1930'dan Sonra Türkiye*, Tan Matbaası, İstanbul, 1945, p. 51.

Comme on vient de l'analyser d'une façon détaillée, l'administration des mosquées et du personnel de mosquées avait été reprise de la DAR et confiée au DGW en vertu de l'article six de la Loi de Budget financier de 1931 de DGW, et l'article sept de la même loi avait transféré le devoir de classement au DGW.<sup>43</sup> Le DGW avait préparé une proposition de règlement pour répondre à cette tâche, et l'avait envoyée à l'Office du Premier Ministre pour obtenir l'accord du CDM. L'office du Premier Ministre avait demandé de la DAR ses avis sur la proposition. Dans la proposition, il était précisé que les directeurs ou fonctionnaires des waqfs, et dans les régions où ceux-là faisaient défaut, le plus haut fonctionnaire de la collectivité territoriale allait être nommé à la présidence des commissions chargées de faire le classement. Dans ce texte, les muftis, qui étaient au statut de président de commission dans le règlement de la DAR, étaient réduits au statut de simple membre de commission. Avant tout, les responsables de la DAR avaient objecté à cela, et dans la suite, ils avaient dit que les critères de l'exclusion de cadre étaient trop lourdes, que surtout la condition d'être ouvert à chacune des cinq prières de la journée était injuste, que, dans certaines conditions, même une très importante mosquée ne pouvait pas être ouverte pour chacune des cinq prières dans la journée, et qu'une mosquée de grande utilité pouvait être en état de ruine. En dernier lieu, ils avaient dit que les seules mosquées enregistrées devaient être inscrites au classement, comme c'était le cas dans le règlement qui avait été préparé par eux, que les mosquées dépendantes et communautaires<sup>44</sup> ne devaient pas être incluses au classement. Autrement dit ; la DAR insistait sur le règlement qu'il avait lui-même préparé.<sup>45</sup>

Si on fait une lecture soigneuse, il est possible de se rendre compte du fait que les points d'objection de la DAR contre la proposition de règlement du DGW se concentrent sur les clauses qui réglementaient l'exclusion de cadre et la fermeture des mosquées. La DAR n'avait pas désiré, clairement, la fermeture d'un plus grand nombre de mosquées. Quant au gouvernement de parti unique, il croyait, certainement, que la fermeture d'un

---

<sup>43</sup> **Düstur**, (3e série), Vol. 12, No: 155, pp. 551-552.

<sup>44</sup> Les mosquées se divisent en trois selon leur moyen d'administration. Les mosquées enregistrées sont administrées directement par le DGW ; les mosquées dépendantes par les conseils de gestion contrôlés par le DGW ; les mosquées communautaires directement par la communauté.

<sup>45</sup> Öztürk, p. 475.

plus grand nombre de mosquée était nécessaire conformément aux « besoins réels ». Sous la lumière de ces informations, il est possible d'affirmer que l'une (et probablement la plus importante) des raisons de la reprise de la compétence d'administration et du classement des mosquées de la DAR et du transfert de cette compétence au DGW est le fait que la DAR n'était pas en mesure de répondre aux demandes du pouvoir sur le classement.

Jusqu'à ce moment, on a analysé les documents juridiques sur l'exclusion de cadre et la fermeture des mosquées. Toutefois, ces réglementations juridiques avaient également un autre pilier : la vente des mosquées qui avaient été exclues du cadre et fermées en vertu du classement.

Comme le souligne Öztürk, jusqu'à 1935, dans les lois et règlements en rapport avec le sujet, il n'y avait aucune clause explicite sur le sort des mosquées exclues du classement.<sup>46</sup> Cette imprécision avait été évitée grâce à la Loi des Waqfs du 5 juin 1935 no. 2762<sup>47</sup> et la Loi no. 2845 du 15 novembre 1935 sur le Classement des mosquées et des masdjids et sur le salaire qui va être versé au personnel des mosquées et des masdjids.<sup>48</sup> Dans l'article dix de la Loi des Waqfs, il était possible de lire :

Article 10 : Les waqfs dont l'utilisation selon l'intention assignée n'est pas convenable selon la loi ou l'ordre public, peuvent être assignés, par la proposition du conseil d'administration et par la décision du Conseil des Ministres, à d'autres œuvres de charité qui sont réels dans la mesure du possible, par ailleurs, ces œuvres de charité peut être transféré, de la même façon, aux autres œuvres de piété, après être échangés contre des biens ou de l'argent.

Les monuments qui ont une valeur architecturale et historique ne peuvent pas être vendus.<sup>49</sup>

---

<sup>46</sup> Öztürk, p. 476.

<sup>47</sup> **Düstur**, (3e série), Vol. 16, No: 230, pp. 1293-1303.

<sup>48</sup> **Düstur**, (3e série), Vol. 17, No: 6, pp. 13-14.

<sup>49</sup> **Düstur**, (3e série), Vol. 16, No: 230, p. 1296. "Madde 10: Tahsis edildikleri maksada göre kullanılmaları kanuna veya amme intizamına uygun olmıyan veyahud işe yaramaz bir hale gelen hayrat vakıflar, idare meclisinin teklifi ve Bakanlar Heyetinin kararı ile mümkün mertebeye gayeince aynı olan diğer hayrata tahsis edilebileceği gibi bu kabil hayrat ayın veya para ile değiştirilerek elde edilecek ayın veya para dahi aynı suretle diğer hayrata tahsis olunabilir. Mimarî ve tarihî değeri olan eserler satılamaz."

Dans la Loi no. 2845 qui se composait de quatre articles, l'article premier contenait les clauses sur la vente des mosquées :

Article 1 : La Direction Général des Waqfs détermine les cadres de personnel tout en unifiant les tâches qui sont agréés pour être unifiées du point de vue du classement des moquées et masdjids selon les besoins réels, du temps ou de l'espace ; et tout en faisant des transferts en vertu des nécessités des services.

Les mosquées et les masdjids qui resteront exclus du classement seront fermés selon les procédés et la législation, pour être utilisés d'une autre manière.

Le personnel des mosquées et masdjids fermés reçoivent la moitié des salaires et tâches jusqu'à leur nomination à une nouvelle fonction, parmi ce personnel, ceux qui ont plus de cinquante ans et qui ont dans le même temps servi au moins vingt années reçoivent un salaire complet.<sup>50</sup>

Il est possible de constater que même dans cette loi qui rendait possible la vente des mosquées, il n'y avait pas de mention directe à la possibilité de vente des mosquées qui avaient été exclues de cadre. En effet, lors des débats parlementaires sur la loi, Refik İnce, député de Manisa, s'était exprimé ainsi, probablement en raison de cette imprécision :

Ici, il est dit qu'elles vont rester hors de classement, qu'elles peuvent être fermées selon les procédures et la législation, pour être utilisées d'une autre manière. A quoi correspondent ces procédures et cette législation ? Il s'agit de quelle procédure, et quelle législation. Il est dit qu'elles peuvent être fermées et qu'elles peuvent être utilisées d'une autre manière. Qu'est-ce que cela veut dire ?<sup>51</sup>

C'est Fahri Bey, directeur général des Waqfs, qui a du remédier contre cette imprécision. Après le discours de Refik İnce, il a déclaré le motif principal de la loi en disant « Les mosquées et masdjids devenus inutiles en conséquence du classement sont

<sup>50</sup> **Düstur**, (3e série), Vol. 17, No: 6, pp. 13-14. "Madde 1: Evkaf Umum Müdürlüğünce, Cami ve mescidler hakikî ihtiyaca göre tadilen tasnif ve zaman ve mekân itibarile birleştirilmesi kabil olan vazifeler birleştirilmek ve hizmetlerin icablarına göre lâzım gelen nakiller yapılmak suretile hademe kadroları tesbit olunur.

Tasnif harici kalacak cami ve mescidler usul ve mevzuata göre kendilerinden başkaca istifa edilmek üzere kapatılır.

Kapatılan cami ve mescid hademesinin vazife ve tahsisatları yeni bir vazifeye tayinlerine kadar nısıf ve bunlardan yaşı elli ve aynı zamanda hizmet müddeti yirmi yılı doldurmuş olanların vazife ve tahsisatları tam olarak verilir."

<sup>51</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 5, Année de session: 1, Vol. 6, 3<sup>e</sup> Réunion (08.11.1935), p. 20. "Burada tasnif harici kalacaklar, usul ve mevzuata göre başka şekilde istifade edilmek üzere kapatılır, deniyor. Bu usul ve mevzuattan maksat nedir? Hangi usul ve mevzuattır. Kapatılır ve başka şekilde istifade edilir, deniyor. Bundan maksat nedir?"

vendus »<sup>52</sup>. Après cette réponse claire donnée à la question de Refik İnce, Fahri Bey avait continué ainsi ses propos :

Ce procédé de vente est soumis à la même procédure que les autres bâtiments officiels. Si on approuve la vente en contrepartie de l'argent liquide et si c'est de manière à fournir de l'intérêt, on va en profiter d'une certaine manière. En deuxième lieu, il s'agit du transfert de l'argent qui va être obtenu de là aux autres monuments sacrés. Nous allons prendre soin de cela.<sup>53</sup>

Ainsi, Fahri Bey précisait aussi la procédure et la législation qui devaient être respectées dans les ventes de mosquées. Comme on va le voir dans la deuxième partie de ce mémoire, les ventes qui ont suivi l'adoption de la Loi no. 2845 allaient être réalisées en vertu de l'article dix de la Loi des Waqfs. Après la mise en vigueur des deux lois en question, le pouvoir de parti unique avait complété l'arrière-plan juridique des fermetures et ventes de mosquées.

Pour conclure ; le processus de classement que l'on vient d'analyser dans le cadre de notre étude de l'arrière-plan juridique des fermetures et ventes de mosquées démontre qu'il y a une continuité entre la seconde monarchie constitutionnelle et la période républicaine. Avec l'article 14 de la Loi de Budget général de 1927 et avec le règlement no. 6061 préparé par la DAR en vertu de cette loi, le processus de classement s'est évolué vers les fermetures et ventes de mosquées dans une manière systématique. La discussion que l'on a menée sur les raisons du transfert de compétences qui a été réalisé avant la mise en vigueur du règlement du DGW de 1932 qui était rédigé pour fermer plus de mosquées, nous démontre que le transfert de compétences n'a pas été fait, contrairement à ce que prétendait le gouvernement, pour empêcher le caractère « non-naturel » du paiement de salaires du personnel des institutions de charité. Si on continue cette discussion en partant des points d'objection de la DAR contre le règlement du DGW, on peut tirer une conclusion selon laquelle le transfert de compétence avait été réalisé probablement par le fait que la DAR ne voulait pas diminuer le nombre de

<sup>52</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 5, Année de session: 1, Vol. 6, 3<sup>e</sup> Réunion (08.11.1935), p. 20.

<sup>53</sup> **TBMM ZC**, Cycle: 5, Année de session: 1, Vol. 6, 3<sup>e</sup> Réunion (08.11.1935), p. 20. "Bu satış muamelesi diğer mebanii resmiyenin tâbi olduğu usule tâbidir. Eğer akara tahvil etmeği tensib ederse ve kâr getirecek şekilde ise bunlardan bu şekilde istifade ederiz. 2 ncisi; bundan hâsıl olacak parayı diğer kutsal âbidelere sarfetmek noktasıdır. Buna ihtimam edeceğiz."

mosquées selon les « besoins réels » déterminés par le pouvoir. Les lois réglementant les ventes de mosquées étaient les derniers étapes qui ont complété l'arrière-plan juridique des fermetures et ventes de mosquées.

Dans la partie suivante, on va essayer d'analyser les moyens de mise en action du processus de fermeture et de vente des mosquées, dont les modalités juridiques étaient déjà déterminées.

## CHAPITRE II : FERMETURES ET VENTES DE MOSQUÉES : MISE EN APPLICATION

Comme on vient de le souligner dans le chapitre précédent, c'est la Loi no. 2845 du 15 novembre 1935 sur le classement des mosquées et sur le salaire qui va être versé au personnel des mosquées qui a rendu juridiquement possible la vente des mosquées qui ont été tenues hors du cadre après le classement. Or, comme l'a prouvé Nazif Öztürk à partir des décisions de vente, la vente des mosquées avait été entreprise bien avant la préparation de cette loi, en 1927.<sup>1</sup> Les ventes ont été réalisées par la décision du CDM, avant ou après la loi en question.

Si on analyse les décrets du CDM, on peut voir que les décisions de vente qui ont été prises avant la mise en vigueur de la Loi no. 2845 ont été mises en application sous la forme de l'acceptation par le CDM de la proposition faite par la note du DGW. Après la mise en vigueur de la Loi, les ventes ont commencé à être réalisées, en vertu de l'article no. 10 de la Loi des Waqfs, par l'acceptation par le CDM de la note du Conseil d'administration du DGW. Autrement dit, dès lors, les ventes avaient pour appui un article de loi. Il n'était donc pas opportun pour le gouvernement de parti unique de trouver une *raison* pour les ventes. On peut expliquer le terme *raison* en comparant les décrets qui ont été publiés avant et après la promulgation de la loi. Par exemple, dans un décret publié le 12 juillet 1934, avant la mise en vigueur de la loi, il était écrit :

---

<sup>1</sup> Öztürk, p. 485.

République de Turquie, Office du Premier Ministre  
 Directorate des Décisions  
 No: 2 / 1012

12/7/1934

#### Décret

Tenant compte du fait qu'il y ait une mosquée ouverte à la prière à proximité de la Mosquée de Muhiddin İlyas Çelebi à İstanbul, à Yedikule, et du fait que la plupart des habitants des alentours soient des non-musulmans, il a été décidé de la vente de ladite mosquée aux enchères ; cette décision a été prise et adoptée suite à la proposition émise par la note du 9 juillet 1934 no. 14745578 de la Direction générale des Waqfs, pendant la réunion du 12 juillet 1934 du Conseil des Ministres.<sup>2</sup>

A la même époque, dans un autre décret, il était possible de lire:

République de Turquie, Office du Premier Ministre  
 Directorate des Registres  
 No : 2 / 3041

27/7/1935

#### Décret

Comme il a été constaté que la vente des Mosquées de Ahmet Bey et Kale Meydanı et le Masdjid de Mehmetağa, situés dans la sous-préfecture de Harput de la province d'Elâziz, et qui n'ont pas de valeur historique et architecturale, sera plus bénéfique pour le waqf, il a été décidé de la vente desdites mosquées et dudit masdjid en argent liquide et aux enchères ; cette décision, prise suite à la proposition émise par la note no. 80 du 24 juillet 1935 de la Direction générale des Waqfs, a été approuvée par le Conseil des Ministres le 27 juillet 1935.<sup>3</sup>

Dans chacun de ces deux exemples, le gouvernement a jugé nécessaire de motiver les ventes de mosquées, dans les décrets publiés avant la Loi. Or, après la promulgation de la loi, aucun motif n'était désigné. Dès lors, les décrets avaient été uniformisés, à l'exception des détails d'importance mineure. Il est possible de citer un décret du 13 mai 1936 comme exemple :

<sup>2</sup> BCA BKKK, 30 18 01 02/ 46 50 12. Cf. ANNEXE 5.

<sup>3</sup> BCA BKKK, 30 18 01 02/ 57 62 17. Cf. ANNEXE 6.

République de Turquie, Office du Premier Ministre  
 Directorat des Décisions  
 No. de décision : 2 / 4574

13/5/1936

### Décret

Suite à la note du 11 mai 1936 no. 184090/88 émise par la Direction générale des Waqfs, le Conseil des Ministres a approuvé, le 13 mai 1936, en vertu de l'article 10 de la Loi des Waqfs, la vente des mosquées et masdjids et des terrains énumérés dans la liste annexée, sous condition d'assigner le prix de la vente aux œuvres de piété qui ont les mêmes objectifs.<sup>4</sup>

Après la promulgation de la Loi, il n'y avait pas besoin, pour le gouvernement, de désigner une raison pour les ventes de mosquées. A une première vue, la Loi no. 2845 apparait comme n'ayant aucune signification sauf la légalisation des ventes de mosquées qui, auparavant, étaient réalisés de facto ; or, ce constat n'est pas tout à fait correct. Pour être clair, le gouvernement était *satisfait* au sujet des ventes de mosquées, après la mise en vigueur de la loi. C'est la raison des différences de désignation de motifs dans les décrets que l'on vient de citer ci-dessus. Cette *satisfaction* peut aussi être illustré par les chiffres de vente de mosquées avant et après la mise en vigueur de la loi.

Au sujet du nombre de mosquées sous le régime de parti unique, Nazif Öztürk fait le constat suivant :

Nous disposons de certains chiffres sur le nombre de mosquées et masdjids de waqfs inscrits au niveau du pays entier au moment du passage à la Période républicaine. Toutefois, comme il y avait des waqfs attachés dirigés par leurs administrateurs, et comme ces mosquées, ainsi que celles qui étaient régies par les communautés ou l'administration locale des villages, empêche d'avoir un nombre précis sur les mosquées et masdjids ouverts à cette période.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> **BCA BKKK**, 30 18 01 02/ 64 38 19. Cf. ANNEXE 7.

<sup>5</sup> Öztürk, p. 483. "Cumhuriyet dönemine geçildiğinde ülke genelinde bulunan mazbut vakıf cami ve mescid sayısı hakkında, elimizde bazı rakkamlar mevcuttur. Fakat o dönemde mütevellileri tarafından idare edilen mülhak vakıflarının mevcudiyeti, gerek bu vakıflara, gerekse cemaat eliyle hizmete açık tutulan camiler ile köytüzelkişiliğine ait camilerin bu sayıya dahil edilmemiş olması, bu dönemde ayakta bulunan cami ve mescid sayısının kesin bir şekilde bilinmesini engellemektedir."

Bien que, selon Öztürk, il soit impossible de savoir le nombre précis des mosquées sous le régime de parti unique, les sources secondaires sur ce sujet<sup>6</sup> et les recherches d'archives que nous avons mené nous montrent qu'environ 50% des mosquées ont été exclues du cadre et fermées à cette époque en Turquie.<sup>7</sup> Les informations fournies par l'étude d'Öztürk sur le nombre des mosquées vendues sous le parti unique sont plus nettes. En effet, Öztürk a appuyé les informations statistiques sur les mosquées qui ont été vendues à cette époque aux décisions de vente.

Selon Öztürk, entre 1926 et 1972, 3900 biens immobiliers appartenant aux œuvres de piété ont été vendus. Parmi ces ventes, 84% a été réalisé entre 1926 et 1949, le reste (16%) étant fait entre 1950 et 1972. Öztürk distingue quatre groupes de biens immobiliers d'œuvres de piété : les groupes d'éducation, de service social, de faits divers, et de services religieux (qui comprenait les mosquées, masdjids, lieux de prière, mausolées, cimetières, églises, monastères ainsi que les bâtiments annexes et terrains de ceux-ci). Dans ces quatre groupes, 2997 des immobiliers de piété vendues appartenaient au groupe de services religieux. Dans cette somme, 2815 (97,26%) étaient des mosquées et masdjids.<sup>8</sup>

Pour les années 1926-1972, Öztürk a montré les ventes des immobiliers de piété regroupés en quatre groupes, sous la forme d'un tableau graphique.<sup>9</sup> Si l'on analyse ce diagramme, on peut constater que la vente des immobiliers de piété du groupe des services religieux a suivi un cours palpitant jusqu'à 1935, année d'entrée en vigueur de la loi no. 2845, et que ce cours a suivi une croissance extraordinaire à partir de cette date. La vente des mosquées a atteint le sommet en 1938.<sup>10</sup>

Il est possible d'en déduire que la loi en question a rendu facile les ventes de mosquées, et par là, le gouvernement de parti unique a pu diminuer le nombre des

---

<sup>6</sup> Pour ces sources, cf. Vakıflar Genel Müdürlüğü, **20. Cumhuriyet Yılında Vakıflar**, Başvekâlet Devlet Matbaası, 1943, p. 15., Nihat Aytürk, "Türkiye'de Camiler ve Cami Görevlileri", **Diyanet Gazetesi**, 1990, pp. 4-5.

<sup>7</sup> Öztürk, p. 492.

<sup>8</sup> Öztürk, pp. 491-492.

<sup>9</sup> Öztürk, p. 494. Cf. ANNEXE 8.

<sup>10</sup> Öztürk, p. 492.

mosquées en fonction des « besoins réels ». Les documents dont on dispose nous montrent que le pouvoir a eu recours à d'autres moyens *facilitants* en ce qui concerne les ventes de mosquées.

Immobilier  
218379/18

16/9/1937

#### Aux préfetures

Comme il a aussi été souligné dans les décrets de l'Office du Premier Ministre, l'un parmi les points qui demandent les secours valeureux des administrateurs civils est la question d'échange en argent des biens et œuvres de piété anciens et inutiles.

Pour pouvoir mieux attirer votre intérêt (dont j'ai toujours été reconnaissant en ce qui concerne les affaires de waqf) sur ce point important, je voudrais préciser que le nombre des biens dont la vente a été permise avant et après la publication de la Loi des Waqfs et qui n'ont pas été vendus jusqu'à ce moment dans votre préfecture, a été fixé à ( ) et la somme de leurs valeurs a été fixée à ( ) Livres.

Veillez procéder à la vente de ces lieux dont le maintien n'est pas utile en fonction de leurs revenus, et dont les frais de restauration ne pourront pas être couverts, pour qu'ils ne se détruisent pas complètement dans l'avenir.

Si le retard que prennent les ventes provient du fait que les valeurs fixées auparavant soient considérés comme trop élevées, les commissions de remise vont décider et approuver de nouvelles valeurs conformes aux prix courants (à condition de demander l'avis du Centre pour celles qui dépassent les deux mille Livres), et ils vont être mis aux enchères en partie; dans les rapports mensuels présentés à l'Office du Premier Ministre, les quantités de vente seront indiquées dans des articles particuliers.<sup>11</sup>

Ce document est un exemple de documents présentant des moyens *facilitant* aux préfetures, pour la réalisation *au plus vite possible* de la vente des immobiliers de waqf

<sup>11</sup> **Mecmua**, "Eski ve Faydasız Akarların Satılması İçin Vakıflar İdaresine Muzaheret Edilmesi Hakkında Valilere Yazılan Tahrirâtı Umumiye", Vol. 3, İdeal Matbaa, Ankara, 1941, pp. 203-204. "Başvekalet Yüksek Makamının emirnamelerde de işaret buyurulduğu üzere İdarei Mülkiye emirlerinin değerli yardımlarına muhtaç olan cihetlerden birisi de eski ve faydasız akarların ve hayratın paraya çevrilmesi işi teşkil etmektedir.

Vakıf işlerinde daima büyük şükranla karşıladığım değerli alakanızı bu mühim nokta üzerine bir kat daha çekebilmek için, Vakıflar kanununun neşrinden evvel ve sonra satılmalarına izin verilmiş olan akarlardan henüz Vilayetiniz ve mulhakatında satılmamış bulunanların ( ) adede ve kıymetleri yekûnunun da ( ) Liraya baliğ olduğunu arzetmek isterim.

Temin ettikleri gelirlere göre kalmasında Vakıf için fayda bulunmayan ve tamirlerine gerekli tahsisat da gönderilemeyecek olan bu yerlerin bir gün tamamen göçüp gitmemesi için bir an evvel satışlarının teminine lütuflarımı dilerim.

Şayet satışların gecikmesi evvelce konulan kıymetlerin bugün fazla görünmesinden mütevellit ise ihale komisyonları kariyle rayice uygun yeni kıymetleri takdir ve tasdik olunduktan sonra, yalnız iki bin Liradan yukarı olanları merkezden sorulmak suretiyle kısım kısım artırmaya konulmaları ve Yüce Başvekâlete sunulmakta olan aylık raporlarda satış miktarlarının muntazaman birer fıkra halinde gösterilmesi esbabının temin buyurulmasını derin saygılarımla bilhassa rica ederim."

dont la vente avait déjà été décidée, mais pas appliquée pour des raisons diverses. Cette dépêche devrait être envoyée à chaque préfecture qui disposait de tels immobiliers de waqf. Pour la réalisation des *ventes dans les meilleurs délais*, le pouvoir précisait qu'il était possible de faire une réduction de prix dans les valeurs des immobiliers de waqf. Quant à la volonté de réaliser les *ventes dans les meilleurs délais*, cela a été motivé par la crainte de la démolition des immobiliers de waqf déclassés, en raison d'un manque de soin. Or, les documents auxquels on va faire allusion nous vont montrer que le motif principal du pouvoir n'était pas cela. Selon notre propre opinion, la principale raison d'existence de la volonté de vente immédiate est cette volonté même.

République de Turquie, Direction Générale des waqfs  
 Directorat des Registres  
 No: 227732/1

17/1/1938  
 Résumé

Lieux dont la vente a été décidée par le Conseil des ministres

A la préfecture de Tekirdađı

Nous vous prions de faire publier les annonces de ventes des mosquées et masdjids en tant que « bâtiment de waqf en état de ruine » en indiquant les noms de lieu, de quartier, de rue et du waqf, sans indiquer qu'il s'agit de Mosquées ou Masdjids.<sup>12</sup>

Alors que le précédent document que l'on a analysé concernait les immobiliers de waqf en général, ce document concerne directement les mosquées. Il est clair que la demande publique aux ventes de mosquées n'avait pas atteint le nombre souhaité. Öztürk explique cette situation par la non-approbation par le peuple des politiques appliquées dans le classement et vente des mosquées.<sup>13</sup> Cette thèse que nous adoptons peut être vérifiée par le fait que dans certaines régions, les mosquées vendues soient concentrées en quelques personnes, et que certaines d'entre elles n'ont pas été utilisées par leurs nouveaux propriétaires jusqu'aux années 1950, et qu'elles ont été cédées au DGW et réouvertes au culte, après l'arrivée au pouvoir du PD.

<sup>12</sup> Öztürk, p. 614. "Satılmasına Vekiller heyetince karar verilip tebliğ edilmiş ve edilecek olan Cami ve mescitlerin satış ilânlarının Mevkii, mahalle, sokak ve vakfın adı tasrih edilmek suretile (Harap vakıf bina) şeklinde neşrettirilmesi Cami veya Mescit denilmemesi saygı ile reca olunur."

<sup>13</sup> Öztürk, p. 489.

Par exemple, dans son ouvrage, Necmettin Şahiner, écrit qu'un grand nombre de mosquées vendues à Gaziantep a été concentré dans les mains d'une personne, Babi Şükrü, suite au manque d'intérêt d'autres personnes.<sup>14</sup>

Nazif Öztürk, auteur de l'ouvrage *Türk Yenileşme Tarihi Çerçevesinde Vakıf Müessesesi* auquel on a fait des allusions fréquentes dans notre recherche, et ancien titulaire du poste de directeur de l'office des Œuvres de piété et de Services sociaux du DGW, raconte ainsi l'histoire d'une mosquée qui avait été vendue en 1936 et qui a été réouverte au culte sous le gouvernement du PD :

De temps en temps, il y a des citoyens qui viennent à la Direction générale en disant « ...je dispose de l'acte de propriété de la mosquée qui se trouve en tel lieu. J'ai un pied dans la tombe. Il n'est pas possible de savoir dès maintenant comment mes enfants vont agir après ma mort. Du temps que je suis vivant, je souhaite céder de nouveau la mosquée aux Waqfs ».

La personne qui avait acheté la Mosquée de Ümit Halife à Çorum a fait une telle proposition. Nafiz Battal a dit que cette mosquée avait été mise en vente avec un prix d'adjudication de 400 Livres, et qu'il avait acheté cette mosquée à 460 Livres, en augmentant le prix de 60 Livres ; et qu'il voulait de nouveau céder cette mosquée au waqf. J'ai consulté les documents et les Cahiers de registres des Œuvres de piété. En effet, la Mosquée de Ümit Halife avait été vendue par la décision du Conseil d'administration des Waqfs et du Conseil des ministres, en 1936, pour un prix de 460 Livres. Je suis allé à Çorum et j'ai constaté en personne que cette mosquée avait été rouverte au culte à partir des années 1950, et que son personnel était nommé par la Direction des Affaires religieuses.<sup>15</sup>

Le peuple a cherché à montrer sa non-approbation des ventes de mosquées en ne s'intéressant pas aux mosquées dont la vente était prévue. Ce manque d'intérêt de la part du peuple a poussé les administrateurs à recourir aux solutions *radicales*. Par exemple,

<sup>14</sup> Şahiner, p. 59.

<sup>15</sup> Öztürk, p. 497. "Zaman zaman Genel Müdürlüğe gelerek '...falan yerdeki camii benim üzerimde tapuludur. Benim bir ayağım çukurda. Ben öldükten sonra, çocuklarım nasıl davranır, bunu şimdiden kestirmek mümkün değildir. Hayatta iken camii tekrar vakıflara hibe etmek istiyorum...' diyen vatandaşlar çıkmaktadır.

Böyle bir teklif, Çorum Ümit Halife camiini satın alan şahıstan geldi. Nafiz Battal, bu camiinin Vakıflar tarafından 400 TL ihale bedeli ile satılığa çıkarıldığını, kendisinin ihale bedelini 60 TL artırarak 460 TL'ye satın aldığını, tekrar vakfa hibe etmek istediğini söyledi. Belgelerime ve Hayrat Kütük Defterlerine baktım. Gerçekten de Ümit Halife Camii'nin, Vakıflar İdare Meclisi ve Bakanlar Kurulu Kararlarıyla 1936 yılında 460 TL'ye satıldığını tesbit ettim. Bu camiinin, 1950'lerden sonra ibadete açıldığını, görevlilerinin Diyanet İşleri Başkanlığı'nca tayin edildiklerini Çorum'a giderek bizzat gördüm."

Kemal Güç directeur des Revenus, avait proposé cette méthode pour augmenter la demande aux ventes :

...il faut vendre sur le champ les mosquées qui sont hors de cadre. Bien que des classements aient été entreprises partout, les mosquées qui peuvent être vendues n'ont pas été totalement précisées. Même à Ankara, il n'a pas été possible de préciser quelles mosquées, parmi celles exclues de cadre, ont une valeur historique et architecturale, pour que celles qui vont être vendues soient séparées et vendues... Par ailleurs, on comprend qu'il y aura très peu d'intéressés au cas où les mosquées seront vendues en tant que mosquées. Pour augmenter la demande, il serait convenable de vendre le débris et le terrain séparément.<sup>16</sup>

Les propos de Güç sont bien frappants. Selon l'auteur, les ventes devaient être accomplies immédiatement, et pour cela, il fallait augmenter l'intérêt des gens pour l'offre. Güç dit qu'il y aurait moins d'intéressés au cas où les mosquées étaient mises en vente en tant que mosquées. Puisque l'objectif principal était d'accomplir les ventes dans les meilleurs délais, il fallait détruire, en cas de nécessité, les mosquées qui devaient être vendues, et leurs débris et terrains devaient être vendus séparément. Ainsi, Güç avait dépassé la mentalité qui souhaitait que les annonces de vente mentionnent « bâtiment de waqf en état de ruine » au lieu de mosquée. Il avait défendu la nécessité de vendre les mosquées tout en leur retirant la qualité de mosquée, non seulement dans les annonces, mais aussi dans la réalité effective. En effet, les documents dont on dispose montrent que cette méthode avait été utilisée dans certaines régions.

C [hancellerie de] Droit  
168474/63

11/09/1935

A la direction / fonctionnaires des Waqfs

Un exemplaire de la lettre circulaire envoyée par le Ministère de l'Intérieur aux préfectures sur l'empêchement des points illicites par les municipalités dans les actes auxquelles sont soumises les liquides et terrains appartenant aux waqfs. Il convient de la lire avec attention, et de prévenir toute atteinte illicite, tout en restant en contact permanent avec les plus hauts fonctionnaires civils pour défendre les droits des waqfs.

<sup>16</sup> Öztürk, p. 488. "...kadro harici camileri hemen satmak lâzımdır. Bunun için her tarafta tasnifler yapılmış ise de, satılabilecek camiler tamamen anlaşılammıştır. Ankara da bile kadro harici camilerden hangilerinin tarihî ve mimarî kıymetinin olduğu tesbit ettirilememiştir ki, satılacaklar ayrılınsın da satılığa çıkarılınsın...Bir de camiler cami halinde satılığa çıkarıldığı takdirde, isteklilerin çok az olacağı anlaşılıyor. Rağbeti artırmak için, enkazını ayrı, arsalarını ayrı satmak muvafık olur."

Il paraît que dans certaines préfectures, contrairement aux décrets et ordonnances déjà envoyés, les administrateurs civils et les maires adoptent un comportement illicite envers les biens et œuvres des waqfs et qu'ils font détruire en toute vitesse des bâtiments en bon état sous prétexte que ceux-ci sont sur le point de se démolir, et que, avec des comportements semblables, ils font préjudice aux Waqfs ainsi qu'à la culture nationale.

Je déclare que ceux qui font de tels actes malgré l'existence des moyens indiqués par nos lois, s'engagent sous une lourde responsabilité. Je souhaite que l'on respecte les bâtiments et les souvenirs de la turcité.

Envoyé à toutes les préfectures par télégramme et un exemplaire a été envoyé aux députés.<sup>17</sup>

Il est possible de constater que certains administrateurs locaux étaient *plus royalistes que le roi* en ce qui concerne la vente des mosquées. D'autre part, cette situation n'est pas simplement une *question de mentalité*. Le gouvernement pensait que certains administrateurs locaux avaient fait des actes de corruption dans la vente des immobiliers de waqf. Puisque cela a été expressément souligné, il est possible de dire que la plus importante de ces corruptions était la destruction « en toute vitesse des bâtiments en bon état sous prétexte que ceux-ci sont sur le point de se démolir ». La question qu'il faudrait se poser à ce moment est si cette situation est une corruption. Le thème en question est une action de *destruction*. Bien que l'on puisse dire facilement, que cela était illicite, on ne peut pas dire que c'était un acte *corrompu*. En effet, pour parler de la corruption, il faudrait qu'il s'agisse d'une rente. Or, on ne peut pas parler de rente impliquée dans l'acte de destruction. La rente devrait être apparue après la réalisation de la *destruction*, lors des ventes. Il est possible de présumer que certains administrateurs locaux avaient fait détruire les biens immobiliers de waqf *en très bon*

<sup>17</sup> **Mecmua**, "Belediyelerce Vakfa Ait Akar ve Arsaların Tabi Tutuldukları Muamelelerde Kanun Harici Muamele Yapılmamasına Dair Başvekalet Tezkeresi Dahiliye Vekaletinden Vilayetlere ve Umum Müdürlükten Vakıflar İdarelerine Yapılan Umumi Tebliğler", Vol. 3, İdeal Matbaa, Ankara, 1941, pp. 259-260. "Belediyelerce vakfa ait akar ve arsaların tâbi tutuldukları muamelelerde kanun harici iş yapılmamasına dair İç İşleri Bakanlığınca vilâyetlere gönderilen umumî yazının bir örneği ilâştirilmiştir. Dikkatle okunması ve bu işlerde vakıf haklarını korumak için en büyük mülkiye âmirleri nezdinde sürekli temaslarda bulunarak yolsuz tecavüzlere önceden karşı konulması ehemmiyetle tebliğ olunur.

Müteaddit tebliğlere aykırı olarak yine bazı vilâyetlerde idare âmir ve Belediye Reislerinin vakıflar akar ve hayratına karşı kanunsuz ve yolsuz harekette buldukları ve yıkılmak üzere diye sapaşğlam binaları çarçabuk yıktırdıkları ve daha buna benzer hareketlerle hem Evkafı, hem ulusal kültürü zararlandırdıkları anlaşılıyor.

Kanunlarımızın gösterdikleri yollar dururken bu gibi hallere sapanların kendilerini ağır mes'uliyete koymuş olacaklarını bildiririm. Türklüğün yüksek âbidatına ve yadigârlarına saygı beslenmesini isterim. Telgrafla bütün vilâyetlere yazılmış ve sureti vekillere verilmiştir."

*état* qui devraient être mis en vente, et, en faisant des réductions dans les prix de vente, avaient assuré des rentes pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Ainsi, ils avaient d'une part obtenu les *faveurs* du gouvernement qui voulait un accomplissement immédiat des ventes, et d'autre part, ils avaient obtenu des rentes grâce aux biens immobiliers de waqfs. Or, les actes illicites et corrompus de ces administrateurs locaux avaient probablement dépassé les limites de tolérance du gouvernement. En effet, comme il est possible de le constater dans le document ci-dessous, le gouvernement du parti unique avait même encouragé de temps en temps les administrateurs locaux pour qu'ils ne se tiennent pas minutieusement aux procédures juridiques, pour que les ventes de biens immobiliers de waqfs soient accélérées.

Comptabilité  
199898/83

29/12/1936

A la direction / fonctionnaires des Waqfs

Ce que nous avons entrepris avec les 200.000 Livres empruntés en 1936 sont (...) dignes d'éloges. Pour cela, je suis reconnaissant à mes amis qui ont réussi ces affaires radicales. Pourtant, le devoir qui nous incombe n'a pas été accompli à ce point, avec un travail d'une année. Dans notre Turquie, pays de monuments, et surtout à Istanbul, il y a un grand nombre de monuments nationaux et sacrés qui sont en danger. Pour porter également secours à ces monuments, il faut agir pendant des années et avec un programme systématique, et la capacité d'application de ceci sera possible avec de l'argent.

Nous devons payer les 200.000 Livres que nous avons empruntés pour que l'on puisse faire une demande pour un autre emprunt. Or, les prix de vente en récompense de l'emprunt on atteint seulement 7200 Livres dans sept mois. La plus grande partie des terrains et bâtiments de piété qui seront ainsi vendus sont à Istanbul. Malgré le nombre peu élevé de la vente d'immobilier et la manque d'intérêt pour les terrains de mosquée, pour atteindre le but national, il ne faut pas traiter cela au niveau des affaires ordinaires et il ne faut pas le laisser à son propre cours. J'attends cela des efforts et de l'appréciation de mes chers amis. Vous devez faire tout de votre possible pour obtenir, dans les meilleurs délais, la vente de tous les terrains et bâtiments dans les limites de votre domaine d'autorité, à commencer par les plus précieux. Dans la plupart des cas, la surabondance de cérémonies solennelles qui prend naissance de pensées simples rend immobile les fonctionnaires. Et cela consiste un obstacle au succès. Juste après avoir reçu ce document, je vous prie de penser tout d'abord à la grandeur de l'objectif, et ensuite, de commencer conformément aux soucis déduits de ceci, et de me faire savoir dans quels délais vous pourriez faire ce que vous pouvez.<sup>18</sup>

<sup>18</sup> **Mecmua**, "Abidatın Esaslı Tamiri İçin İstikraz Edilen Paraların Bir An Evvel Ödenmesi İçin Hayrat Satışına Önem Verilmesi Hakkındaki Tahriratı Umumiye", Vol. 3, İdeal Matbaa, Ankara, 1941, pp. 202-

Ce document est très intéressant, notamment pour deux aspects. Premièrement, dans aucun autre document dont nous disposons, les biens immobiliers de waqfs n’avaient été qualifiés de « sacrés ». Deuxièmement, dans aucun autre document, le fait que le souci principal du gouvernement de parti unique était de vendre immédiatement les biens immobiliers de waqf, n’était mentionné aussi clairement. Dans le document, l’accomplissement des ventes avait été qualifié de « objectif national » et les fonctionnaires chargés de réaliser les ventes étaient tenus d’accélérer, dans les mesures du possible, les processus juridiques de vente, tout en tenant compte de la « grandeur de l’objectif ». Selon notre avis, la mention du mot « sacré » différemment au cas d’un grand nombre de documents relatifs à ce sujet, est lié à cette volonté.

Il avait été souligné que l’argent qui allait être obtenu des ventes allait être utilisé dans la réparation des biens immobiliers de waqfs qui avaient une valeur nationale et sacrée. Dans ce cadre, un message était destiné aux fonctionnaires qui pourraient avoir des doutes sur les ventes, en raison de la qualité « sacrée » des mosquées, et qui seraient susceptibles, pour cette raison, d’être réticent à agir avec la sensibilité requise : *Oui, les mosquées sont sacrées, tant qu’elles sont nationales. Justement, pour cette raison, il convient de terminer les ventes de mosquées dans les meilleurs délais. Sinon, nos ‘mosquées sacrées’ seront détruites avec le temps, en raison du manque de soins.* Autrement dit, le gouvernement de parti unique avait voulu utiliser l’image de *mosquée sacrée* que les fonctionnaires avaient probablement, pour accélérer les ventes de mosquées.

---

203. “936 senesinde istikraz ettiğimiz (200.000) lira ile yapılan işler ruhumuz (...) (...) şirah vermeğe lâyıktır. Bundan dolayı bu köksel işleri başaran arkadaşlarıma candan müteşekkirim. Yalnız üzerimize terettüp eden vazife bu kadarla ve bir yıllık mesai ile yerine getirilmiş değildir. Başta İstanbul olmak üzere âbideler diyarı olan Türkiyemizde tehlikeye maruz daha pek çok millî ve kutsî asar vardır. Onların da imdadına yetişebilmek için senelerce ve muntazam bir programla bunlar üzerinde de işlemek lâzım geliyorki bunun kabiliyeti tatbikiyesini temin de para ile olacaktır.

İstikraz ettiğimiz (200.000) lirayı ödemeliyizki başka bir istikraz için müracaat edebilelim. Halbuki istikraza karşılık gösterilen satış bedelleri yedi ay zarfında yalnız (7200) liradan ibarettir. Bu suretle satılacak hayrat arsa ve binalarının ehemmiyetlisi İstanbuldadır. Emlâk satışındaki düşüklük ve cami yerlerine karşı mevcut rağbetsizlik karşısında millî gayeye vusul için bu işi alelâde işler sırasında tutmamak ve kendi haline bırakmamak lazımdır. Bunu kıymetli arkadaşlarımla himmetlerinden ve takdirkârlıklarından bekliyorum. Mıntıkamız dahilinde satılacak bu şekilde ne kadar arsa ve bina varsa en değerlisinden başlayarak satım merasimi her ne yapıp yaparak bir an evvel temin etmelisiniz. Çok defa basit düşüncelerden doğan fazla merasim perestlik idare memurlarının adımlarını yerinde saydırır. Bu ise muvaffakiyete engeldir. Bu yazımı alır almaz evvelen maksadın büyüklüğünü düşünmenizi ve ondan sonra çıkartılacak kayıtlara göre çalışmağa başlamanızı ve bana da ne kadar zamanda ne yapacağınızı bildirmenizi ehemmiyetle reca ederim.”

Dans le document cité ci-dessus, il est clair que le gouvernement de parti unique accordait de l'importance à la restauration des biens immobiliers appartenant aux waqfs, qui avaient une valeur historique et architecturale. Nazif Öztürk écrit que les activités de restauration ont été notamment entreprises d'une façon systématique entre les années 1935 et 1940 et que le gouvernement a fait restaurer, pendant cette période, un millier de mosquées d'importance historique primordiale, en dépendant des millions de Livres.<sup>19</sup> Autrement dit, le gouvernement de parti unique paraît sincère en ce qui concerne la protection des valeurs historiques et architecturales. Or, malgré cette sincérité, il n'est pas possible de dire qu'il a fait preuve de la sensibilité requise pour la détermination de la valeur historique et architecturale des mosquées.

Jusqu'à l'entrée en vigueur de la Loi des Waqfs du 5 juin 1935 no. 2762, c'étaient les membres de la commission chargée de faire le classement qui déterminaient si les mosquées classifiées avaient une valeur historique et architecturale. Après la clause « les monuments qui ont une valeur historique et architecturale ne peuvent pas être vendus » de l'article 10 de cette Loi, le devoir de déterminer les valeurs historiques et architecturales des mosquées a été confié au personnel du ME. Pour cette tâche, le Ministère a chargé les fonctionnaires locaux de l'Education, les instituteurs et parfois les architectes. Par exemple, celui qui avait décidé que le Masdjid de Ahi Musa à Harput pouvait être vendu (faute de valeur historique) était l'instituteur en chef de l'Ecole primaire de Harput. Ainsi, il est possible de dire qu'un grand nombre de mosquées exclues du cadre a été vendu en vertu des rapports préparés par des gens qui n'étaient pas spécialistes du sujet. Un autre point qu'il faudrait souligner est que certaines mosquées dont la manque de valeur historique et architecturale a été certifié par de tels rapports ont été vendus à condition de la cession de leurs ornements architecturaux (dont les pendentifs de voute en bois, pierres en marbre ornementé qui décoraient les portes et les fenêtres) aux musées. Selon Öztürk, cela montre à quel point les décisions pour la détermination de la valeur architecturale et juridique étaient « appropriées ».<sup>20</sup>

---

<sup>19</sup> Öztürk, p. 498.

<sup>20</sup> Öztürk, pp. 486-487.

Après 1945 (donc, après la vente de 70% des mosquées exclues du cadre) le gouvernement de parti unique avait commencé à considérer d'une façon plus soignée cette question, et les hauts fonctionnaires ont intervenu pour la détermination de la valeur historique et architecturale des mosquées. Par exemple, c'était Hasan Ali Yücel, ministre de l'Éducation, qui avait lui-même signé le document qui précisait que la Mosquée de Hacı Recep (Boyalı) à Sivas/Divriği n'avait pas de valeur historique et architecturale et qu'elle pouvait être vendue sans problème.<sup>21</sup> Toutefois, jusqu'à cette date, un grand nombre de problèmes était survenu dans la détermination des valeurs historiques et architecturales des immobiliers des waqfs. La correspondance du directeur des Waqfs d'Edirne avec les institutions concernées nous permet de constater clairement ces problèmes.

15999/181

16/06/1936

A propos des mosquées hors cadre

A la direction générale des Waqfs

Les mosquées d'Edirne hors-cadre ne sont pas limitées aux seules sept mosquées dont les noms et les lieux ont été précisés dans la liste annexée aux ordonnances du 20 novembre 1935 no. 171779/5. Les mosquées mentionnées dans cette liste ont été exclues du cadre ces derniers temps. Or, dans le classement réalisée à l'époque où les mosquées étaient gérées par la Direction des Affaires religieuses, les mosquées qui avaient une valeur historique et religieuse n'avaient pas été prises en considération lors du calcul de la distance de 500 mètres qui avait été requise par la législation de l'époque, et aucune valeur n'avait été accordée aux monuments anciens et rares qui avaient besoin de restauration ; pour cela, un grand nombre de monuments de valeur qui ont une histoire de trois, quatre, cinq siècles et qui portent la grande existence des Turcs en eux, sont restés hors cadre, et parce qu'ils étaient hors cadre, les Waqfs n'ont pas pu entreprendre leur restauration et ainsi, ils ont été transférés comme un tas de linges sales difficiles à nettoyer à l'époque républicaine où une grande importance est accordée aux monuments anciens, et ils ont été transférés en tant que des waqfs ruinés à la direction actuelle des Waqfs.

Aujourd'hui, une nécessité bien urgente s'impose pour que ceux-ci puissent s'émanciper de leur situation actuelle, que ceux qui doivent être conservés soient restaurés et que les autres soient utilisés autrement ou qu'ils soient échangés contre de l'argent liquide et que cet argent soit transféré dans le cadre légal à la construction ou rénovation d'autres monuments de charité et que le présent tableau laid du pays soit débarrassé. Le Premier Ministre İsmet İnönü qui a récemment

---

<sup>21</sup> Öztürk, p. 487.

honoré Edirne par sa présence, a ordonné leur restauration ou enlèvement. Je les énumère un par un :<sup>22</sup>

Après ces propos, il énumérait les situations physiques de 26 mosquées sur 33, et mentionnait le nom de 7 autres mosquées, avant de continuer ses propos.<sup>23</sup>

Il y a des mosquées vieilles et en état de ruine comme Derviş Abi, Mezid Bey, Tay Hatun, Demirtaş Sefer Çelebi, Gülbahar, Umur Bey, que je n'ai pas jugé nécessaire de photographier. Et de plus, dans le complexe de la Mosquée de Bayezid, œuvre très valeureuse de Mimar Hayreddin, des bâtiments à grande valeur historique et architecturale comme la madrasa, l'atelier de bougies, l'hôpital, l'imarat. Pour la raison mentionnée ci-dessus, il faudrait déterminer, avec un moyen bien solide, la destinée de ces monuments qui sont devenus un lourd fardeau pour les Waqfs en les étudiant un par un ; décider quels monuments vont être retenus, et comment vont être utilisés ceux qui sont retenus ; ce qu'il faut faire en ce qui concerne ceux qui ne sont pas retenus. Sur ce sujet, je ne me considère pas en puissance et mesure de décider seul. Selon les instructions nécessaires, la Direction de l'Education est réticent à émettre un avis sur chacune de ces mosquées et exprime sa volonté de transférer cette affaire aux architectes et aux spécialistes de musée. Il n'y a presque pas de bâtiments qui vont être échangés contre l'argent liquide. L'émission de la décision par le conseil de direction en ce qui concerne les bâtiments dont la vente est obligatoire, est liée à la précision de ceux qui ont une valeur architecturale et

<sup>22</sup> Meriç, pp. 498-502. "Edirne içindeki kadro harici camiler 20/11/1935 günlü 171779/5 sayılı emirnamelerine ilişik cedvelde isimleri ve mevkileri bildirilmiş olan yalnız yedi adet camiden ibaret değildir. Bu cedveldekiler son zamanlarda kadro harici bırakılmışlardır. Halbuki camileri Diyanet İşleri Reisliğinin idare idare ettiği zamanda yaptıkları tasnifte o zamanki mevzuata göre beşyüz metre mesafe hesap edilirken tarihî ve mimarî kıymeti haiz olan camiler nazarı dikkate alınmamış ve muhtacı tamir olan asarı atika ve nadireye hiç kıymet verilmemiş olduğundan üç, dört ve beş asırlık tarih ve o nispette mimarî kıymete malik ve sahip olan ve Türkün büyük varlığını üzerinde taşıyan birçok kıymetli eserler kadro harici kalmış ve kadro haricidir diye Evkaf tarafından da tamiri cihetine gidilmemiş ve bu suretle eski eserlere kıymet veren Cumhuriyet devrine temizlenmesi çok müşkül bir kirli çamaşır gümesi halinde terk edilmiş ve bugünkü Evkaf idaresinin başına ne tutulur ne de bırakılır bir yığın evkaf metruke halinde devir olunmuştur.

Bunların yüksek makamınızın vereceği kararla bugünkü vaziyetten kurtarılması, muhafazası lazım gelenlerin imarı ve diğerlerinden başkaca istifade edilmesi veya nakd ile istibdal olunarak elde edilecek paranın mevzuatı kanuniye dairesinde diğer surette hayrat inşa ve tamirine sarfı ve memlekette bugünkü çirkin manzaranın kaldırılması âcil bir zaruret halini almıştır. Geçenlerde Edirneyi şereflendiren başbakan İsmet İnönü bunların yaptırılmasını veya kaldırılmasını emir buyurmuşlardır. Bunları birer birer arz ediyorum."

<sup>23</sup> La première des mosquées en question est la Mosquée de Taşlık construite par Mimar Sinan. Le directeur des Waqfs d'Edirne, après avoir résumé la situation physique de cette mosquée, continue ainsi son propos : « Si on la détruit, l'univers va crier que cette mosquée a été détruite par la direction des Waqfs, alors que c'est l'ancienne direction des Waqfs qui est la cause de sa situation présente, et que pour cela, sa restauration est impossible. Si on la laisse, ça ne va pas durer longtemps, mais elle va se démolir d'elle-même, et jusqu'à cette démolition, cette vue bien laide va se maintenir. Voilà pour la situation triste de la Mosquée Taşlık (ou de Mahmut paşa) de Sinan. » Meriç, pp. 498-499. "Yıkarsak eski Evkafın bu hale gelmesine sebep olduğu ve bunun için gayri kabili tamir bir hale getirdiği bu camii evkaf yıkıyor diye kainat bağırarak. Bırakırsak çok sürmez kendi yıkılacak ve kendi kendine yıkılincaya kadar da bu çirkin manzara durup kalacak. İşte Sinanın Taşlık nam-ı değer Mahmut paşa camiinin bugünkü elim vaziyeti."

historique. Je souhaite demander votre avis sur cette situation de ces bâtiments qui ne peuvent plus se tenir.

DIRECTEUR DES WAQFS D'EDIRNE<sup>24</sup>

Il est clair que le directeur des Waqfs d'Edirne de cette époque exposait tout à fait clairement le chaos qui régnait dans la désignation des valeurs architecturales et historiques des mosquées soumises au classement. Comme on vient de le noter plus haut, le devoir de déterminer si les mosquées avaient une valeur historique et architecturale avait été confié au ME à partir de 1935. Or, dans le document que l'on vient de citer, on voit que la Direction de l'Education n'était pas capable de prendre une telle décision et qu'il a été précisé que cette tâche incombait « aux architectes et aux spécialistes des musées ». Autrement dit, les institutions de l'État renvoyaient la responsabilité les unes aux autres. Il est donc possible de dire qu'il y avait un vrai chaos de responsabilité entre les institutions sur ce sujet.

Si on suit les développements qui ont survenu après cet écrit du Directeur des Waqfs d'Edirne, on peut voir que la Préfecture d'Edirne a établi un conseil constitué « des directeurs de l'Education, des Constructions, des Waqfs, de l'Inspectorat général de Thrace, du Conseiller ou de l'Architecte des Travaux publics et de l'Ingénieur de la Mairie », dans le but de « déterminer et désigner, parmi les mosquées et masdjids hors cadre dans la ville d'Edirne, ceux qui avaient une valeur historique et architecturale, ceux qui pouvaient être utilisés grâce à la location, ceux dont la destruction et la vente

---

<sup>24</sup> Meriç, pp. 498-502. “Camileri olduğu gibi fotoğraflarını almağa lüzum görmediğim Derviş Abi, Mezid Bey, Tay Hatun, Demirtaş Sefer Çelebi, Gülbahar, Umur Bey gibi eski ve harap camiler vardır. Ve yine bunlardan başka Mimar Hayreddinin çok kıymetli eserlerinden Bayezid camiinin hariminde medrese, mumhane, hastahane, imaret gibi tarihî ve mimarî kıymeti haiz binalar vardır. Yukarıda arzettiğim veçhile evkafın omuzlarında taşınmazı güç bir yük halinde olan bu eserlerin esaslı bir tarzda birer birer tetkikile mukadderatının tespiti ve hangilerinin kalması ve kalacak olanların sureti imar ve muhafazası ve bunlardan ne surette istifade edileceğinin ve kalmaması lâzım gelenler hakkında ne yolda muamele yapılması lâzım geleceğinin tayini zarurîdir. Bu bapta kendimi yalnız başıma bir karar verecek kudret ve selâhiyette görmüyorum. Talimatı mucibinde Maarif Direktörlüğü bu camilerin her biri hakkında beyanı mütalâadan çekinmekte ve bu işin daha ziyade mimarlığa ve müzeciliğe taallükunu ifade etmektedir. Akar olarak istimal ve istifade olunacak binalar yok gibidir. Vaktile istibdal edilmesi zarurî olanlar hakkında idare heyetinden karar istihsali tarihî ve mimarî kıymeti haiz olanlarının tefrikine bağlıdır. Bu binaların daha fazla durmağa mütehammil olmayan bu vaziyeti hakkında yüksek iradelerinizi saygılarımla rica ederim.”

des débris est nécessaire, et ceux qui, avec leur terrain, doivent être échangés contre l'argent ».<sup>25</sup> Or, comme on va le voir ci-dessous, même si de tels conseils ont été formés et même si les valeurs historiques et architecturales des mosquées ont été déterminées, il y a eu, cette fois-ci, d'autres problèmes sur le sort des mosquées classifiées.

A partir des documents publiés par Rifkî Melül Meriç dans son article, il est possible de comprendre qu'un conseil a été composé de l'Architecte Sedat, membre du Conseil de protection des monuments, et de l'Ingénieur Faruk, du DGW, dans le but de « l'examen des bâtiments comme l'hôpital, la madrasa de médecine, et, en cas de nécessité, de leur réparation respective et avec la contribution des Waqfs ».<sup>26</sup> Le directeur des Waqfs d'Edirne a envoyé un document au DGW sur le rapport préparé par ce conseil :

13728/146

5/7/1935

#### A la Direction générale des Waqfs

A l'ordonnance de ce jour, de la date du 2 juillet 1935 et no. 165069/99 par le Directorate des Fonctionnaires et Registres :

Ce conseil est arrivé à Edirne il y a cinq mois ; ils ont visité et vu les bâtiments de waqf. Ils ont aussi donné leurs rapports communs, il a été compris, grâce à l'examen que j'ai fait personnellement, que deux de ces rapports (avec leurs documents et tableaux annexes) ont été présentés à votre office par l'intermédiaire de la préfecture, en date du 4 février 1935, avec les numéros de 13171/57 (pour les Waqfs) et 132 (pour la préfecture). Mon humble avis sur ce sujet :

Le conseil a visité, pendant quinze ou vingt jours, les mosquées, les madrassas et des monuments semblables à Edirne, mais n'a pas pu comprendre l'objectif de la constitution de ce conseil, ni à partir des dépêches de la part de votre office, ni de l'explication que vous avez fournie, ou bien, il n'a pas voulu comprendre. Ils ont écrit les noms des mosquées et des autres bâtiments, ils ont enregistré leur construction historique et leurs waqfs, parfois à partir des inscriptions à côté des portes, et parfois à partir des annuaires et manuels. Ils ont classifié ces lieux en quatre degrés, à partir de leurs valeurs architecturale et historique, et pour chacun des cases de considérations, ils ont noté deux mots comme en bon état, en ruine, pas en ruine, requiert une rénovation, retenu pour rénovation, rénovation nécessaire, impossible de maintenir, toit démolé ; ainsi, ils ont pensé que leur devoir était accompli et ils sont partis après avoir signé et déposé les documents à l'administration.

---

<sup>25</sup> Meriç, p. 503.

<sup>26</sup> Meriç, p. 504.

Le but principal qui voulait être exprimé par des mots comme « en ruine, requiert une rénovation, rénovation nécessaire, n'a pas été expliqué ; de plus, ils n'ont pas exprimé un point de vue ou avis sur la question de savoir s'il y avait une opportunité (pour les Waqfs ou d'un point de vue quelconque relatif aux Waqfs) pour la rénovation de ceux qui sont hors-cadre ou ceux qui ne sont pas des lieux de culte, mais qui se trouvent dans le complexe de mosquées (comme l'hospice, l'atelier de bougies, la madrasa), et, du moins, combien d'argent requiert cela, et sur l'appartenance de ceux-ci selon les points de vue exprimés par les ordonnances de votre Direction générale. Et dans ce contexte, ils ont confirmé que la madrasa de médecine et l'hôpital (en état de ruine depuis des années) étaient en ruine depuis longtemps, et ils les ont désignés comme « requiert une rénovation » ou « rénovation nécessaire », mais ils n'ont pas dit un seul mot sur qui allait réaliser (et dans quel but allait être réalisée) cette rénovation. La signification administrative et architecturale de ces expressions doit être différente. Parce que, parmi ceux qui se trouvent sur ce tableau, par exemple, la Mosquée de Beylerbeyi était détruite depuis des années. Il ne reste ni fenêtre, ni porte, ni mur. Une partie s'est démolie, il est dangereux d'y entrer, et il ne reste qu'une demi-voûte. Ils disent que cela requiert une rénovation et ils disent verbalement que cela ne peut pas être réalisé pour cent mille livres. Lors du mois précédent, une nouvelle partie de cette mosquée s'est démolie. En effet, l'Hôpital, dont une voûte se démolit chaque jour, est aussi de cette espèce. Le mot « impossible de maintenir » qu'ils ont noté pour la Mosquée de Taşlık, monument historique, n'exprime rien du point de vue de l'administration.

En effet, le fait qu'un seul architecte a été envoyé (alors qu'un spécialiste de musées devait être envoyé de la part de l'Education, ainsi qu'un architecte) a eu des effets sur la qualité et la quantité du conseil. Faruk n'a pas pu faire incliner l'architecte de l'Education à ses points de vue, ainsi, les travaux du conseil n'ont pas pu avoir un résultat positif et productif. Comme ces bâtiments qui sont en ruine depuis longtemps, dont la restauration est impossible, et dont l'appartenance ne peut pas être prouvée se trouvent dans les complexes des mosquées et comme ils deviennent de plus en plus ruinés, il est clair qu'ils sont en train de devenir (et qu'ils vont continuer à être) des sujets de rumeurs contre les Waqfs.

DIRECTEUR DES WAQFS D'EDIRNE<sup>27</sup>

<sup>27</sup> Meriç, p. 505. “Memurin ve Tahrirat Müdürlüğü söziyle bugün alınan 2/7/935 günlü ve 165069/99 sayılı buyruğa:

Bu heyet Edirneye beş ay evvel gelmiştir, mebanii vakfiyeyi gezmiş görmüştür. Müşterek raporlarını da vermiştir ve bu raporlardan iki tanesi ilişik ve musaddak cedvellerile birlikte birisi Maarif Vekaletine tevdi buyurulmak üzere 4/2/935 tarih ve 13171/57 Evkaf ve 132 Vilayet numrosile ve Vilâyet yolu ile yüksek makamınıza takdim edildiği bizzat yaptığım tetkikat ile anlaşılmıştır. Bu husustaki mütalâai acizanem budur:

Heyet Edirne'de onbeş yirmi gün camileri, medreseleri ve sair âbideleri gezdi, fakat bu heyet teşekkülündeki maksadı ne makamınızdan yazılanlardan, ne de verdiğiniz izahattan anlayamadı, yahut anlamak istemedi. Camilerin ve diğer âbidelerin isimlerini yazdılar, tarihî inşalarını ve vakıflarını kimisinin kapısındaki kitabelerden, kimisini salname ve rehberlerden çıkararak cedveline geçirdiler. Bunları mimarî ve tarihî kıymet noktasından dört dereceye ayırdılar ve herbirinin mülâhazat hanelerine de mâmurdur, harapdır, harap değildir, muhtacı tamirdir, kabili tamidir, tamiri lâzımdır, muhafaza edilemez, çatışı çkômüştür gibi ikişer kelime yazarak vazifelerinin hitam bulduğunu zan ettiler ve evrakı imza ve idareye tevdi ederek gittiler.

Il est clair que les efforts pour résoudre le problème rendaient les problèmes encore plus difficiles à résoudre. La question de la détermination des valeurs historiques et architecturales des monuments de waqfs a été résolue sous le gouvernement du PD, avec la mise en vigueur de la loi no. 5805 du 2 juillet 1951 sur l'Établissement et les devoirs du Conseil supérieur des Vieux Bâtiments et monuments immobiliers.<sup>28</sup>

Le dernier sujet dont on va parler dans cette partie, c'est l'occupation des mosquées par des institutions d'État comme la Banque agricole (*Ziraat Bankası*), l'Office des Produits agricoles (*Toprak Mahsulleri Ofisi*) et les forces armées.<sup>29</sup>

Dans le cadre des préparatifs à la Deuxième Guerre mondiale, il avait été besoin d'espaces clos supplémentaires pour augmenter le nombre des casernes et des dépôts de munitions et de céréales. Pour répondre à ce besoin, le gouvernement de parti unique a mis en vigueur la Loi no. 3634 du 7 juin 1939 sur L'Obligation de Défense nationale.<sup>30</sup> Selon cette loi, au cas où les autorités militaires jugeaient nécessaires et convenables, des espaces comme bâtiments, étables, boutiques etc. appartenant aux personnes physiques ou morales pouvaient être cédés à l'utilisation des forces armées. Pour

---

Haraptır, tamiri lâzımdır ve muhtacı tamirdir gibi tâbirle ifade olunmak istenilen maksudu hakiki izah olunmadığı gibi kadro harici olanların veya mabet olmadığı halde cami hariminde bulunan imaret, mumhane, medrese gibi binaların tamirinde evkaf bakımından ve efkârı alâkadar eden herhangi bir noktadan bir faide olup olmayacağına ve bunların hiç olmasa takriben ne kadar bir paraya arzı ihtiyaç ettiğine ve bunların Müdiriyeti Umumiyelerinin emirnamelerinde musarrah olduğu veçhile ciheti aidiyetlerine dair bir noktainazar tespit ve mutalâa dermeyan etmemişlerdir. Ve bu meyanda senelerden beri metrük ve muattal ve harap olan tıp medresesi ile darüşşifanın da ötedenberi harap olduklarını tevsik ve tamire muhtaç veya lâzımdır diye tasdik etmişler, fakat tamirinin kimin tarafından ve ne gaye ile istimal edileceğine dair bir kelime söylenmemiştir. Bu tabirlerin idarî mânasile, mimarî mânası başka başka olmalıdır. Çünkü bu cedvelde olanlardan meselâ Beylerbeyi camii senelerdenberi yıkılmıştır. Ne pencere, ne kapı, ne duvar kalmamıştır. Bir kısmı çökmüş ve çatlak ve içine girmek tehlikeli ve yarım kubbe kalmıştır. Buna tamir lâzımdır diyorlar ve yüzbin liraya yapılamayacağını şifayen söylüyorlar. Geçen beş ay zarfında bunun bir kısmı daha yıkılmıştır. Netekim hergün birer revakı ve kubbesi çöken Darüşşifa dahi bu kabildendir. Asarı atikadan olan taşlık camii hakkında yazdıkları “Muhafaza edilemez” sözü idarece bir mânâ ifade etmez.

Esasen (heyetten) Maariften bir müze mütehassısı ve bir de mimar bulunması karar icabından olduğu halde yalnız bir mimar gönderilmesi heyetin kemiyet ve keyfiyetinde müessir olmuş. Faruk ta bazı noktainazarına Maarif mimarını icale ve imale edememiş olmakla heyetin mesaisi bu suretle müspet ve müsmir bir netice verememiştir. Ötedenberi harap olan, tamirine imkân bulunmayan ve ciheti aidiyetleri de tebeyün edemeyen bu binalar cami harimlerinde bulunduğu ve her gün bir kat daha harap olageldikleri için evkaf aleyhine birer dedikodu mevzuu olmakta olduğu ve olacağı maruzdur.”

<sup>28</sup> Meriç, p. 443. Pour la loi, cf. **Düstur**, (3e série), Vol. 32, No: 194, pp. 1806-1809.

<sup>29</sup> Pour la désignation du sujet dont on va parler, le terme « occupation » avait été utilisé dans les documents officiels de l'époque.

<sup>30</sup> **Düstur**, (3e série), Vol. 20, No: 136, pp. 1139-1157.

L'utilisation des biens de waqf dans le cadre de la loi en question, le Ministère de la Défense nationale et le DGW ont pris une décision de coopération. Selon cette décision, il avait été décidé que « les mosquées désignées par les commandants locaux soient cédés provisoirement sous les ordres de l'armée ».<sup>31</sup> Ces mosquées ont été utilisées par les forces armées comme des casernes, réfectoires, dépôts de munitions, d'alimentation et de vêtements, mais elles ont été aussi utilisées par la Banque agricole et l'Office des produits agricoles en tant que dépôts de céréales.<sup>32</sup>

Comme on l'a souligné ci-dessus, bien que la procédure d'occupation des espaces incluant les mosquées par les institutions d'État soit complétée en 1939, les documents dont nous disposons montrent que les occupations de mosquées ont commencé bien avant cette date, dans la deuxième moitié des années 1920.<sup>33</sup> Ainsi, la Loi no. 3634 qui réglementait l'occupation des mosquées n'avait pas d'autre signification que de légaliser la situation effective, à l'instar de la loi qui réglementait les fermetures et ventes de mosquées.

Le premier document dont on va parler dans le cadre des occupations de mosquées est un document signé Gazi M. Kemal, sur la protection des monuments à valeur historique et architecturale et sur la nécessité de délivrer certaines mosquées de Konya disposant de ces caractéristiques de l'occupation de l'armée et sur l'amélioration de leur condition physique.

Présidence de la république turque  
Secrétariat général  
4/159

22/3/1931

A son excellence le Premier Ministre İsmet Paşa

Lors de mon dernier voyage d'observation, j'ai aussi observé les musées et les œuvres d'art et de civilisations anciens dans de différentes localités :

---

<sup>31</sup> Öztürk, pp. 511-512.

<sup>32</sup> Öztürk, p. 516.

<sup>33</sup> Pour ces documents, cf. **BCA DİBK**, 51/ 8 67 16., **BCA DİBK**, 51/ 8 67 8., **BCA DİBK**, 51/ 13 115 75., **BCA DİBK**, 51/ 13 115 57.

I- Mis à part Istanbul, j'ai aussi vu les musées à Bursa, İzmir, Antalya, Adana et Konya. Dans ces musées, certains objets qui ont pu être trouvés jusqu'à ce moment sont conservés, et partiellement, ils sont classifiés avec les aides des spécialistes étrangers. Or, il est nécessaire d'avoir des spécialistes d'archéologie pour être utilisés dans les Directorats de Musées et dans les dépouillements pour découvrir dans l'avenir les œuvres de civilisations antiques qui reposent comme des trésors incomparables à presque chaque coin de notre pays, pour les conserver et classifier par des moyens scientifiques, et pour la préservation des monuments qui sont ruinés en raison de la négligence des époques précédentes. Pour cela, je juge nécessaire qu'une partie des étudiants qui seront envoyés à l'étranger par l'Education pour leurs études soient transférés à cette filière.

II- A Konya, [il y a] certains bâtiments qui, malgré leur état de ruine qui provient de la négligence qui a duré depuis des siècles, ont une valeur qui leur confie la qualité de chefs d'œuvres architecturales véritables et merveilleux de la civilisation turque d'il y a huit siècles. Parmi ces bâtiments, la Madrasa de Karatay, la Mosquée d'Alaeddin, la Madrasa, la Mosquée et la Mausolée de Sahipata, le masjid « Sirçalı » et la Mosquée aux Minarets fins (İnce minareli cami) requièrent une rénovation urgente et immédiate. Comme toute [perte de temps] pour cette rénovation va entraîner une destruction de ces monuments, je vous prie de procéder à l'évacuation de ceux qui sont sous occupation militaire, et que tout soit rénové sous la surveillance des spécialistes.

Gazi M. Kemal<sup>34</sup>

Un grand nombre de documents que nous avons trouvés nous montrent que les travaux pour que les mosquées en question soient délivrées de l'occupation militaire ont été commencés juste après cette lettre de Mustafa Kemal. Mais, même avec la demande de Mustafa Kemal, il n'était pas facile de délivrer une mosquée de l'occupation des forces armées. Le MDN avait envoyé cette lettre à l'Office du Premier Ministre le 29 juillet 1931 :

République de Turquie  
MDN

29/7/1931  
Ankara  
Résumé

Partie: 2                      Sur les mosquées et madrassas de Konya, monuments historiques  
No : 930/280

A l'Office du Premier Ministre

A votre haute correspondance no. C: 25/3/931 T. et 878  
L'inspectorat de la Deuxième Armée fait savoir que toutes les parties nécessaires des mosquées et madrassas de Konya qui ont le statut de monument historique ont

<sup>34</sup> **BCA BMGMK**, 30 10/ 213 445 12. Cf. ANNEXE 9

été évacuées, et que deux parties utilisées actuellement comme dépôts ne sont pas des monuments historiques. Je fais état de la situation.

M.D.N.<sup>35</sup>

Comme on peut le voir dans le document que l'on vient de citer, c'était l'inspectorat de la Deuxième Armée qui avait décidé, dans ce cas, quelle partie de quelle mosquée était monument historique, et quelle partie ne l'était pas. Si l'on suit les correspondances relatives au sujet, on voit que ces « parties » sont les mosquées dont parlait Mustafa Kemal. Le directeur de la Société turque de l'étude de l'histoire, dans un document qu'il avait envoyé le 1<sup>er</sup> décembre 1931 au Premier Ministre İsmet Paşa, écrivait que les Mosquées d'Alaeddin et de Sahipata étaient toujours sous l'occupation des forces armées. Sur ce, İsmet Paşa avait envoyé un dépêche à la Préfecture de Konya le 7 décembre 1931, et il avait demandé que les mosquées en question soient « évacuées en toute vitesse ». Même si la Mosquée de Sahipata avait été complètement évacuée le 9 décembre 1931, il n'avait pas été possible de contrecarrer *l'obstination* de l'armée en ce qui concerne la Mosquée d'Alaeddin.<sup>36</sup> Le MDN avait envoyé cette dépêche au Premier Ministre le 15 décembre 1931 :

République de Turquie  
MDN

15/12/1931  
Ankara  
Résumé

Partie: 3  
No.: 930/4616

Sur les mosquées anciennes à Konya

A l'Office du Premier Ministre

A votre haute correspondance no.C: 7/XII/931 T. et 6/4225:

La Mosquée de Sahibi Ata a été totalement évacuée et a été transféré à la Direction des Musées

Dans la Mosquée d'Alaeddin, on a cherché un lieu qui pourrait contenir des objets de munition d'un volume de deux cent tonnes et d'une valeur de deux cent millions. Même si c'est un espace humide et exposé au danger d'incendie, on a trouvé la Mosquée de Şerafettin au centre-ville qui ne pourrait contenir qu'une partie de ces biens ; mais comme il nous a été fait savoir que cela fait partie des monuments historiques, on a convenu, en résultat de l'entretien fait avec M. Tevfik, secrétaire

<sup>35</sup> **BCA BMGMK**, 30 10/ 213 445 12. Cf. ANNEXE 10.

<sup>36</sup> Cf. **BCA BMGMK**, 30 10/ 213 445 12.

général du Président de la République, que la partie centrale de la Mosquée d'Alaeddin qui a le statut de monument historique devait être évacuée et que les liens de cette partie avec les autres parties devaient être coupés ; si votre office est d'accord avec cela, je vais donner un ordre parallèle au Général en chef, Monsieur.

M.D.N.<sup>37</sup>

Comme on peut le constater, le MDN était en train de continuer à soutenir la thèse de l'Inspectorat de la Deuxième Armée sur la Mosquée d'Alaeddin (à laquelle on vient de se référer ci-dessus), tout en faisant référence aux conditions objectives. Sur ce, une commission a été formée sous la Présidence d'Ali Rıza Bey pour la détermination de la valeur historique et architecturale de la Mosquée d'Alaeddin. Selon le rapport de cette commission, la Mosquée d'Alaeddin était une structure architecturale unique et « il n'y avait pas de possibilité de diviser ce monument en des parties ayant et n'ayant pas une valeur architecturale ». Pour cela, il fallait évacuer totalement la Mosquée d'Alaeddin, et la placer sous protection.<sup>38</sup>

Le dernier document que l'on a pu trouver sur le sort de la Mosquée d'Alaeddin date du 22 février 1932 : dans ce document, le MDN avait été tenu de faire les démarches nécessaires pour l'évacuation de la mosquée.<sup>39</sup> Finalement, une année après la demande de Mustafa Kemal pour qu'elle soit délivrée de l'occupation de l'armée et pour qu'elle soit restaurée, la Mosquée d'Alaeddin n'a pas pu même être évacuée.<sup>40</sup> Comme on peut le voir, une fois les occupations de mosquées permises, la situation est devenue incontrôlable, et le gouvernement de parti unique s'est trouvé incapable de contrôler les occupations de mosquées. Pour cette raison, une lettre circulaire a été publiée le 10 avril 1936 pour arrêter les occupations inconvenables de mosquées.

On s'est rendu compte que, malgré la sensibilité pour la protection d'anciens objets d'art de toute destruction et malgré la signification définitive qui a été faite sur ce sujet, les Mosquées de Hüsreviye et Behramiye à Diyarbakır, qui avaient été évacuées auparavant, alors qu'ils étaient occupées par l'armée, par le fait qu'ils avaient une grande valeur historique et architecturale, ont été transformées en

<sup>37</sup> **BCA BMGMK**, 30 10/ 213 445 12. Cf. ANNEXE 11

<sup>38</sup> Cf. **BCA BMGMK**, 30 10/ 213 445 12.

<sup>39</sup> Cf. **BCA BMGMK**, 30 10/ 213 445 12.

<sup>40</sup> La Mosquée d'Alaeddin a été transformée en musée le 29 août 1945, en vertu de la résolution no. 3/3054 du Conseil des Ministres. Sous le gouvernement du Parti démocrate, elle a été rouverte au culte le 26 mai 1951, par la demande de la Préfecture de Konya et par la proposition du DGW. Cf. Öztürk, p. 545.

greniers de blé par l'initiative des Préfets (qui devraient être les premières personnes à empêcher cela) ; sur ce, on a ordonné à la Préfecture leur évacuation immédiate.

Quoi que ce soit l'office en question, aucune raison ne justifie la négligence et le manque de souci à l'égard de cette sorte de monuments qui sont les biens du pays (puisqu'ils sont des évidences valeureuses de l'art et civilisation turque) et dont la conservation devrait constituer un devoir national par tout le monde.

J'ordonne et demande pour une dernière fois, que désormais aucune mosquée, aucun masdjid ou autres bâtiments appartenant aux waqfs (même s'ils sont déclassifiés) sans le consentement de la Direction générale des Waqfs ; et aucun monument historique appartenant aux autres administrations que les waqfs ne doit pas faire objet d'une occupation ou destruction.

Copie de la dépêche no. 6/1250 du 10/04/1936 de l'Office du Premier Ministre.<sup>41</sup>

Comme on l'a précisé plus haut, le gouvernement du parti unique était sincère en ce qui concerne la protection des monuments à valeur historique et architecturale « qui sont les biens du pays (puisqu'ils sont des évidences valeureuses de l'art et civilisation turque) et dont la conservation devrait constituer un devoir national par tout le monde ». Ce qu'il faut surtout souligner du point de vue de notre recherche, c'est que cette mentalité protectrice ne provient pas du caractère *sacré* des mosquées, mais de leur caractère *turc*. Par ailleurs, un autre circulaire publié quatre jour après le circulaire que l'on vient de citer ci-dessus nous montre les limites de la *mentalité protectrice* du pouvoir de parti unique.

En vertu du circulaire no. 6/1250 du 10 avril 1936 écrit à l'adresse des ministères et aux postes particuliers pour la protection des monuments historiques de toute sorte de dévastation, le Ministère de la Défense nationale fait savoir que, dans certains localités, les mosquées, masdjids etc. (qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas une

<sup>41</sup>**Mecmua**, "Cami ve Mescitlerle Diğer Binaların Hedmine veya İşgaline Dair Olan Yüksek Başvekâlet Yazısının Tebliğine Dair", Vol. 4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, p. 70. "Eski sanat eserlerinin her türlü tahripten korunulması için gösterilen hassasiyete ve bunun için yapılan kat'î tebligata rağmen evvelce ciheti askeriyyenin işgali altında iken tarihî ve mimarî yüksek kıymeti haiz olmalarından dolayı tahliye ettirilmiş olan Diyarbakırdaki Hüsreviye ve Behramiye camilerinin, buna en evvel mani olması icabeden Valilerin tensibile Ziraat Bankasınca buğday ambarı ittihnaz edildiği anlaşılmış ve derhal boşaltılmaları Vilâyete emir edilmiştir.

Hangi daireye olursa olsun Türk sanat ve medeniyetinin kıymetli belgeleri olmak itibarile memleketin malı ve muhafazaları herkesçe millî bir vazife telâkki edilmesi lâzım olan bu gibi eserlere karşı gösterilecek ihmal ve lâkaydiyi hiç bir sebep mazur gösteremez.

Bundan sonra tasnif harici dahi olsa Vakıflar Umum Müdürlüğünün muvafakati alınmadıkça hiç bir cami, mescit ve vakfa ait diğer binaların ve alâkadar en yüksek makamın muvafakati munzam olmadıkça vakıftan gayrı idarelere ait eski eserlerin hiç bir sebep ve bahane ile işgaline veya hedmine meydan verilmemesi son defa olarak tamimen tebliğ ve talep ederim.

Başvekalet yüksek makamının 10/4/936 ve 6/1250 sayılı yazısı suretidir."

valeur historique) sous occupation militaire doivent être évacués immédiatement et qu'en cas d'évacuation sans possibilité [de déménager] à un autre bâtiment, les biens, aliments et outils qui s'y trouvent seront gaspillés.

Puisque l'objectif dudit circulaire est la conservation des monuments dont la valeur artistique et architecturale (ainsi que le fait que leur protection est requise) est certifiée par les autorités compétents, et puisqu'il ne sera pas réussi de faire pression du côté de l'armée pour l'évacuation immédiate des monuments qui n'ont pas de telle importance ou valeur, je vous prie de faire des démarches selon l'objectif.

Copie de la dépêche no. 6/3450 du 14/10/936 de l'Office du Premier Ministre.<sup>42</sup>

Dans ce document, il était clairement précisé que seules les occupations des mosquées à valeur historique et architecturale allaient être opposées, et que l'occupation des autres mosquées allait être permise. Comme la *mentalité protectrice* du gouvernement de parti unique était si limitée, plusieurs mosquées de la Turquie ont pu être occupées par des institutions étatiques comme les forces armées, l'Office des produits agricoles et la Banque agricole, dans le cadre des nécessités, et en ne faisant référence à aucune règle.<sup>43</sup>

Pour conclure, si on analyse le processus de fermeture et de vente des mosquées sous la lumière des documents que l'on a étudiés dans la deuxième partie, on peut voir que le souci principal du pouvoir de parti unique sur ce sujet était de mener à toute vitesse le processus à un terme. La sensibilité pour la préservation des mosquées à valeur historique et architecturale, qui paraît être en contradiction avec le point de vue fondamental du pouvoir, ne provient pas du caractère sacré des mosquées en question, mais de leur caractère *turc*. Quant à l'occupation des mosquées par de diverses institutions de l'État, elle constitue une preuve du fait que le régime de parti unique

<sup>42</sup> **Mecmua**, "Askerî Kıtaların İşgalinde Bulunan Cami ve Mescitlere Dair", Vol. 4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, p. 74. "Eski sanat eserlerinin her türlü tahripten korunulması hakkında vekâletlere ve müstakil makamlara yazılan 10/4/936 tarihli ve 6/1250 No. lı tamim üzerine bazı yerlerde askerî işgali altında bulunan cami, mescit vesairenin tarihî kıymeti haiz olsun olmasın hemen tahliyeleri istenilmekte olduğu ve başka bina bulunmadan bunların tahliyeleri içlerindeki eşya, erzak ve taçhizatın açıkta kalarak ziyanını mucip alacağı Millî Müdafaa Vekillîğinden bildirilmektedir.

Mezkûr tamimden maksat, sanat ve tarih bakımından kıymeti haiz olduğu ve korunulması icabedeceği selâhiyetli makamlarca tesbit edilen eserlerin muhafazası olduğuna göre bu tamime dayanılarak böyle bir mahiyet ve kıymeti olmayan binalarında derhal boşaltılması için ciheti askeriyenin tazyik edilmesi muvafık olamayacağından maksada göre hareket edilmesinin teminini rica ederim.

Başvekalet Yüksek Makamının 14/10/936 tarih ve 6/3450 sayılı yazısı örneğidir."

<sup>43</sup> Öztürk, pp. 518-519.

considérerait les mosquées qui n'avaient pas de valeur historique et architecturale (c'est-à-dire, qui ne reflétaient pas la *turcité*) comme de simples bâtiments à quatre murs.

Dans la troisième partie, nous allons analyser les raisons des fermetures et ventes de mosquées, en problématisant cette question par la perception du pouvoir de parti unique sur les mosquées en tant qu'espaces.

### CHAPITRE III : LA PERCEPTION DES MOSQUÉES PAR LE REGIME DE PARTI UNIQUE

Le régime de parti unique a situé les mosquées dans deux cadres principaux. D’abord, les mosquées sont des espaces de rassemblement où les gens se rassemblent à des intervalles précises pour effectuer leurs rituels religieux. Deuxièmement, les mosquées sont des espaces architecturaux, symboles d’une époque précise.

Après les années 1930, le régime de parti unique a considéré toute sorte de lieu de rassemblement comme un foyer susceptible de servir de places où pouvait se générer l’opposition ; ainsi, il les a forcés à se dissoudre comme dans le cas des Foyers turcs (*Türk Ocakları*), Association des femmes turques (*Türk Kadınlar Birliği*), Société franc-maçon turque (*Türk Mason Cemiyeti*), ou bien, il les a placés sous un strict contrôle.<sup>1</sup> Les documents dont on dispose démontrent que les mosquées étaient aussi considérées dans la catégorie des espaces de rassemblement qui devaient être contrôlés.

Le gouvernement de parti unique a encadré presque toutes les activités menées dans les mosquées (prédication, salat, sermon de vendredi, appel à la prière) dans des règles variées, et les a contrôlées d’une manière stricte. Le document no. 2809 du 24 juillet 1942 fournit des indices importants sur les modes de contrôle des prédications prêchés par les prédicateurs ou *dersiams* [professeurs habilités à dire des sermons].

---

<sup>1</sup> Füsun Üstel, *İmparatorluktan Ulus-Devlete Türk Milliyetçiliği: Türk Ocakları (1912-1913)*, İletişim Yay., İstanbul, 1997, pp. 403-404 et Çetin Yetkin, *Türkiye’de Tek Parti Yönetimi 1930-1945*, Altın Kitaplar Yay., 1983, pp. 78-86.

Direction des Affaires religieuses  
Bureau des Affaires du personnel  
No: 2809

24/7/1942

A l'Office du Mufti de...

En vertu des articles 10 et 11 du règlement no. 2/7647 du 11 novembre 1937, il est indispensable que tous les prédicateurs et *dersiams* disent des prédications et donnent des conseils au peuple, et en vertu de l'alinéa ç de l'article 2 du règlement, il est obligatoire qu'un exemplaire des textes de prédications soit envoyé.

Par conséquent, à l'exception de ceux qui sont juristes, tous les *dersiams* et prédicateurs sont tenus de faire leur devoir d'éclaircissement, de préparer des prédications et de les envoyer à votre Office; veuillez, de toute importance, faire savoir les noms de ceux qui ne respectent pas cette obligation, pour les poursuites dans le cadre de la législation.

Directeur des Affaires religieuses  
Ş. Yaltkaya<sup>2</sup>

Le règlement no. 2/7647 du 11/11/1937 auquel fait allusion le document, c'est le Règlement sur les Devoirs de l'Organisation de la Direction des Affaires Religieuses.<sup>3</sup> L'alinéa Ç de l'article 2, ainsi que les articles 10, 11 et 12 sont directement liés à notre sujet :

Article 2 : Devoirs principaux du Conseil de consultation:

...

Ç : Il examine les textes de prédications des prédicateurs des préfectures et sous-préfectures envoyés à la Direction, et en cas de besoin, il précise les thèmes de prédication.

Article 10 : Devoirs des prédicateurs: ils font des prédications au peuple à partir des instructions et sujets émis par la Direction, et à la fin de chaque mois, ils préparent un tableau montrant les sujets et les exemplaires des prédications qu'ils ont fait, et ils l'envoient à la direction.

Article 11 : les *dersiams* sont tenus de faire des prédications dans les mosquées de leur localité conformément aux clauses de l'article 10.

Article 12 : les prédicateurs et *dersiams* qui prêchent dans les mosquées et masdjids doivent avoir un document qui leur atteste la qualité de prédicateur, délivré par la Direction des Affaires religieuses au centre, par les muftis aux préfectures et sous-préfectures.<sup>4</sup>

<sup>2</sup> BCA DİBK, 51/ 4 36 13. Cf. ANNEXE 12.

<sup>3</sup> Sicilli Kavanin, "Diyanet İşleri Reisliği Teşkilâtının Vazifelerini Gösterir Nizamname", Cilt: 18, Cihan Kitaphanesi, 1938, p. 868-871.

<sup>4</sup> Sicilli Kavanin, "Diyanet İşleri Reisliği Teşkilâtının Vazifelerini Gösterir Nizamname", Cilt: 18, Cihan Kitaphanesi, 1938, pp. 868-871. "Madde 2: Müşavere Heyetinin başlıca vazifeleri şunlardır:...

L'article douze du Règlement montre que les prédicateurs et *dersiams* étaient nommés par des institutions étatiques comme le DAR, et les muftis de préfectures et sous-préfectures. Autrement dit, le régime avait commencé à contrôler les prédications en nommant les prédicateurs et *dersiams*. Comme on va le voir plus tard, les candidats de prédicateur et *dersiam* avaient pu obtenir l'habilitation après une enquête bien stricte.

Les articles dix et onze nous montrent que les prédicateurs et *dersiams* n'étaient pas non plus libres à choisir les thèmes de sermons. Les thèmes étaient précisés par le DAR et envoyés ensuite aux prédicateurs et *dersiams*. Or, il paraît que, même sous ces conditions, le régime n'avait pas eu de confiance en les prédicateurs et *dersiams*. Les thèmes et résumés de prédications devaient être envoyés au DAR à chaque fin de mois à par l'intermédiaire des muftis et ils devaient être contrôlés par le Conseil de Consultation du DAR.

Si on reprend le document, on voit que les prédicateurs et *dersiams* étaient poursuivis par les voies judiciaires s'ils ne faisaient pas les devoirs précisés dans le règlement, autrement dit, quand ils ne fournissaient pas le sujet et le résumé de leurs prédications aux muftis. Cela n'a rien de surprenant. En effet, il est naturel de prendre des précautions pénales pour qu'un mécanisme de contrôle puisse fonctionner d'une façon efficace. Ce qui est surprenant et ce qu'il faut souligner, c'est que le régime de parti unique applique ce mécanisme de contrôle en faisant une distinction parmi les prédicateurs et *dersiams* selon leurs professions. En vertu du document, les prédicateurs et *dersiams* qui étaient « juristes » n'étaient pas obligés d'envoyer les sujets et résumés des prédications aux muftis dont ils dépendaient. Dans le règlement de quinze articles qui réglemente le mécanisme de contrôle, aucune information n'était fournie à ce sujet.

---

Ç: Vilâyet ve kazalardaki vaizlerin yaptıkları vaızlara dair reisliğe gönderilen vaiz hülâsalarını tetkik ve icabında vaiz mevzularını tayin eder.

Madde 10: Vaizlerin vazifeleri: Riyasetten alacakları talimat ve mevzular dahilinde itikatlar ve ibadeler hakkında halka vaızlarda bulunup her ay sonunda yaptıkları vaızların mevzularını ve hülâsalarını gösterir bir cetvel yaparak müftülük vasıtasile reislik makamına gönderirler.

Madde 11: Dersiamlar buldukları muhitteki camilerde yukarıdaki onuncu madde hükmünce vaiz etmekle mükelleftirler.

Madde 12: Camilerde ve mescitlerde vaiz edecek vaizlerle dersiamların merkezde Diyanet İşleri Reisliği, vilâyetlerde ve kazalarda müftüler tarafından vaıza mezuniyeti havi birer vesikayı haiz olmaları lâzımdır.”

Autrement dit, le régime avait fait de facto une distinction professionnelle parmi les prédicateurs et *dersiams*, et il avait fait confiance aux « juristes » qui étaient entre eux, et n'avait vu aucune raison de les contrôler.

Jusqu'à maintenant, on a vu que le contrôle des prédicateurs et *dersiams* était assuré à travers les muftis et le DAR. Or, une lettre envoyée le 28 octobre 1937 par la Direction de la Sûreté de la Préfecture d'Istanbul à l'Office du Mufti d'Istanbul montre que le mécanisme de contrôle n'était pas limité à ces institutions.

République de Turquie, Préfecture d'Istanbul  
 Direction de la Sûreté  
 Bureau no. 1  
 m 28131 / m 28280

28/10/1937

A l'Office du Mufti d'Istanbul

I- Comme le mois de Ramadan s'approche, je vous prie d'envoyer à toute urgence une liste certifiée contenant les noms et prénoms des prédicateurs, des journées et horaires des prédications dans les mosquées, ainsi que les thèmes de prédications désignés par la Direction des Affaires religieuses.

II- Adressée aux offices de mufti d'Istanbul, Beyoğlu et Üsküdar.

N., chef de police<sup>5</sup>

Ce document nous montre que, dans certaines périodes, le contrôle direct des prédications était prévu pour les Directions de la Sûreté. En effet, on peut comprendre, à partir des correspondances entre la Direction de la Sûreté de la Préfecture d'Istanbul et le Mufti d'Istanbul, que lors du mois de ramadan prochain, les contrôles étaient effectués.

---

<sup>5</sup> Sadık Albayrak, **Tek Parti Dönemi ve Batıcılık**, Araştırma Yay., Istanbul, 1989, p. 147. "I- Ramazan'ın yaklaşması dolayısıyla Vaizlerin isim ve soy adlarıyla hangi Camilerde ne günleri ve saat kaçta Vaaz edeceklerinin bildirilmesini ve Diyanet İşleri Reisliğince tensip olunan Vaaz mevzularının da tastikli bir listesinin acele gönderilmesini rica ederim.

II- İstanbul, Beyoğlu ve Üsküdar Müftülüklerine yazılmıştır."

République de Turquie, Préfecture d'Istanbul  
 Direction de la Sûreté  
 Bureau no. 1  
 29289/29850

27/12/1938

A l'Office du Mufti d'Istanbul

On a constaté cette année que certains prédicateurs habilités avaient dépassé les limites de leur sujet de sermon et avaient dit des propos contre le régime. Ainsi, l'Office du Premier Ministre a aussi convenu de donner le document d'habilitation aux prédicateurs par les muftis, après qu'une enquête détaillée soit réalisée par les préfectures sur ceux qui vont prêcher pour éclaircir et guider le peuple lors du mois de ramadan et dans d'autres occasions. Je vous prie, avec importance, d'agir conformément à cette règle.

Sous-Préfet<sup>6</sup>

Le verbe « on a constaté » de la première phrase du document est digne d'attention. Ce verbe nous montre qu'un fonctionnaire de police chargé par la Direction de la Sûreté était allé directement aux mosquées et qu'il avait écouté les prédications et qu'il avait vérifié si ces prédications étaient conformes aux thèmes précisés par le DAR. Ici, même si la Direction de la Sûreté paraît ne contrôler que les prédicateurs et *dersiams*, un important message était aussi donné aux muftis, selon notre opinion : *Vous pouvez être surpris si vous faites une 'erreur' pour l'envoi des résumés de prédications au DAR d'une façon 'correcte' !* Ainsi, le pouvoir a renforcé encore plus le mécanisme de contrôle, tout en dépassant les *abus* que pourraient faire les muftis. Cette situation nous montre également le fait que le pouvoir n'avait pas de confiance aux muftis.

Une autre conclusion que l'on peut tirer du document, c'est que le régime voyait les prédications comme une activité susceptible de créer un problème de sûreté. Pour cela, il a voulu resserrer le contrôle dans la mesure du possible. Dans le règlement de 1937, il était marqué clairement qui pouvait choisir les prédicateurs et *dersiams*, mais une année après l'adoption de ce règlement, les directions de la Sûreté ont aussi été inclus parmi les institutions qui pouvaient choisir. Par ailleurs, les candidats qui

<sup>6</sup> Albayrak, p. 126. "Bu sene camilerde vaz etmelerine mücade edilen bazı vaızların mevzu haricine çıkarak rejim aleyhinde sözler sarfettikleri görülmüştür. Bu itibarla bundan böyle ramazan ayı ile sair günlerde halkı tenvir ve irşat için vaz edecek olanların durumları evvel emirde esaslı surette vilayetlerce incelendikten sonra müftülüklerce vaz vesikası verilmesinin usul ittihazı Baş vekaletçe de tasvip edilmiştir. Bu emre göre hareket edilmesini ehemmiyetle rica ederim."

voulaient être prédicateur et *dersiam* étaient soumis préalablement à l'enquête détaillée réalisée par la Direction de la Sûreté, et ils pouvaient être nommés à leurs postes par les muftis, au cas où ils passaient cet *examen* préalable. Il est clair que les officiers de police qui allaient faire cette enquête n'allaient pas évaluer les candidats en fonction de leurs connaissances religieuses. Ainsi, la première condition que devaient remplir les prédicateurs et *dersiams* étaient qu'ils soient fidèles aux réformes et au régime. Leur compétence dans les matières religieuses ne venait qu'au deuxième plan.

Les documents dont on dispose montrent que le contrôle des prédications a continué jusqu'à la fin de la période de parti unique, avec de nouvelles réglementations.<sup>7</sup> D'autre part, comme on l'a déjà souligné, le mécanisme de contrôle n'a pas seulement été utilisé pour les prédications, mais aussi pour les autres rituels réalisés dans les mosquées.<sup>8</sup> Les deux documents ci-dessous sont dignes d'intérêt puisqu'ils montrent le contrôle sur les rites autre que la prédication, et le fait que le Parti Républicain du Peuple se situait directement dans le mécanisme de contrôle.

Ministère de l'Intérieur  
Direction de la Greffe spéciale

17/5/1935

Monsieur Recep Peker, Secrétaire général du PRP

Dans le quartier de Çırçır à Erzurum, quelqu'un qui s'appelle Fevzi fils de Şerif, a ouvert, avec douze autres personnes qu'il a rassemblés au village de Savcun de la commune de Kayadibi de la Préfecture de Sivas, le *tekke* [couvent de derviches] qui avait été fermé ; on s'est rendu compte qu'ils faisaient un rite dans le *tekke*, dans la chambre de village et dans la mosquée, et ils ont été arrêtés et conduits devant le tribunal ; parmi ces gens, avec Fevzi en tête, cinq ont été séquestrés, les autres ont été libérés pour être jugés, à ce que l'on comprend du rapport de la Préfecture.

Je déclare que cette affaire soit suivie strictement, et je présente tous mes respects.

Ministre de l'Intérieur  
Şükrü Kaya<sup>9</sup>

<sup>7</sup> Pour ces documents, cf. **BCA DİBK**, 51/ 4 30 12., **BCA DİBK**, 51/ 4 30 15.

<sup>8</sup> Pour un document démontrant le contrôle des sermons dans les mosquées, cf. **BCA DİBK**, 51/ 12 103 58.

<sup>9</sup> **BCA CHPK**, 490 01/ 587 24 5. Cf. ANNEXE 13.

Ministère de l'Intérieur  
Direction de la Greffe spéciale

24/1/1936

Monsieur Recep Peker, Secrétaire général du PRP

A la lettre annexe no. 3/14 du 10 janvier 1936 :

Suite à l'enquête réalisée à propos de Hüseyin fils de Yusuf, un muezzin qui avait dit le *tekbir* en arabe à la commune de Kaman de la Préfecture de Kırşehir, il a été compris qu'il avait dit le *tekbir* en arabe sans le savoir, et on a compris du rapport de la préfecture, qu'il avait été confié à la Justice.

Je vous présente avec tous mes respects.

Adressée à l'Office du Premier Ministre, au Secrétariat général de la Présidence de la république.

Ministre de l'Intérieur par intérim  
C.Bayar<sup>10</sup>

Ainsi, de simples cas judiciaires comme celui qui s'était passé au quartier de Çirçir d'Erzurum ou dans la commune de Kaman de la Préfecture de Kırşehir étaient déclarés directement au Secrétaire Général du PRP, Recep Peker, par les ministres de l'Intérieur de l'époque. De plus, à propos de l'affaire qui s'était passé dans la commune de Kaman, l'Office du Premier Ministre et le Secrétariat général de la Présidence de la République avaient aussi été informées. Il est clair que les cas que l'on qualifierait de *simples* aujourd'hui étaient d'une très grande importance pour cette époque. Ils étaient si importants que le pouvoir se situait directement dans le mécanisme de contrôle, sans l'intermédiaire d'autres institutions d'État.<sup>11</sup>

Dans un autre document qui montre que le PRP se trouvait directement dans le mécanisme de contrôle des rites religieux, on voit que le parti n'était pas satisfait de contrôler, mais assumait aussi le rôle du pouvoir *judiciaire*.

<sup>10</sup> BCA CHPK, 490 01/ 590 38 1. Cf. ANNEXE 14.

<sup>11</sup> Le pouvoir en question est à la fois l'État et le parti. Dans ce contexte, ces documents que l'on a trouvés dans les Archives de la République de l'Office du Premier Ministre sont d'une très grande importance pour l'analyse de l'intégration parti-État.

PRP, présidence du conseil d'administration de la préfecture de Maraş  
No: 4 / 10/1/1936

Au Secrétariat général du PRP / Ankara

Comme j'avais entendu que, l'été dernier, certains [passages] arabes étaient mêlés au sala en turc à l'un des minarets, j'avais invité le mufti de Maraş au Parti et j'avais attiré son attention (*dikkat gözüne çekmek*) avec importance, et j'avais fait coller des avertissements à toutes les mosquées.

Hier soir, on a entendu que quelques coups de pistolet ont été tirés, comme c'est coutume, après l'éclipse solaire. Avec l'ordre que le Préfet a donné par téléphone, ces gens qui ont tiré les coups ont été arrêtés. Entre-temps, la police s'est rendu compte du fait que le sala était lu en arabe aux minarets, les responsables ont été arrêtés et confiés à la Justice. Et la Préfecture a écrit au Ministère de l'Intérieur.

Le mufti d'ici-bas n'est pas un mauvais homme, mais il est religieux, et un dévot bien strict. Je trouve convenable qu'on l'avertisse par force (*kulak büküntüsü yapturmak*) à l'office.

Je présente, avec tous mes respects.

Président du conseil d'administration à la préfecture, du PRP  
Député de Burdur<sup>12</sup>

Comme on peut le voir, la personne qui était président du conseil d'administration du PRP au niveau de la préfecture et député de Burdur se situait personnellement dans le mécanisme de contrôle, mais il avait aussi puni le mufti de Maraş en l'appelant au parti, tout en le menaçant en « attirant l'attention ». Or, dans un État de droit *normal*, au cas où un mufti ne remplissait pas ses fonctions et/ou abusait de son poste, ce n'est pas au président du conseil d'administration au niveau préfectoral du parti de pouvoir, mais aux instances judiciaires qu'incombe la tâche de le juger. Par exemple, dans un autre cas cité dans le même document, les personnes qui avaient dit le sala en arabe avaient été arrêtés par les policiers, et confiés à la justice. La personne qui était président du conseil préfectoral de Maraş du PRP était donc en train de porter ouvertement atteinte aux règles de droit en assumant à la fois les rôles de policier et de juge. A cela on peut ajouter qu'il avait trouvé des moyens de punition bien spéciaux et *créatifs* comme « attirer l'attention » (*dikkat gözüne çekmek*) et « avertissement par force » (*şiddetli kulak büküntüsü yapturmak*). Selon notre avis, le président du conseil préfectoral du PRP est

<sup>12</sup> BCA CHPK, 490 01/ 611 121 1. Cf. ANNEXE 15.

une incarnation du caractère de Bekçi Murtaza du roman d'Orhan Kemal, *Murtaza*.<sup>13</sup> Là-haut Dieu, à Ankara l'État et le gouvernement, à Maraş le président du conseil préfectoral...

Le gouvernement de parti unique ne s'est pas contenté de contrôler tout simplement les rites réalisés dans les mosquées, mais il les a aussi utilisés en tant qu'instruments de propagande, tout en les remodelant conformément à ses propres politiques.

République de Turquie, Direction des Affaires religieuses  
Bureau de la Rédaction  
No: 1531

20/11/1939

Au mufti de...

18 En raison de la « Dixième semaine de l'épargne et des biens locaux » qui va commencer en décembre, comme c'était le cas dans les années passées, cette année aussi il convient de communiquer aux orateurs et prédicateurs qu'ils doivent faire des sermons, et prédications sur l'épargne, et que les prédications soient écrites sur ces mêmes thèmes.

A. Que l'usage des biens locaux est une dette nationale et les bénéfices de cela pour la patrie et la nation.

B. L'explication de l'importance de l'épargne au niveau individuel et national, du versement de l'argent épargné à nos banques, et du fait que l'élévation des comptes d'épargne (de 100 millions en 1938) à 500 millions dans un bref délai est une cible nationale.

C. Comme la Semaine de l'épargne et des biens locaux est en même temps la semaine de raisin, figue, noix, abricot de Malatya, orange, pomme, il faut que la nécessité et les bénéfices du fait de manger ces fruits soient expliqués.

Directeur des Affaires religieuses<sup>14</sup>

Le document ci-dessus démontre que les sermons et prédications sont devenus des moyens de propagande dans le contexte des politiques économiques de l'époque. Ici, le pouvoir était allé beaucoup plus loin que de déterminer les sujets des prédications en général, et de les contrôler avec de divers moyens. Il a voulu transférer les politiques

<sup>13</sup> Pour le caractère du gardien Murtaza, cf. Orhan Kemal, *Murtaza*, Cem Yay., Istanbul, 1973.

<sup>14</sup> *BCA DİBK*, 51/ 4 36 9. Cf. ANNEXE 16.

économiques, voire les objectifs économiques de l'époque à la communauté d'une façon bien détaillée, à travers les sermons et prédications.<sup>15</sup>

Jusqu'ici, on a essayé d'analyser comment et par quels moyens le pouvoir de parti unique a essayé de contrôler les mosquées ; dans la suite, nous allons problématiser l'altérité des mosquées par le gouvernement dans le cadre de l'opposition ancien/nouveau.

Le pouvoir de parti unique, en remodelant l'architecture moderne/nationale dans les années 1930, a considéré certaines formes architecturales dans le cadre d'altérité, (comme les arcs et les voûtes) en les identifiant à l'Empire ottoman et l'Orient. Dès lors, dans l'architecture nationale, l'arc et la voûte, la mosquée et le caravansérail n'avaient pas leur place.<sup>16</sup> La vision principale du pouvoir en ce qui concerne les mosquées était qu'elles étaient des symboles d'un style vieux/archaïque dont l'architecture nationale/moderne ne devait pas s'inspirer. Dans la période du parti unique, la dualité ancien/nouveau avait été utilisée dans plusieurs domaines pour préciser ce qui était national. Le *nouveau* était bien parce qu'il était nouveau et devait être absolument distingué de l'*ancien*. Par là, les mosquées ont été utilisées comme des moyens symbolisant l'ancien, que ce soit dans les discours des architectes de l'époque, ou dans les ouvrages culturels et politiques. Cette instrumentalisation dont on vient de parler est reflétée ainsi par Aptullah Ziya, l'un des architectes majeurs de l'époque :

Quand, avec les matériaux du vingtième siècle, avec le style de vie sociale du vingtième siècle, des avions parcourent le ciel et les bateaux parcourent la mer avec une vitesse éblouissante, comme on ne peut pas transférer des idées et de l'art de Karnac construit par le fellah qui songeait à sa divinité, on ne peut pas construire, à ce siècle, un monument d'art à partir des motifs de l'Acropole du Grec qu'il avait construit à son tout pour adorer son dieu sans pour autant

---

<sup>15</sup> Le gouvernement de parti unique, à côté des sermons et prédications, a aussi utilisé les « *mahya* » [inscriptions faites avec des lampes suspendues entre les deux minarets d'une mosquée] en tant que moyens de propagande dans le contexte des politiques économiques de l'époque. Le *mahya* « Epargne de l'argent » suspendu entre les minarets de la Mosquée de Sultanahmet consiste un bon exemple pour cela. Cf. İsmail Kara, *Cumhuriyet Türkiye'si'nde Bir Mesele Olarak İslâm*, Dergah Yay., Istanbul, 2008, p. 75.

<sup>16</sup> Neşe G. Yeşilkaya, *Halkevleri: İdeoloji ve Mimarlık*, İletişim Yay., Istanbul, 1999, pp. 125-126., Sibel Bozdoğan, *Modernizm ve Ulusun İnşası / Erken Cumhuriyet Türkiye'si'nde Mimari Kültür*, trad. par Tuncay Birkan, Metis Yay., Istanbul, 2002, pp. 127.

disposer d'autre matériau de construction que de pierre et de bois, du temple de Vesta du Romain qui voulait montrer sa puissance et sa fortune au monde entier, de la mosquée, du fontaine du Turc.<sup>17</sup>

Il est clair que, selon Aptullah Ziya, la « mosquée du Turc » n'avait pas une seule différence du Karnak de l'Égyptien, de l'Acropole du Grec ou du Temple de Vesta du Romain. Ziya se réfère à ces monuments pour symboliser l'*ancien*. L'identification de la mosquée à la *turcité* ne change pas le fait qu'elle appartient à l'*ancien*. Pour la Turquie des années 1930, ce qui est moderne est national, et ce qui est national est moderne. Autrement dit, pour le pouvoir, les mosquées étaient *turques* mais pas nationales.

Il est possible de dire que l'un des meilleurs ouvrages où le national/bon/moderne est défini à travers la dualité ancien/nouveau est le livre intitulé *Osmanlı İmparatorluğundan Türkiye Cumhuriyetine Nasıldı? Nasıl oldu?* publié en 1933 par le Ministère de l'Éducation. Dans les quarante-cinq pages de ce livre à quarante-huit pages, l'Empire ottoman et la République de Turquie étaient comparés par les questions « comment c'était » (encadrée dans une figure de toilé d'araignée) et « qu'est-ce que c'est devenu ? » (placée dans une figure de flamme de torche), et les qualités de la période républicaine étaient racontées à travers l'altérité de l'Empire ottoman. Une telle comparaison n'était pas faite dans les pages quarante-six et quarante-sept. En effet, selon les auteurs de l'ouvrage, il n'était pas question d'urbanisme et de santé publique dans l'Empire ottoman. Ainsi, il n'était pas possible de comparer quelque chose qui n'avait pas existé et la nouvelle situation de la République de Turquie. Dans la dernière page, il était expliqué que le concept « l'homme malade » attribué à l'Empire ottoman, était changé dans la Période républicaine : ce changement était expliqué par les mots de Hitler, d'un « leader indien », et de Herriot. Autrement dit, l'ouvrage était un livre de propagande fondé sur une comparaison de l'*ancien* et du *moderne*.

---

<sup>17</sup> Aptullah Ziya, "Yeni Sanat", *Mimar* 2, No: 4, 1932, pp. 97-98; cité par Bozdoğan, p. 122. "Yirminci asırdaki malzeme ile, yirminci asırdaki içtimai yaşayış tarzıyla, gökte tayyareler, denizde tahelbahirler baş döndürücü bir süratle giderken, Mısırlı fellahın Mabudunu düşünerek yaptığı Karnak'tan fikir ve san'at alamayacağımız gibi, taş ve tahtadan başka elinde inşaat malzemesi olmayan Yunanlının yine Allah'ına tapmak için yaptığı Akropolundan ve cihana azamet ve servetini göstermek isteyen Romalının Vesta mabedinden, Türk'ün camisinden, çeşmesinden motif alarak bu asırda san'at eseri yapılamaz."

Dans les pages vingt-huit et vingt-neuf du livre, les vies sociales sous la période ottomane et la période républicaine étaient comparées. La période de l'Empire ottoman était décrite ainsi :

La théocratie était restée derrière les significations de la vie, mais aussi des formes de la vie. Pour cela, le passage à une nouvelle signification était équivalent au blasphème, ainsi que l'acceptation d'une nouvelle forme. »

Par exemple : un homme qui montrait une femme pas permise à un ami quelconque était considéré comme s'il avait commis un grand péché. De même pour ceux qui faisaient faire un amalgame de dent (en raison de l'inconvenance de l'ablution). De même pour arrêter de jeûner lors du ramadan.

De même pour celui qui utilisait une brosse à dent.

Et ainsi de suite. Il considérait tout chapeau autre que le fez et le turban comme un signe de blasphème, bien qu'il ignore l'origine du fez.

Pour un dévot musulman, même le chapeau d'un *mevlevi* était considéré comme un signe de l'infidélité. Cette mentalité ignoble et détraqué avait aussi rendu le panorama extérieur de la société turque un objet digne de musées.<sup>18</sup>

La thèse selon laquelle la vie sociale de l'Empire ottoman était « digne de musées » avait été renforcée par trois photos dans la même page. Dans l'une de ces photos on voyait un pacha ottoman en train de prier, et des hommes à fez et turban dans l'autre. D'autre part, ces hommes à fez et turban n'étaient pas photographiés dans un lieu quelconque, mais ; à côté d'un mur à grilles de fers utilisé pour séparer les jardins de mosquées de la rue dans la première photo, et à côté d'une mosquée (que nous identifions à la *Yeni Cami* d'Eminönü, en tenant compte de la situation des fontaines d'ablution et de la forme des escaliers) dans la deuxième.<sup>19</sup> Dans la même page, on aperçoit les mots écrits à grandes lettres sans soin : « engourdi » et « stagnant ».

<sup>18</sup> Maarif Vekaleti, *Osmanlı İmparatorluğundan Türkiye Cumhuriyetine Nasıldı? Nasıl oldu?*, Devlet Matbaası, İstanbul, 1933, p. 28. "Teokrasi hayatın yalnız manalarının değil, şekillerinin de ardında kalmıştı. Onun için herhangi bir yeni manaya geçmek kadar, yeni bir şekli kabul etmek te küfürle birdi. Meselâ: Namahrem olan kadını herhangi bir arkadaşına gösteren bir insan büyük günah işlemiş sayılırdı. Gusül makbul olmadığı için diş dolduran keza. Ramazanda oruç bozan keza. Dişini diş fırçası ile temizleyen keza.

Ve bunun gibi. Fesin nereden geldiğini bilmediği halde fes ve sarıktan gayri bir başlığı bir küfür alâmeti sayardı.

Mevlevinin sikkesi bile sofü müslümanın gözünde bir nevi zındıklık alâmeti idi.

Bu iğrenç ve kötürüm zihniyet, Türk cemiyetinin zahiri manzarasını da müzelik bir hale sokmuştu."

<sup>19</sup> Pour un autre exemple où l'image de grilles de fer était utilisée pour distinguer le nouveau de l'ancien, cf. Bozdoğan, pp. 95-96.

Dans les photos qui se trouvaient sur la page « Qu'est-ce que c'est devenu » où était décrite la nouvelle vie sociale de la Turquie républicaine, des hommes et femmes à chapeaux et aux vêtements modernes avaient été photographiés dans les places et avenues où se trouvaient des statues d'Atatürk, tramways et grands bâtiments, tantôt en marchant, tantôt côte à côte en train d'écouter un discours. Sur les photos, le mot « vivant ! » et sous les photos, le mot « en mouvement ! » était marqué avec soin et précision.<sup>20</sup>

Pour conclure, alors que la vie sociale « vivante » et « dynamique » de la période républicaine était symbolisé, sur le plan architectural et spatial, par des places et avenues pleins de gens, des tramways, des statues et de grands bâtiments, la mentalité « ignoble » et « détraquée » et la structure « stagnante » et « engourdie » de la vie sociale ottomane étaient identifiées aux mosquées.

Une symbolisation semblable a été utilisée dans le film documentaire *Türkiye'nin Kalbi Ankara* commandé par le gouvernement de parti unique à Sergueï Youtkevitch, réalisateur soviétique, qui a été visionné à tous les cinémas selon Attilâ İlhan, et probablement par des séances gratuites, selon İlhan.<sup>21</sup> Au fond, le film est basé sur la visite d'un comité de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques sous la présidence de Kliment Yefromovitch Vorochilov à l'occasion des festivités du dixième anniversaire de la proclamation de la République turque, et sur la comparaison de l'ancien Ankara et de la nouvelle capitale. Dans le contexte de notre sujet, les séquences qui nous intéressent sont celles où cette comparaison est faite.

Laika Funda Şenol Cantek écrit qu'Ankara avait été conçu comme une ville qui puisse servir d'exemple aux « aménagement d'espace » du pays entier. Or, selon Cantek, Ankara ne peut pas être analysé simplement dans le contexte des politiques d'urbanisation. Cantek précise que le pouvoir considérait Ankara comme une source où

---

<sup>20</sup> Maarif Vekaleti, p. 29.

<sup>21</sup> Irmak Z. Aydedim, **Bayram Çocukları**, Kaynak Yay., Istanbul, 2004, p. 33. Bien que l'on ait utilisé la version du film en question publiée dans le site de la Présidence de la République au long de ce mémoire, il y a aussi une autre version du film, qui peut être visualisé en ligne par internet : cf. [http://cankaya.gov.tr/sayfa/ata\\_ozel/video/](http://cankaya.gov.tr/sayfa/ata_ozel/video/)  
<http://arsiv.ntvmsnbc.com/modules/habervideo/video.asp?CatID=5&cbVideo=6694&cbQuality=1>

allait être créé «une vie quotidienne où les objectifs de modernisation et d'occidentalisation de la République étaient mis en pratique» et « où allait être créée une population homogène qui pourrait faciliter de concevoir l'État-nation en tant que communauté imaginaire ». <sup>22</sup> Pour cette raison, le pouvoir considère la construction de la capitale non pas comme un problème d'urbanisme, mais directement comme un problème d'État. <sup>23</sup>

Yutkevich raconte Ankara, qui avait été chargé d'une signification si *sacrée*, en montrant des bâtiments et espaces modernes comme les grands boulevards, les villas cubiques, les statues, les bassins et les parcs. Toutefois, on ne voit pas une seule mosquée par la caméra de Yutkevich. Or, la raison de ceci n'est pas le *sélectionnisme* du réalisateur, mais qu'aucune mosquée n'avait été construite dans la capitale de la République sous le gouvernement de parti unique. <sup>24</sup>

Cantek écrit que les bâtiments comme les mosquées, fontaines et cafétérias étaient déterminants pour désigner les adresses avant la République, et que dans la période républicaine les constructions et espaces comme les statues, bassins et parcs les ont remplacés. <sup>25</sup> Quand on regarde le film documentaire, on se rend compte du fait que Yutkevitch symbolise les mosquées d'une façon semblable. A chaque moment où Yutkevich montre les maisons usées et ruinées, les rues étroites et poussiéreuses et les habitants qui mènent une vie misérable dans la vieille Ankara, un minaret est toujours utilisé au premier plan. Si le réalisateur avait réalisé les images des vieilles mosquées d'Ankara parmi les autres images appartenant à la même espace, il serait difficile de parler d'une symbolisation. Or, comme on vient de le souligner, Yutkevich utilise les mosquées au premier plan. Autrement dit, en utilisant l'image de mosquée, le réalisateur *détermine l'adresse*, et nous fait savoir quelle sorte de lieu que l'on va voir

---

<sup>22</sup> L. Funda Şenol Cantek, "Yaban"lar ve Yerliler / Başkent Olma Sürecinde Ankara, İletişim Yay., İstanbul, 2003, p. 42.

<sup>23</sup> Gönül Tankut, *Bir Başkent'in İmarı*, Anahtar Kitaplar Yay., İstanbul, 1993, p. 72.

<sup>24</sup> Bernard Lewis, *Modern Türkiye'nin Doğuşu*, trad. par Metin Kıratlı, TTK Yay., Ankara, 1993, p. 412 et Feroz Ahmad, *Modern Türkiye'nin Oluşumu*, trad. par Yavuz Alogan, Kaynak Yay., İstanbul, 2005, p. 113.

<sup>25</sup> Cantek, p. 288.

prochainement. On est dans l'Ankara moderne quand on voit les statues, bassins et parcs, on est dans le vieil Ankara quand on voit les mosquées.

Jusqu'ici, on a essayé de démontrer que les mosquées en tant qu'espaces symbolisaient le *vieux*. Or, on n'a pas parlé comment allait être rempli le vide qui s'ouvrait après les mosquées. Selon un grand nombre de chercheurs, les Maisons du Peuple avaient été substituées aux mosquées par le pouvoir pour remplir ce vide.<sup>26</sup>

Le nombre des Maisons du Peuple, ouverts le 19 février 1932, a atteint cinquante-cinq une année après leur ouverture. Au cours des années suivants, leur nombre a accru systématiquement. 103 maisons ont été ouvertes en 1935, 210 en 1938, 379 en 1940, 438 en 1945, 455 en 1946 ; en 1950, 478 Maisons étaient ouvertes, dont une à Londres.<sup>27</sup> Dans le Statut des Maisons du Peuple du PRP l'objectif principal des Maisons du Peuple était ainsi défini :

Les fondements programmatiques de notre parti sont le républicanisme, le nationalisme, le populisme, l'étatisme, la laïcité et le révolutionnarisme. Notre programme, dans le but d'instaurer la souveraineté et la permanence de ces principes fondamentaux et primaires, considère comme objectifs importants l'éducation de citoyens forts en ces caractéristiques, l'élévation de la conscience nationale aux degrés requis par l'histoire turque, l'élévation de la morale, le renforcement de la culture nationale et des mouvements et activités scientifiques. La totalité de ces principes et objectifs ont pour but l'élévation de générations qui vont regagner les années perdues à la Turcité par des élans vaillants, dynamiques et infatigables, et la reprise par le Turc de la place d'honneur qui lui convient dans l'espace de civilisation, conformément à ses qualités et capacités naturelles. L'objectif des Maisons du Peuple est d'être des foyers de rassemblement et d'unification pour les citoyens idéalistes qui vont travailler à ce but.<sup>28</sup>

<sup>26</sup> Cf. Andrew Davison, **Türkiye'de Sekülerizm ve Modernlik**, trad. par Tuncay Birkan, İletişim Yay., İstanbul, 2002, p. 234; Anıl Çeçen, **Atatürk'ün Kültür Kurumları Halkevleri**, Gündoğan Yay., Ankara, 1990, p. 380., Yeşilkaya, pp. 144-145., Bozdoğan, p. 109.,

<sup>27</sup> Sefa Şimşek, **Bir İdeolojik Seferberlik Deneyimi / Halkevleri 1932-1951**, Boğaziçi Üniversitesi Yay., İstanbul, 2002, p. 61.

<sup>28</sup> **CHP Halkevleri Öğreneği**, Recep Ulusoglu Basımevi, 1938, p. 4; cité par Yeşilkaya, p. 62-63. "Partimizin program temelleri cumhuriyetçilik, ulusçuluk, halkçılık, devletçilik, lâykılık ve devrimciliğdir. Programımız bu ana ve temel prensiplerin egemenliği ve sonsuz olması için bu sıfatlarda kuvvetli vatandaşlar yetiştirilmesini, ulusal ırının Türk Tarihinin esidiği derecelere çıkmasını, arın yükseltilmesini, ulusal kültürün ve ilmiğ hareket ve kınavların kuvvetlendirilmesini önemli araçlar olarak saptar ve işaret eder. Bu esas ve araçların hepsi birden medeniyet yolunda Türklüğün kaybettiği uzun yılları yiğit, atılğan ve yorulmaz atışlarla kazanacak nesiller yetiştirmeği, medeniyet alanında Türk'ün tabiiğ meziyet ve

Il est clair que le pouvoir de parti unique avait pour objectif de créer, dans le cadre du programme de parti, un nouveau type d'homme *républicain, nationaliste, populiste, étatiste, laïc et révolutionnaire*. Les Maisons du Peuple étaient des espaces de rassemblement conçus comme alternatifs aux mosquées pour servir de fondement pour la création de ce nouveau type d'homme. Kamuran Bozkurt, dans la revue *Ülkü*, décrit ainsi les Maisons du Peuple, en harmonie avec cette thèse :

Les Maisons du Peuple sont les maisons uniques où la génération actuelle va entrer, ils sont leur lieu de culte unique. La jeunesse n'adore ni un fétiche, ni autre être présumé. Ce que la jeunesse trouve dans ces maisons en tant que dieu, c'est elle-même.<sup>29</sup>

*Ülkü* n'est pas une revue quelconque ; c'est la périodique centrale des Maisons du Peuple dont l'administration était directement assurée par le Secrétariat général du PRP. Dans ce contexte, il est impossible de concevoir les articles publiés dans cette revue indépendamment des politiques gouvernementales. Autrement dit, les articles publiés dans la revue ne concernent pas que leurs auteurs. Par ailleurs, dans le règlement « A ceux qui vont écrire des articles » envoyé par le parti aux Maisons du Peuple, il était clairement précisé que des articles qui n'étaient pas conformes aux principes du PRP n'allaient pas être publiés dans la revue.<sup>30</sup> Par là, l'article de Bozkurt reflète le point de vue du pouvoir sur les Maisons du Peuple. Dès lors, la nouvelle génération devait préférer les Maisons du Peuple aux mosquées qui étaient les lieux de culte de l'*ancien*.

Un autre article qui avait été publié dans la revue *Ülkü* et qui peut nous fournir des données importantes sur le point de vue du pouvoir sur les mosquées, c'est l'article d'Aptullah Ziya où étaient discutés les raisons de construction des mosquées de village avant la République.

...Quant au contact de l'État avec le village, c'était à travers les fermiers généraux, et l'aménagement et l'éclaircissement des villages n'étaient pas des affaires dont

---

kapasiteleriyle uygun şeref yerini tekrar almasını hedefler. Halkevleri'nin amacı, bu uğurda çalışacak ülkülü vatandaşlar için toplayıcı ve birleştirici yurtlar olmaktır.”

<sup>29</sup> Kamuran Bozkurt, “Halkevlerine Dair”, *Ülkü*, VI, 36, 1936, p. 450; cité par Firdevs Gümüšoğlu, *Ülkü Dergisi ve Kemalist Toplum*, Toplumsal Dönüşüm Yay., Istanbul, 2005, pp. 375-376. “Halkevleri bugünkü neslin gireceği biricik evler, biricik tapınış yerleridir. Gençlik bu evlerde ne bir puta ne de mevhum bir varlığa tapınmıyor. Gençliğin bu evlerde bir tanrı olarak bulduğu yine kendisidir.”

<sup>30</sup> Gümüšoğlu, pp. 150-152.

l'administration monarchique avait eu souci. J'ai vu lors de mes voyages en Anatolie, que seuls Abdülhamit et Reşat avaient fait bâtir quelques mosquées dans les villages pour leur propre renommée. Et ces mosquées n'ont pas eu d'autre influence, que de renforcer la dépendance religieuse des gens de village au sultan, et de rendre le fanatisme commun seule forme de fanatisme. Un autre effet négatif de la mosquée de village est qu'il a servi de centre, de fort au dévot qui organise le fanatisme et l'ignorance entre quatre murs.

Le seul lieu de culture et de vie commune était la mosquée de village qui était dans les mains du dévot ignorant.

Même aujourd'hui, les instituteurs de village sont en lutte avec les hodjas de village des vieux temps, et ce n'est qu'après leur avoir vaincu qu'ils peuvent devenir influents dans le village.<sup>31</sup>

Comme on l'a souligné auparavant, selon Ziya, qui était l'un des architectes majeurs de l'époque, les mosquées de village qui étaient « seul lieu de culture et de vie commune » dans le village, étaient sources « d'ignorance » et de « fanatisme ». Cette source allait être asséchée grâce aux écoles de village où une éducation obligatoire était donnée. Toutefois, il était clair que seuls les enfants en âge d'éducation pouvaient atteindre les cours de ces écoles. Dans ce cas, il y avait besoin d'un espace de rassemblement alternatif qui pouvait remplacer la mosquée de village. Dans le village turc moderne qu'il concevait, Ziya remplissait ce vide par les cafétérias de village.

Dans le modèle de plan de village préparé par Ziya (plan « où il n'y avait aucune signe concernant les mosquées » si l'on se réfère à Sibel Bozdoğan) la cafétéria de village était placée au centre.<sup>32</sup> Ziya explique ainsi la raison qui l'avait poussé à situer la cafétéria au centre du village :

Le villageois doit pouvoir prendre assez d'air et de lumière dans son village, ne doit pas avoir froid dans sa maison, doit disposer d'un café, d'une radio, d'un lieu destiné à accueillir les compagnies ambulantes de cinéma et de théâtre, bien qu'il

---

<sup>31</sup> Aptullah Ziya, "Cumhuriyette Köy Yapımı", *Ülkü*, I, 11, 1933, p. 333; cité par Gümüšoğlu, pp. 276-277. "...Devletin köyle teması ise ancak mültezim vasıtasıyla idi, köylerin imar ve tenviri ise saltanat idaresinin aklına gelmiş işler değildi. Yalnız Abdülhamit'in ve Reşat'ın köylerde kendi namları için birkaç cami yaptırmış olduklarını Anadolu'yu gezerken gördüm. Bu camilerin de, köydekilerin Padişaha olan din bağlantılarını kuvvetleştirmekten, tek taassubu toplu taassup haline getirmekten başka tesiri olmamıştır. Köy camininin bir fenalığı da bu dört duvar arasında taassubu ve cehaleti teşkilâtlandıran yobaza bir merkez, bir kale teşkil etmiş olmasıdır.

Köyün yegâne kültür ve toplu hayat yeri cahil softanın elinde bulunan köy camii idi.

Bugün bile köy muaalimleri, köyde eskiden kalma köy hocalarıyla cenkleşmekte ve ancak onu yendikten sonra köyde sözlerini geçirebilmektedirler."

<sup>32</sup> Bozdoğan, pp. 119-121.

n'y ait pas un cinéma ou théâtre permanent. La cafétéria de village est la bibliothèque, le lieu de sociabilité, le club, ou, plus clairement, le temple moderne du villageois.<sup>33</sup>

Aptullah Ziya a essayé de résoudre le problème qui provenait du fait qu'il n'y avait pas de Maison du Peuple (qui était, selon l'expression de Bozkurt, le lieu unique de « culte » dans les villes) dans les villages, en transformant les cafétérias de village en un « temple moderne ». Neşe Gurallar Yeşilkaya définit l'espace comme une scène où était réalisé le transfert idéologique. Selon l'auteur, l'espace « est un moyen qui transfère l'existence du pouvoir aux citoyens, qui légitimise et naturalise le pouvoir. »<sup>34</sup> Dans cette direction, le régime de parti unique avait aménagé des *Places de la République* à quatre coins du pays pour réorganiser l'espace. Par ailleurs, il avait situé les Maisons du Peuple sur ces *Places de la République*, qui étaient les nouveaux centres de la ville.<sup>35</sup> C'est pour cette raison que Ziya situe les cafétérias de village au centre. Puisque les cafétérias de village allaient être transformées en une sorte de *Maison du Peuple* du point de vue fonctionnel, elles devaient se situer au centre, à l'instar des Maisons du Peuple.

Jusqu'à maintenant, on a parlé de la substitution des mosquées par les Maisons du Peuple, en tant que lieux de rassemblement. Mais les thèses de Neşe G. Yeşilkaya démontrent que les Maisons du Peuple n'étaient pas conçues comme des lieux alternatifs aux mosquées simplement en tant que lieux de rassemblement, mais aussi en tant qu'espaces architecturaux.

Selon Yeşilkaya, ce qu'il faut souligner à côté de la situation centrale des Maisons du Peuple dans la ville, c'est leur relation avec les bâtiments religieux, du point de vue de leur position. En effet, les bâtiments des Maisons du Peuple étaient situés à côté des mosquées à İzmit et à Isparta ; à côté d'églises à Kars et à Mersin. Yeşilkaya explique ainsi cette situation :

---

<sup>33</sup> Aptullah Ziya, "Köy Mimarisi", *Ülkü*, I, 8, 1933, p. 38; cité par Bozdoğan, p. 121. "Köylü, köyünde bol hava ve ışık alabilmeli, evinde üşümemeli, köyün meydanında bir kahvesi, bir radyosu, günlük bir sinema ve tiyatrosu olmasa bile arada bir uğrayacak gezici sinema ve tiyatrolara mahsus bir yeri olmalıdır. Köy kahvesi, köylünün kütüphanesi, içtima yeri, sineması, klübü, daha doğrusu modern bir mabedidir."

<sup>34</sup> Yeşilkaya, p. 19.

<sup>35</sup> Yeşilkaya, p. 140.

Les Maisons du Peuple sont une organisation qui a pour but de faire acquérir l'habitude de se rassembler en tant que « nation » au peuple qui se réunissait en tant que « communauté » dans les mosquées, autrement dit, de leur donner une nouvelle habitude de rassemblement, et d'assurer « l'unité et l'accord ». Pour cette raison, les Maisons du Peuple qui sont alternatives aux institutions religieuses en tant qu'organisations, se situent, par leurs bâtiments, en tant qu'alternatives aux espaces religieux. Dans ce sens, elles sont les symboles de « l'État-nation », mais aussi de la nouvelle identité « laïque » en tant qu'espaces séculaires de rassemblement.<sup>36</sup>

Yeşilkaya ne se contente pas d'expliquer le fait que les Maisons du Peuple soient alternatives des mosquées en tant qu'espaces architecturaux par leur situation. En établissant une analogie entre les tours des Maisons du Peuple et les minarets de mosquée, il dit que les tours étaient conçues comme des alternatives symboliques aux minarets des mosquées. Selon lui, les tours, qui étaient un signe appartenant aux Maisons du Peuple, c'est-à-dire, aux nouveaux espaces publics de la période républicaine conçus comme alternatifs aux mosquées, étaient un élément de structure de grande importance qui s'élevait dans la ville.<sup>37</sup> Yeşilkaya renforce sa thèse en comparant les photos prises à de diverses dates de la Tour de la Maison du Peuple d'İzmit et du minaret de la mosquée qui se trouvait juste à côté.

La première photo était prise lors de la construction de la Maison du Peuple d'İzmit. Dans cette photo, la tour était beaucoup plus élevée que le minaret. Dans la deuxième photo (qui était prise, à ce que l'on peut déduire des propos de Yeşilkaya, après la période de parti unique), la taille du minaret avait été élevée. Yeşilkaya explique cette situation comme le « reflet de la rivalité entre les pouvoirs au domaine des structures ». Comme on peut le voir sur les photos, la tour de la Maison du peuple d'İzmit rappelle également un silo d'usine. Selon Yeşilkaya, cette similitude n'est pas contingente. Comme l'usine et la cheminée en fumée sont les symboles de l'industrie et de la production, la tour de la maison du peuple était un symbole « d'une usine où

---

<sup>36</sup> Yeşilkaya, pp. 144-145. "Halkevleri camilerde 'cemaat' olarak toplanan halka, 'ulus' olarak biraraya gelmeyi, yani yeni bir toplanma alışkanlığı vermeyi ve 'birlik ve beraberliği' sağlamayı amaçlayan bir örgüttür. Bu nedenle örgüt olarak dinî kurumlara alternatif olan Halkevleri, binaları ile de, dinî mekânlara alternatif olarak yer alır. Bu anlamda yeni 'ulus-devlet'in simgesi olmakla birlikte din dışı toplanma mekânları olarak yeni "laik" kimliğin de sembolüdürler."

<sup>37</sup> Yeşilkaya, pp. 150-151.

étaient produites les valeurs morales ». <sup>38</sup> Or dans cette usine, ce n'était pas le *fanatisme et l'ignorance*, mais les nouvelles valeurs morales de la République, voire, *le républicanisme, le nationalisme, le populisme, l'étatisme, la laïcité, et le révolutionnarisme* allaient être produites.

Pour résumer la troisième partie, il est possible de souligner que le gouvernement de parti unique avait considéré les mosquées comme un espace de rassemblement où pouvait fleurir une opposition éventuelle dirigée contre les révolutions et le régime et dans ce contexte, il a contrôlé les rituels réalisés dans les mosquées par de diverses institutions étatiques, les a remodelés, et les a utilisés de temps en temps comme des moyens de propagande. Quant aux mosquées en tant qu'espaces architecturaux, elles ont été perçus comme des moyens symbolisant l'*ancien*, à un contexte où le *nouveau*, voire, le moderne/bien/national était déterminé à travers la contradiction ancien/nouveau. Le pouvoir avait souhaité produire les *nouvelles valeurs* (par opposition aux *valeurs de l'ancien* qu'il considérait qu'elles étaient produites dans les mosquées) dans les Maisons du Peuple, et les avait voulu substituer aux mosquées, que ce soit par leur situation spatiale ou par leur style architectural.

---

<sup>38</sup> Yeşilkaya, pp. 152-154.

## CONCLUSION

Le comte Léon Ostrorog, professeur de droit public islamique à l'Université de Londres, qui avait servi de conseiller juridique à l'Empire ottoman, explique, dans son ouvrage intitulé *Ankara Reformu* écrit en 1927, les réformes laïcisantes mises en application jusqu'à ce temps-là, et demande : « Dans ce cas, qu'est-ce qui reste de l'Islam en Turquie ? » Ostrorog répond ainsi à sa propre question :

Ce qui reste de l'Islam en Turquie, c'est encore l'Islam ; or, dans une nouvelle conception, or, en réalité, dans une conception nouvelle pour l'Orient.

La Turquie est loin de répudier l'Islam ou de défendre officiellement l'athéisme, au point d'importer un article spécial dans sa constitution, l'article 2, où il est précisé que la Turquie a une religion d'État, et que cette religion est l'Islam.<sup>1</sup>

Si Ostrorog avait écrit son livre non pas en 1927, mais après le 10 avril 1928 (c'est-à-dire, après la modification des articles 2 et 26 de la Constitution) comment est-ce qu'il aurait interprété la laïcisation turque ? L'*infortune* d'Ostrorog dans ce cadre provient du fait qu'il avait fait ses interprétations dans un processus révolutionnaire où la Turquie subissait une transformation rapide dans les domaines social, politique et culturel.

Aujourd'hui, bien qu'un demi-siècle soit écoulé depuis le processus révolutionnaire, les erreurs similaires à ceux d'Ostrorog sont en train d'être répétées dans les analyses contemporaines sur la laïcisation turque. Dans l'opinion publique de la Turquie contemporaine, l'une des erreurs les plus communes est de vouloir prouver que la laïcisation turque n'était pas l'équivalent d'une hostilité à la religion, à partir de

---

<sup>1</sup> Count Léon Ostrorog, *Ankara Reformu*, trad. par Yusuf Ziya Kavakçı, İstanbul Üniversitesi Edebiyat Fakültesi Yay., İstanbul, 1972, p. 96. "Türkiye'de İslamdan arta kalan gene İslamdır; şu var ki yeni bir telakki içinde, daha doğrusu şark için yeni olan bir telakki içinde.

Türkiye, anayasası Türkiye'nin bir devlet dinine malik olduğunu ve bu dinin İslam dini olduğunu beyan eden özel bir madde, 2. madde, ithal edecek kadar İslamı reddetmekten veya resmen dinsizliği müdafaa etmekten uzaktır."

l'illusion selon laquelle le gouvernement de parti unique aurait fermé les *tekke* et *zaviye* [monastères] sans pourtant *toucher* les mosquées. Il s'agit de deux erreurs principales : premièrement, sous le régime de parti unique, non seulement les *tekke* et *zaviye*, mais également les mosquées ont été *touchées*. Deuxièmement, le fait que le nombre des mosquées soit baissé dans le cadre d'un programme sous la période du parti unique n'est pas suffisant pour faire une analyse totale et complète sur le caractère du régime. En faisant une analyse complète sur un processus historique, il faut aborder plusieurs faits tirés des domaines différents et les examiner soigneusement. De l'autre côté, on ne devrait pas oublier qu'un fait historique fait partie du processus qui est, à son tour, limité aux contextes sociaux, politiques et économiques. Dans ce contexte, on doit avouer que le défaut le plus important de notre travail est qu'on n'a pas placé les fermetures et ventes des mosquées dans le processus de la laïcisation turque. Ce défaut provient du fait qu'on n'a pas développé une perspective complète sur la laïcisation turque. Il y en a deux raisons essentielles : premièrement, la littérature sur la laïcisation turque n'est pas suffisante.<sup>2</sup> Deuxièmement, une recherche à propos de la laïcisation turque qui se base sur les archives dépasse les limites d'un mémoire de master et de notre capacité scientifique.

Tout en étant conscient des défauts de cette recherche, notre objectif est de faire une analyse du thème des fermetures et ventes de mosquées lequel a été traité par un petit nombre de chercheurs et de pouvoir contribuer à la réinterprétation des rapports religion-État sous le régime de parti unique et/ou de la laïcisation turque. Dans cette direction, tout au long de notre mémoire de recherche, nous avons essayé de prouver la fausseté de la supposition qui affirme que le pouvoir n'a pas « touché » les mosquées lors de la période du parti unique qui, à force d'être répétée sans prise de position critique, est quasiment devenue une réalité factuelle, tout en évitant de s'impliquer dans un débat réducteur basé sur des dualités (comme la dualité infidèle/laïc) sur le caractère du régime.

---

<sup>2</sup> Il n'existe pas d'un travail "académique" et "suffisant", les mots empruntés à İsmail Kara, sur la DAR bien que cette dernière soit l'un des sujets les plus discutés concernant la laïcisation turque à l'exception de l'ouvrage de Tarhanlı que nous avons utilisé dans notre travail. Cf. İsmail Kara, **Cumhuriyet Türkiye'sinde Bir Mesele Olarak İslâm**, Dergah Yay., Istanbul, 2008, p. 54.

Sous la lumière des données que l'on a obtenues en conséquence de cet effort, il conviendrait de préciser tout d'abord que le gouvernement de parti unique considérait les mosquées avant tout comme les symboles de l'*ancien*, voire, de ce qui n'est pas national/moderne/nouveau. L'image de mosquée avait été perçue dans les ouvrages culturels et politiques de l'époque, et utilisée comme un élément symbolisant l'*ancien*. Par contre, le pouvoir de parti unique avait accordé une importance sincère à la question de la préservation des monuments (dont les mosquées) à valeur historique et architecturale. Cette situation paraît être en contradiction avec le fait que les mosquées souvent utilisées comme un moyen d'altérité comme on vient de le préciser. Toutefois, si on prend compte du contexte des années 1930, époque où l'histoire était nationalisée/turcisée au nom de la création de la nation turque, on peut dire que l'importance accordée aux mosquées historiques n'est pas en contradiction avec le fait qu'ils soient considérés comme des symboles de l'*ancien*.

Selon le point de vue du pouvoir, les mosquées à valeur historique et architecturale étaient des monuments « qui portaient en eux la grande existence du Turc ». Le régime de parti unique avait considéré ces monuments comme l'évidence du fait que la nation turque était l'une des « civilisations anciennes », et comme des moyens pour transférer « la grandeur de la turcité » aux nouvelles générations, et comme un instrument pour reproduire la *turcité*. Autrement dit, le régime n'avait aucun doute sur la *turcité* des mosquées historiques. Or, le nationalisme de la période de parti unique n'était pas fondé sur la synthèse turco-islamique, mais sur l'occidentalisation-modernisation. Pour la Turquie des années 1930, dans l'architecture comme dans tous les domaines de la culture et de la société, ce qui était moderne était national, et ce qui était national était moderne. Pour cette raison, bien qu'elles soient *turques*, les mosquées ont pu aussi symboliser l'*ancien*, par le fait qu'elles n'étaient pas nationales.

Un autre élément qui a façonné la vision du régime de parti unique aux mosquées, ce sont les rituels religieux réalisés dans les mosquées. Pour le pouvoir des années 1930, les mosquées, comme tout autre espace de rassemblement, étaient des éléments de menace qui étaient susceptibles de servir de base à la floraison des activités contre le régime et les révolutions. Par là, elles devaient être strictement contrôlées. Toutefois, le

pouvoir ne s'est pas contenté de contrôler tout simplement les mosquées, mais il avait aussi remodelé les rituels religieux<sup>3</sup> (qui voulaient être limités aux mosquées) selon ses propres politiques, et les avait utilisés de temps en temps en tant qu'instruments de propagande.

Il convient d'analyser les fermetures et ventes des mosquées qui ont été réalisées sous la période de parti unique dans le cadre de la perception des mosquées par le pouvoir. Dans ce contexte, il est possible de dire que l'idée qu'il y avait une continuité depuis les années 1910 dans l'idée de classifier les mosquées qui voulait être réalisée, au fond, pour élever les salaires et améliorer les conditions de vie du personnel ; et qu'il soit devenu une nouvelle étape dans cette idée avec le Règlement no. 6061 préparé par la DAR en vertu de l'article 14 de la Loi du Budget général de l'année 1927 et adopté le 8 janvier 1928 par le Conseil des ministres. En vertu des articles six et sept de la Loi no. 1827 du 8 juin 1931 sur le Budget financier de 1931 de la DGW, la compétence d'administrer et de classifier les mosquées avait été de la DAR (qui était incapable de répondre aux demandes du gouvernement) à la DGW. Après ce transfert de compétences, le nouveau règlement de classement préparé par la DGW et adopté et mis en vigueur par le Conseil des Ministres le 25 décembre 1932 a permis l'exclusion de cadre d'un plus grand nombre de mosquées conformément aux demandes du gouvernement. Autrement dit, après 1927, le classement des mosquées a été utilisée comme un moyen pour diminuer le nombre des mosquées dans le cadre d'un programme, selon les « besoins réels » définis par le gouvernement.

Les règles qui devaient être suivies dans la vente des mosquées fermées étaient précisées dans la Loi des Waqfs (no. 2762, 5 juin 1935) et la Loi no. 2845 du 15 novembre 1935 sur le Classement des mosquées et masdjids et sur le salaire qui va être versé au personnel des mosquées et des masdjids, mais les ventes de mosquées avaient commencé bien avant la mise en vigueur de ces lois, en 1927. Ces deux lois, à part la

---

<sup>3</sup> Şükrü Kaya, l'un des politiciens majeurs de la période de parti unique, avait dit, lors d'un discours parlementaire en 1937 : « Nous disons que les religions restent dans les mosquées et lieux de culte, qu'ils ne sortent pas dehors. Nous ne permettons pas qu'ils sortent dehors, et nous devons ne pas le permettre » Cf. A. J. A. Mango, « Türkiye'de İslam », in **Türkiye'de İslam ve Laiklik**, İnsan Yay., İstanbul, 1995, p. 133. “Diyoruz ki dinler camilerde ve ibadet yerlerinde kalsın, dışarıya çıkmasınlar. Dışarıya çıkmalarına izin vermiyoruz ve vermemeliyiz.”

légalisation des ventes de mosquées réalisées de facto, avaient permis d'accélérer les procédures de vente et de rendre possible la vente rapide des mosquées.

Pour conclure, le pouvoir de parti unique avait perçu les mosquées, qu'il avait identifiées à l'*ancien*, comme des éléments de menace contre les réformes et le régime ; comme un résultat de cette perception, environ 50% des mosquées en Turquie avaient été exclus de cadre, et des milliers parmi ces mosquées ont été vendus.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **1) SOURCES**

#### **1.1. Documents officielles**

**BCA BKKK**  
**BCA BMGMK**  
**BCA CHPK**  
**BCA DİBK**

#### **1.2. Publications officielles**

**Düstur**  
**Meclis-i Âyân Zabıt Ceridesi**  
**Meclis-i Mebûsân Zabıt Ceridesi**  
**TBMM ZC / Tutanak Dergisi**

#### **1.3. Ouvrages**

Başar, Ahmet Hamdi, **Atatürk'le Üç Ay ve 1930'dan Sonra Türkiye**, Tan Matbaası, İstanbul, 1945.

Fergan, Eşref Edip, **CHP ve Din (1948-1960)**, dir. par Fahrettin Gün, Beyan Yay., İstanbul, 2005.

Fergan, Eşref Edip, **Kara Kitap / Milleti Nasıl Aldattılar?, Mukaddesatına Nasıl Saldırdılar?**, Yaylacık Matbaası, 1972.

Kemal, Orhan, **Murtaza**, Cem Yay., İstanbul, 1973.

Maarif Vekaleti, **Osmanlı İmparatorluğundan Türkiye Cumhuriyetine Nasıldı? Nasıl oldu?**, Devlet Matbaası, İstanbul, 1933.

Vakıflar Genel Müdürlüğü, **20. Cumhuriyet Yılında Vakıflar**, Başvekâlet Devlet Matbaası, 1943.

#### **1.4. Articles**

**Mecmua**, “Abidatın Esaslı Tamiri İçin İstikraz Edilen Paraların Bir An Evvel Ödenmesi İçin Hayrat Satışına Önem Verilmesi Hakkındaki Tahriratı Umumiye”, Vol. 3, İdeal Matbaa, Ankara, 1941, p. 202, 203.

**Mecmua**, “Askerî Kıtaların İşgalinde Bulunan Cami ve Mescitlere Dair”, Vol. 4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, p. 74.

**Mecmua**, “Belediyelerce Vakfa Ait Akar ve Arsaların Tabi Tutuldukları Muamelelerde Kanun Harici Muamele Yapılmamasına Dair Başvekalet Tezkeresi Dahiliye Vekaletinden Vilayetlere ve Umum Müdürlükten Vakıflar İdarelerine Yapılan Umumi Tebliğler”, Vol. 3, İdeal Matbaa, Ankara, 1941, p. 259, 260.

**Mecmua**, “Cami ve Mescitlerle Diğer Binaların Hedmine veya İşgaline Dair Olan Yüksek Başvekâlet Yazısının Tebliğine Dair”, Vol. 4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, p. 70.

**Mecmua**, “Eski ve Faydasız Akarların Satılması İçin Vakıflar İdaresine Muzaheret Edilmesi Hakkında Valilere Yazılan Tahriratı Umumiye”, Vol. 3, İdeal Matbaa, Ankara, 1941, p. 203, 204.

**Mecmua**, “Türkiye Cumhuriyeti Dahilindeki Cevami ve Mesacidin Tasnifi ve Kadrolarının Tespiti Hakkındaki 8 Kanunsani 1928 Tarih ve 6061 Numaralı Talimatnameye Muadil Talimatname”, Vol.4, İdeal Matbaa, Ankara, 1942, p. 21-25.

**Sicilli Kavanin**, “Diyamet İşleri Reisliği Teşkilâtının Vazifelerini Gösterir Nizamname”, Cilt: 18, Cihan Kitaphanesi, 1938, p. 868-871.

### **1.5. Sources électroniques**

[http://cankaya.gov.tr/sayfa/ata\\_ozel/video/](http://cankaya.gov.tr/sayfa/ata_ozel/video/)

<http://arsiv.ntvmsnbc.com/modules/habervideo/video.asp?CatID=5&cbVideo=6694&cbQuality=1>

## **2) ETUDES**

### **2.1. Ouvrages**

Ahmad, Feroz, **Modern Türkiye'nin Oluşumu**, trad. par Yavuz Alogan, Kaynak Yay., İstanbul, 2005.

Albayrak, Sadık, **Tek Parti Dönemi ve Batıcılık**, Araştırma Yay., İstanbul, 1989.

Albayrak, Sadık, **Türkiye’de İslamcılık-Batıcılık Mücadelesi**, Risale Yay., İstanbul, 1990.

Aydedim, İrmak Z., **Bayram Çocukları**, Kaynak Yay., İstanbul, 2004.

Bozdoğan, Sibel, **Modernizm ve Ulusun İnşası / Erken Cumhuriyet Türkiye’sinde Mimari Kültür**, trad. par Tuncay Birkan, Metis Yay., İstanbul, 2002.

Cantek, L. Funda Şenol, **“Yaban”lar ve Yerliler / Başkent Olma Sürecinde Ankara**, İletişim Yay., İstanbul, 2003.

Çeçen, Anıl, **Atatürk’ün Kültür Kurumları Halkevleri**, Gündoğan Yay., Ankara, 1990.

Ceylan, Hasan Hüseyin, **Cumhuriyet Dönemi Din-Devlet İlişkileri II**, Rehber Yay., Ankara, 1992.

Ceylan, Hasan Hüseyin, **Cumhuriyet Dönemi Din-Devlet İlişkileri III**, Rehber Yay., Ankara, 1992.

Davison, Andrew, **Türkiye’de Sekülerizm ve Modernlik**, trad. par Tuncay Birkan, İletişim Yay., İstanbul, 2002.

Gözaydın, İştâr, **Diyanet/Türkiye Cumhuriyeti’nde Dinin Tanzimi**, İletişim Yay., İstanbul, 2009.

Gümüšoğlu, Firdevs, **Ülkü Dergisi ve Kemalist Toplum**, Toplumsal Dönüşüm Yay., İstanbul, 2005.

Gün, Fahrettin, **Sebilürreşad Dergisi Ekseninde Çok Partili Hayata Geçerken İslamcılara Göre Din-Siyaset ve Laiklik (1948-1954)**, Beyan Yay., İstanbul, 2001.

Jäschke, Gotthard, **Yeni Türkiye’de İslamlık**, trad. par Hayrullah Örs, Bilgi Yay., Ankara, 1972.

Kara, İsmail, **Cumhuriyet Türkiyesi’nde Bir Mesele Olarak İslâm**, Dergah Yay., İstanbul, 2008.

Karpat, Kemal, **Türk Demokrasi Tarihi / Sosyal, Ekonomik, Kültürel Temeller**, Afa Yay., İstanbul, 1996.

Koçak, Cemil, **Umumi Müfettişlikler (1927-1952)**, İletişim Yay., İstanbul, 2003.

Koray, Durmuş, **Neden Atatürk? Niçin Laiklik**, Toplumsal Dönüşüm Yay., İstanbul, 2003.

Lewis, Bernard, **Modern Türkiye’nin Doğuşu**, trad. par Metin Kıratlı, TTK Yay., Ankara, 1993.

Öcal, Mustafa, **Tanıkların Dilinden Cumhuriyet Dönemi Din Eğitimi ve Dini Hayat II**, Ensar Neşriyat, İstanbul, 2008.

Ostrorog, Count Léon, **Ankara Reformu**, trad. par Yusuf Ziya Kavakçı, İstanbul Üniversitesi Edebiyat Fakültesi Yay., İstanbul., 1972.

Öztürk, Nazif, **Türk Yenileşme Tarihi Çerçevesinde Vakıf Müessesesi**, Türkiye Diyanet Vakfı Yay., Ankara, 1995.

Şahiner, Necmettin, **Gaziantep'in Yokedilen Camileri**, Gaziantep Şehit Kamil Belediyesi Kültür Müdürlüğü Yay., İstanbul, 1995.

Şimşek, Sefa, **Bir İdeolojik Seferberlik Deneyimi / Halkevleri 1932-1951**, Boğaziçi Üniversitesi Yay., İstanbul, 2002.

Tankut, Gönül, **Bir Başkent'in İmarı**, Anahtar Kitaplar Yay., İstanbul, 1993.

Tarhanlı, İftar B., **Müslüman Toplum Laik Devlet/Türkiye'de Diyanet İşleri Başkanlığı**, Afa Yay., İstanbul, 1993.

Tunçay, Mete, **Türkiye Cumhuriyeti'nde Tek Parti Yönetiminin Kurulması**, Tarih Vakfı Yurt Yay., İstanbul, 2005.

Üstel, Füsün, **İmparatorluktan Ulus-Devlete Türk Milliyetçiliği: Türk Ocakları (1912-1913)**, İletişim Yay., İstanbul, 1997.

Yeşilkaya, Neşe G., **Halkevleri: İdeoloji ve Mimarlık**, İletişim Yay., İstanbul, 1999.

Yetkin, Çetin, **Türkiye'de Tek Parti Yönetimi 1930-1945**, Altın Kitaplar Yay., 1983.

## **2.2. Articles**

Ateş, Toktamış, "Atatürk ve Demokrasi", *in Geçmişten Geleceğe Atatürk*, ÇYDD Yay., İstanbul, 1993, p. 26-35.

Aytürk, Nihat, "Türkiye'de Camiler ve Cami Görevlileri", *in Diyanet Gazetesi*, 1990, p. 4, 5.

Dankwart, A. Rustow, "Türkiye'de İslam ve Politika : 1920-1955", *in Türkiye'de İslam ve Laiklik*, dir. par Davut Dursun, İnsan Yay., İstanbul, 1995, p. 57-90.

Mango, A. J. A., "Türkiye'de İslam", *in Türkiye'de İslam ve Laiklik*, İnsan Yay., İstanbul, 1995, p. 129-141.

Meric, Rıfkı Melül, "Edirne'nin Tarihi ve Mimari Eserleri Hakkında", *in Türk San'atı Tarihi Araştırma ve İncelemeleri*, İstanbul Güzel Sanatlar Akademisi Türk Sanatı Enstitüsü Yayınları, İstanbul, 1963, p. 439-536.

**2.3. Thèse de doctorat**

Dönmez, Ali Rıza, **Cumhuriyet Devrinde Vakıflar**, (thèse de doctorat), TC Ankara Üniversitesi Türk İnkılap Tarihi Enstitüsü, Ankara, 1991.

# **ANNEXES**

تعمیرات و تعمیرات ...  
 ۱- دولت و قطار جغرافیای شریفیه بیرون نطقه ...  
 ترمیمی و ترمیمات لازم ...  
 و بزرگ ...  
 ۲- ...  
 ۳- ...  
 ۴- ...  
 ۵- ...  
 ۶- ...  
 ۷- ...  
 ۸- ...

051	105	1	2	1	39
-----	-----	---	---	---	----

مفتی عالی قاسم محمد زکی

۱۱۴

۴

051	05			2	1	40
-----	----	--	--	---	---	----

هیأت شریفانک تقیقدی اجلا و خدمت فیدانک ترقی و خدمات لایزاله شیک فقید ایفای  
 ایچون ریاست اعیانم محقق اوقاف مدبری و محیی اداره و بدیه اعضا لایزاله شیک  
 جسد لایزاله شیک پر و خدمت فیدانک لایزاله شیک برقیب اعضا لایزاله شیک  
 برقیبون شیک محقق شریفون و د قیامانامه اقصی لایزاله شیک اعضا لایزاله شیک  
 و د لایزاله شیک استکانه هفت بیورس مدونه اقام لایزاله شیک  
 کلمه حاجی لایزاله شیک فقید



اولی و بدیه لایزاله شیک

۱۱۴

مفتی عالی قاسم محمد زکی  
 هیأت شریفانک تقیقدی  
 اجلا و خدمت فیدانک

۱۱۴



## تصنيفات نامہ صورتی

مادہ ۱ — ۱۹۲۷ء مالیہ سی ہایتہ قدار جوامع و مساجد شریفہ حقیق احتیاجہ کوزہ تصنیف اولونہ جقدر۔  
 مادہ ۲ — جوامع و مساجد شریفہ نیک برنجی مادہ دہ کی اساس دائرہ سندہ تصنیف ہر ولایت و قضا مرکز ندہ  
 مفتی نیک ریاستی آئندہ خدمت خیرات نظام نامہ سی موجبہ تشکل ایڈہ جک قومیسونرہ عاڈدر۔  
 مادہ ۳ — تصنیف بروجہ آتی اساس داخلندہ اجرا ایڈہ جقدر۔

(آ) قدرودہ موجود جوامع و مساجد شریفہ نیک بش وقتہ کشادہ اولانتری ایڈہ صرف کوندوز و بالکتر کیجہ  
 ہلز رینہ و یا خود کیجہ ایڈہ کوندوز نماز ریندن بر قسنہ کشادہ اولانتری تفریق اولونہ جقدر۔

(ب) جوامع و مساجد شریفہ تصنیف ایڈہ برکن جوامع مذکورہ نیک جسامتہ، موقع و اہمیتہ کوزہ جیات  
 مزبورہ نیک خدماتی قاج کیشی طرفندن ایفا اولونہ بیہ جکی بالتمین مناسبتری اعتباریہ او قدار قسہ آریہ جقدر

(ج) تصنیف متنی جوامع و مساجد شریفہ پیندہ اصغری ۵۰۰ (بشیوز) مترو بولونسی لازمدر۔ حین حاجتہ  
 بولونری وضعیت معماریہ اعتباریہ اہمیتری، موقع و جسامتتری، جاعتک چوقلنی نظر دقتہ آلہ ذوق  
 مسافتر آزد سندہ تبدیلات اجرا ایڈہ سی جائزدر۔

مادہ ۴ — جوامع و مساجد شریفہ بروجہ بالا اساسات دائرہ سندہ تصنیف ایڈہ نیکہ برابر تصنیف داخلندہ  
 قالان اشبومہ وساندن ہر ہا نیک سندہ ایفا ایڈہ اولان وظائفت دینہ دن زمان و مکان و اہمیت  
 اعتباریہ قبل جمع اولانتری شخص واحد عہدہ سندہ نظام نامہ نیک احکام عمومیہ سی دائرہ سندہ توجہ  
 و بصورتہ جوامع خدمہ سی تثبیت اولونہ جقدر۔

مادہ ۵ — خدمہ سی تثبیت اولونان جوامع و مساجد دن قدر و فضہ سی قالان خدمہ ایڈہ ۵۰۰۰ مترو داخلندہ  
 فلویدہ تصنیف خارجی بر اقلاجتی جوامع و مساجد شریفہ دن قدر و خارجی قالان خدمکان و وظیفہ لرینہ  
 دو ایڈہ جک و تخصصاتتری کافی السابق الاچتر و آنجق انحلال وقوع بولونجہ وظیفہ و تخصصاتتری  
 تصرف و بوتصرفات قدر و داخلندہ کی خدمت موجودہ تخصصاتہ بالہا تدریجاً ضم اولونہ جقدر۔

مادہ ۶ — تصنیف داخلندہ اولان جوامع شریفہ دہ انحلال ایڈن جہات بشنجی مادہ مذکور خدمہ واریکن  
 خارجدن کیمسہ بہ توجہ اولوناماز۔ انحلال ایڈن جہتہ خدمہ دن بر قاج طالب ظہور ایڈہ کی تقدیر دہ  
 اصولاً پینرنندہ مسابقہ اجرا و ایبات اہلیت ایڈن ذاتہ ترجیحاً توجیہ و مضطلہ سی برای تصدیق  
 مقام ریاستہ تقدیم اولونور۔

مادہ ۷ — تصنیف خارجندہ قالان جوامع خدمہ سنندن بری و یا خود تصنیفہ قبول ایڈیلن مقدار دن فضلہ  
 خدمہ سی بولونان جوامع شریفہ دہ عدد محدود دن فضلہ اولان خدمہ دن مناسبتری معاش حاضر لری متدارندن  
 دون اولامتی شرطیہ قدر و داخلندہ کی منحلانہ نقل ایڈہ بیلرلر۔

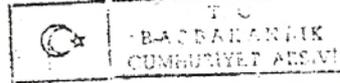
مادہ ۸ — اہالی محلہ طرفندن ادارہ اولونان جوامع و مساجد شریفہ خدماتی نظام نامہ و جہلہ علی الاصول  
 توجیہ تابصر۔

مادہ ۹ — برجامدہ انحلال ایڈن مؤذنتک قیمہ و قیملک مؤذنہ و بریلہ جک و بوندہ اہلیت و موافقتانہ لری  
 نظر دقتہ آلہ جقدر۔



T. C.  
BAŞVEKÂLET  
Kararlar Müdürlüğü

KARARNAME



Sayı:

$\frac{2}{1012}$

İstanbulda Yedikulede Muhiddin İlyas Çelebi Caminin civarında namaz kılacak açık başka cami bulunduğu ve etrafındaki sakinlerinin çoğu gayri müslim olduğu cihetle ihtiyasına lüzum olmayan mezkûr caminin bilmüzeyede satılması; Evkaf Umum Müdürlüğünün 9/7/934 tarih ve I47455 78 sayılı tezkeresiyle yapılan teklifi üzerine İcra Vekilleri Heyetinin 12/7/934 tarihli toplantısında tasvip ve kabul olunmuştur.

12/7/934

REİSİCÜMÜR

*Yazı M. Kemal*

Bş. V.

*[Signature]*

Ad. V.

*[Signature]*

M. M. V.

*[Signature]*

Da. V.

*[Signature]*

Ha. V.

*[Signature]*

Ma. V.

*[Signature]*

Mf. V.

*[Signature]*

Na. V.

*[Signature]*

İk. V.

*[Signature]*

S. İ. M. V.

*[Signature]*

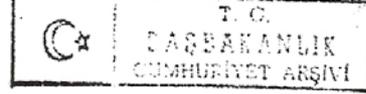
G. İ. V.

*[Signature]*

Zr. V.

*[Signature]*

090 19 01 2 46 50 12



T. C.  
BAŞVEKÂLET  
MUAMELÂT MÜDÜRLÜĞÜ

KARARNAME

Şube:  
Sayı:

2  
3041

Elâziz Vilâyetine bağlı Harput Kazasında tarihi ve mimari kıymetleri olmayan ve çok harap bir halde bulunan Ahmet Bey, Kale Meydanı camileri ile Mehmetâğa Mescidinin satılmaları vakıf için daha menfaatli olacağı anlaşıldığından adı geçen camilerle mescidin peşin - para ile ve artırma yoluyla satılması; Evkaf Umum Müdürlüğünün 24/7/935 tarih ve 80 sayılı tezkeresile yapılan teklifi üzerine İcra Vekilleri Heyetince 27/7/935 de onanmıştır.

27/7/935

REİSİCUMHUR  
K. Çeltikçi

Bş. V.

J. İsmail

Ad. V.

S. Sarıca

M. M. V.

K. Çeltikçi

Da. V.

S. Kaya

Ha. V.

S. R. Üras

Ma. V.

Th. Çiftçi

Mi. V.

S. Arıca

Na. V.

A. Çeltikçi

İ. V. V.

M. Çeltikçi

S. İ. M. V.

S. R. Üras

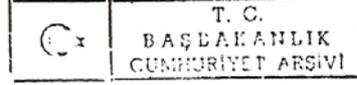
G. İ. V.

R. Arıca

Zr. V.

M. Çeltikçi

18 01 02 57 62 17



T. C.  
BAŞVEKÂLET  
KARARLAR MÜDÜRLÜĞÜ

Kararname

Karar sayıs  
2

4544

Bedelleri gayece aynı olan diğer hayrata tahsis edilmek üzere ilişik listede yazılı cami ve mescitlerle arsaların, vakıflar kanununun 10 uncu maddesi mucibince satılmalarına izin verilmesi, Evkaf Umum Müdür lüğünün II/5/936 tarih ve 184090/88 sayılı tezkeresi üzerine İcra Vekil-leri Heyetince 13/5/936 da onanmıştır.

13/5/936

REİSİCÜMHUR

K. Atatürk

Bş. V.

Y. İmra

Ad. V.

S. Sarıoğlu

M. M. V.

T. Özalp

Da. V

S. Kaya

Ha. V. V.

S. Sarıoğlu

Ma. V.

A. Çiğdem

Mi. V.

S. Arıkan

Na. V.

A. Çetin Kaya

k. V.

C. Başaran

S. I. M. V.

M. P. Haydaroğlu

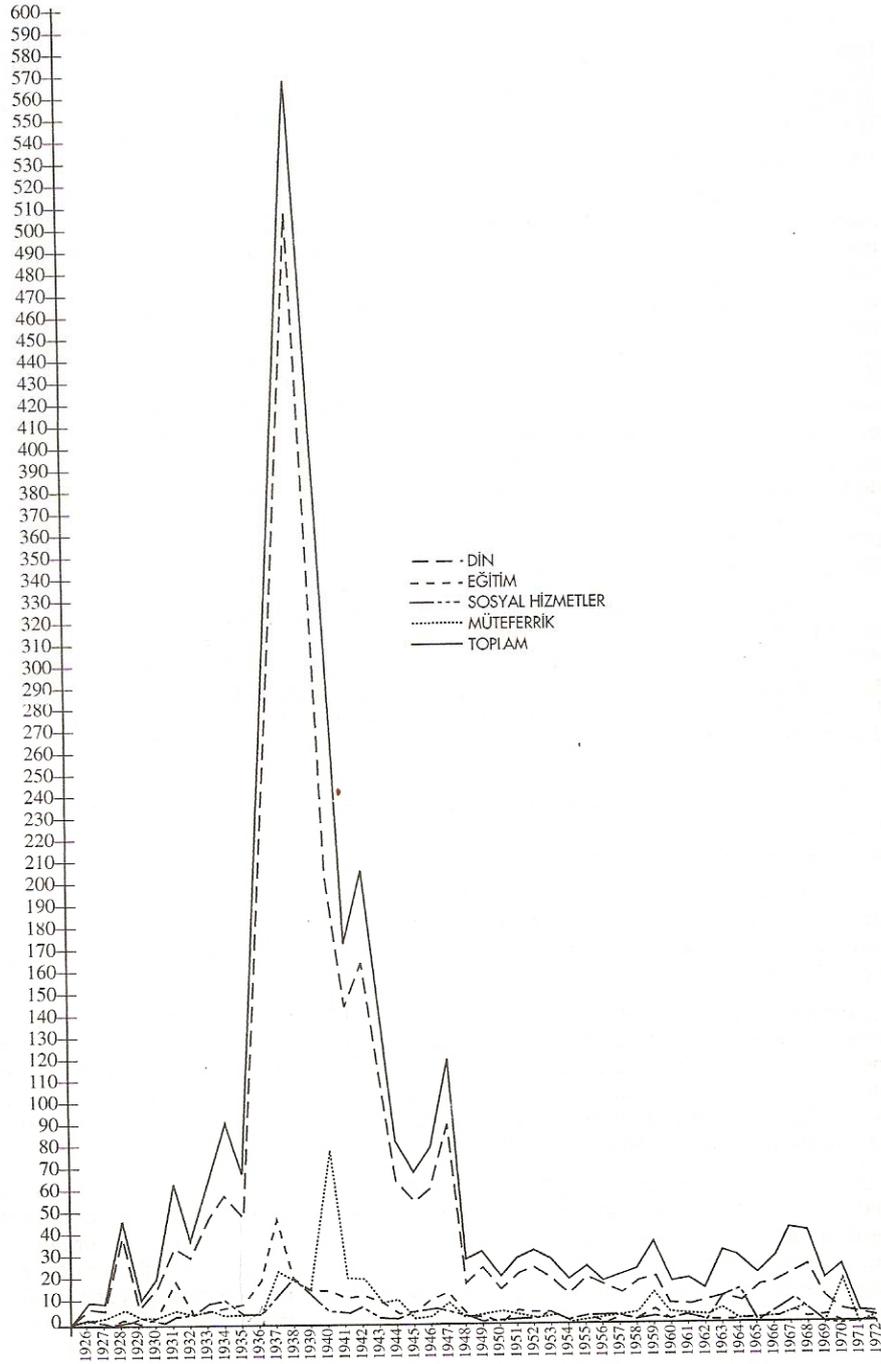
G. I. V.

Kara Tarhan

Zr. V.

M. N. Yılmaz

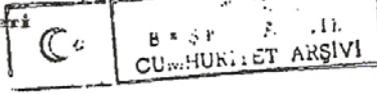
030	18	01	02	64	38	19
-----	----	----	----	----	----	----



1926-1972 TARİHLERİ ARASINDA SATILAN MÜESSESAT-I HAYRİYİYİ 4 KATEGORİ VE 1 TOPLAM HALİNDE GÖSTERİR GRAFİKTİR

Commentaire: Les immobiliers de piété ont été vendus le plus en 1937 (436) et en 1938 (568) par le régime de parti unique.

TÜRKİYE CUMHURİYETİ  
RİYASETİ  
KÂTİBİ  
UMUMİLİĞİ



Başvekil İsmet paşa hazretlerine

L<sub>1</sub>  
158

Son tetkık seyahatımda muhtelif yerlerdeki Müzeleri ve eski sanat ve medeniyet eserlerini de gözden geçirdim :

I - İstanbuldan başka Bursa , İzmir , Antalya , Adana ve Konya da mevcut Müzeleri gördüm . Bunlarda şimdiye kadar bulunabilen bazı eserler muhafaza olunmakta ve kısmen de ecnebi Mütéhassısların yardımı ile tasnif edilmektedir . Ancak memleketimizin heman her tarafında emsalsiz defineler halinde yatmakta olan kadim medeniyet eserlerinin ilerde tarafımızdan meydana çıkarılarak ilmi bir surette muhafaza ve tasnifleri ve geçen devirlerin sürekli ihmali yüzünden pek harap bir hale gelmiş olan Âbidelerin muhafazaları için Müze Müdürlüklerinde ve hafriyat işlerinde kullanılmak üzere (Arkeoloji) mütéhassıslarına lüzum vardır . Bunun için Maarifçe harice tahsile gönderilecek talimden bir kısmının bu şubeye tahsisi muvafık olacağı fikrindeyim .

2 - Konyada , asırlarca devam etmiş ihmaller sebebiyle , büyük bir harabî içinde bulunmalarına rağmen sekiz asır evelki Türk medeniyetinin hakikî mimarî şaheserleri sayılacak kıymette bazı mebanilerdir . Bunlardan bilhassa Karatay medresesi , Alaeddin camii , Sahata medrese , cami ve türbesi , sırçalı mescit ve İnce minareli camii derhal ve müstacelen tamire muhtaç bir haldedirler . Bu tamirin gerçekleştirilmesi bu Âbidelerin kâmilen indirasını mucip olacağından evvla askerî işgalinde bulunanların tahliyesinin ve kâffesinin mütéhassıs zevat nezaretile tamirinin temin buyurulmasını rica ederim .

Gayzi M. Kemal

030	10			213	445	12
-----	----	--	--	-----	-----	----

31

T. C.

M. M. V.

Em. İnş. Ş.

Kısım: 2  
Sayı: 930  
280A

Ankara

29 / 7 / 31

Hulâsa:

Konyadaki Âsarı atıkadan olan  
cami ve medreseler hakkında

CUMHURİYET ARŞİVİ

Baş Vekâleti celileye

Lefli

C: 25/3/93E T. ve 878 No. tahrirâtı devletlerine

Konyada Âsarı atıkadan olan bütün cami ve medreselerin lazım gelen kısımları kâmilen tahliye edilmiş elyevm depo olarak kalan iki kısmın Âsarı atıkadan olmadığı esmi olarakta kullanılmadığı ikinci Ordu müfettişliğinden bildirilmektedir . Arzu keyfiyet eylerim efendim.

M.M.V.

Tahrirata ?

29.7.931

030 10 213 445 12

BAŞ VEKÂLETİ	
Tarih	29-7-97
Lot	4501

T.C.

M. M. V.  
Em. İnş. Ş.Kısım : 3  
Sayı : 930  
4616BAŞBAKANLIK  
CUMHURİYET ARŞİVİ

Ankara

15.12.931

Hulâsa

Konyadaki asarı atika camileri  
H.

## Baş Vekâlete

Lefli

C: 7/X EK/93E T. ve 6/4225 No. Emir devletlerin

Sahibi Ata camii tamamen tahliye ve Müzeler müdürlüğüne  
teslim ettirildi.

Alaeddin camiinde iki yüz ton hacmında ve iki yüz milyon  
tutarında levazım eşyasını alabilecek şehirde bir mahal aranıl-  
dı .Şehir içinde rutubetli ve daima yangın tehlikesine maruz  
olmakla beraber eşyanın ancak bir kısmını alabilecek Şerafett-  
in camii bulunmuşsa da bunun da asarı atıkadan olduğu mahallinde  
bildirilmesi üzerine Riyaseticumhur kâtibi umumisi Tevfik B.Ef.  
ile yapılan müzakere neticesinde Alaeddin caminin asarı atika-  
yı havi orta kısmını tamamen tahliye etmek ve bu kısmın diğer  
kısımlarla alakâ ve irtibatını kâmilen kesmek şartıyla Alaedd-  
in camiinden istifade olunabileceği şeklinde mutabık kalınmış  
ise de reiyi devletleri munzam olduğu takdirde Kol Ordu kuman-  
danlığına bu yolda emir verileceğini arz ederim efendim.

M.M.V.

Tahrirata ?  
16-XII-931

Zeki

030 10 213 445 12

Cevaplarda hangi daire ve şubede kaç numara ile mukayyet olduğunun tasrihi.

32

DEVLET ARŞİVLERİ GENEL MÜDÜRLÜĞÜ  
CUMHURİYET ARŞİVİ

T. C.

DIYANET İŞLERİ REİSLİĞİ  
Zat İşleri Müdürlüğü

Sayı: 2809

Miftütlüğüne

Bilimum vaiz ve dersianların halka vaz ve nasihatlar-  
da bulunmaları II/II/937 tarih ve 2/7647 sayılı nizamnamenin  
IO ve II inci maddeleri iltizasımdan olduđu gibi yapılan vaz-  
lar için de birer hülasa gönderilmesi nizamnamenin 2 inci ma-  
ddesinin(ç) fıkrasına göre zaruridir.

Binaenaleyh Adliye meslekinde bulunanları müstesna ol-  
mak üzere bütün Dersian ve Vaizlerin irşat vazifesini ifa ile  
vaz hülusaları tanzim ve Reisliğimize Gönderilmek üzere Miftü-  
lüğünüze tevdi etmeleri ve bu lazimeye riayet etmeyenler hak-  
kında kanuni muameleye tevessül edilmek üzere adlarının bildi-  
rilmesi ehemmiyetle beyan olunur . 24/7/942

Diyanet işleri Reisi

*U. S. Altınkaya*

*e. Altınkaya*

051	V33	1	4	36	13
-----	-----	---	---	----	----

Dahiliye Vekâleti

Hususi Kalem Müdürlüğü

17/6/935

17 Haziran 1935

13506

Sayın Recep Peker

C.H.P. Genel Sekreteri

DEVLET ARŞİVLERİ GENEL MÜDÜRLÜĞÜ  
CUMHURİYET ARŞİVİ

Erzurumun Çırçır mahallesinden Şerif oğlu Fevzi adında biri Sivas Vilâyetinin Kayadibi nahiyesine bağlı Savcun köyünde başına topladığı on iki kişi ile kapatılmış tekkeyi açarak tekkede köy odasında ve camide zikir çektikleri ve yağmur duası yaptıkları haber alınarak yakalanan suçlular adliyeye verilmiş ve bunlardan başta fevzi olmak üzere beşi tevkif edilerek diğerlerinin gayri mevkuf mahkemeleri yapılmak üzere serbest bırakıldıkları vilâyetin bildirişinden anlaşılmıştır .

Keyfiyetin önemle takip edilmekte olduğunu bildirir saygılarıma sunarım .

R.O.

Dahiliye Vekili

III 19 VI 1935  
M.A.

S. Kayı

Tas. Kat. Dosyasına

20-6-35

Ö. U.

R.C.KÂ.U, Y.Baş.V, Ad.V, Ge.K.Baş. Yazılmıştır .

T. C. DEVLET ARŞIVI GENEL MÜDÜRLÜĞÜ  
Dahiliye Vekâleti CUMHURİYET ARŞIVI 24.1.1936  
Hususi Kalem Müdürlüğü

3  
37

C. H. P. Genel Sekreterliği	
Tarih: 28 K. Sani 1936	
Sayı: 4684	Eki:

Sayın Recep Peker  
C. H. P. Genel Sekreteri

Ek. 10.1.936 gün ve 3/14 sayılı yazıya:

Kışehir vilâyetinin Kaman nahiyesinde arapça tekbir alan müezzin Yusuf oğlu Hüseyin hakkında yapılan incelemede bilmeyerek tekbiri Arapça okuduğu anlaşılmış ve Adliyeye teslim edilmiş olduğu vilâyetin bildirişinden anlaşılmıştır.

Saygılarımla arz ederim.

Başvekâlete, Riyaseticumhur Umumî Kâtipliği ne de sunulmuştur.

K.A.

Dahiliye Vekâleti Vekili

C. Beyaz

III

29.1.1936

M. A.

Ezgi Beyaz

E. N.

490	01			590	38	1
-----	----	--	--	-----	----	---

C.H.P.  
M A R A Ş  
İlyönkural Başkanlığı  
Sayı  
4

DEVLET ARŞİVLERİ GENEL MÜDÜRLÜĞÜ  
CUMHURİYET ARŞİVİ

Maras  
10/1/1936

C. H. P. C.
Gönderme : 73 K.Sani 1936
Sayı: 1804

C.H.P.Genel Sekreterliği Yüksek Katına

A n k a r a

Çeçen yazı, Bir Gün Minarelerin birinde Türkçe Selaman iç-  
ine Bazı Arapçalarda Karıştırıldığına Eşitmem Üzerine Maras Müftüsünü  
Partiye Davet ederik Enemaiyetle dikkat Gözünü çekmiş Ve bütün camilere  
İhtarlar Yapıştırmıştım.

Dün Gıce **Ay** Tutulması Üzerine, Eski adete uyularak, Bir Kaç  
El Silah Atılacağına Vali Konağından Eşittik . İlbağan Telefonla Verdiği  
Emirle bu Silah Atanlar Yakalanmıştır. Bu arada Minarelerde de arapca so-  
la verildiği Polisce Görülmüş, Failleri Tutularak Adliyeye verilmiştir.  
Ve İlbaylıktan İç İşleri Bakanlığına Kazalmıştır,

Buranın Müftüsü Fena adam olmamakla beraber mutaassip ve  
Koyu Softalardandır. Kendisine Merciinden Şiddetli bir Kulak büküntüsü  
Yaptırılmasını Uyğun buluyorum.

Derin Saygılarımla Arz ederim

C.H.P.  
İlyönkural Başkanı  
Burdur Seylavi

*B. Önerici*

490	01			6/11/21/1
-----	----	--	--	-----------

DEVLET ARŞİVLERİ GENEL MÜDÜRLÜĞÜ  
CUMHURİYET ARŞİVİ

T . C .

Diyanet İşleri Reisliği

20/II/939

Yazı İşleri Müdürlüğü

Sayı : ~~1551~~

1531

Müftülüğine

18 Birinci Kânunda başlayacak olan " Onuncu Tasarruf ve yerli Malı Haftası " münasebetile geçen senelerde olduğu gibi bu yıl dahi mezkûr hafta zarfında tasarruf hakkında yazılmış olan Hutbeler okunması ve Vaizlerin da aynı esaslar üzerinde Var ve nasihat etmeleri ve bu suretle Hutba ve mevızaların behmehal atideki mevzular etrafında yapılması lüzumunun Hatip ve Vaizlere tebliği ehemmiyetle tavsiye olunur .

- A - Yerli malı kullanmanın bir Millî borç olduğu ve burun yurt ve Ulus için faydaları .
- B - Para biriktirmenin ferdçe ve Ulusca ehemmiyeti , Biriktirilen Paraların Bankalarımıza yatırılması , Bankalarımızda 1938 senesinde 100 Milyonu bulan tasarruf hesaplarının kısa bir zamanda 500 Milyonu bulmasının Ulusal bir hedef olarak anlatılması .
- C - Tasarruf ve yerli malı haftası aynı zamanda Üzüm , İncir , Fındık , Elstık , Malatya Kayısısı , Portakal, Elma haftası olduğundan bu hafta her yerde ve her evde bu Yemişlerimizin yenmesi lüzum ve faydalarının anlatılması .

Diyanet İşleri Reisi .Y

Muavin

05:1331 | 4 | 36 | 9

## **BIOGRAPHIE**

Né le 18 décembre 1978 à Istanbul, A. Kİvanç Esen a eu son éducation secondaire au Lycée Yeni Levent. Il s'est inscrit au Département de radio, télévision et cinéma de la Faculté de Communication de l'Université Istanbul. Suite d'une formation de quatre ans, il a continué à sa vie académique au Département de sociologie de l'Université de Beux Arts de Mimar Sinan. À l'année 2004 où il en a été diplômé, il s'est inscrit au programme de master des Sciences Politiques de l'Université Galatasaray.

Kİvanç Esen a travaillé activement dans les clubs étudiants dès qu'il est entré à l'Université Istanbul, et il a fait partie des équipes d'éditions des revues étudiantes comme *Adım* et *Asosyoloji*. Il a fait partie du comité d'organisation du 8<sup>ème</sup> Congrès des Etudiants de Sociologie, et il a présenté un communiqué, intitulé « Lieu et importance de la langue chez le nationalisme turc », au 10<sup>ème</sup> Congrès. Le titre de son travail de fin d'études de licence est « Le lieu de la langue et les politiques langagières dans l'imagination de la nation turque ». Il a aussi un article intitulé « Un essai d'analyse sur le néoracisme de la Turquie des années 2000 » qui a été paru au numéro 224 de la revue *Birikim*.

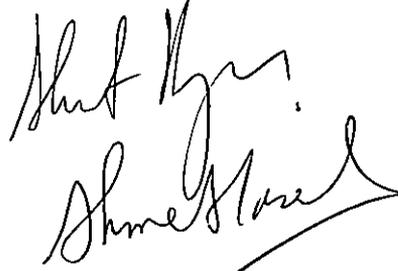
# TEZ ONAY SAYFASI

**Üniversite:** Galatasaray Üniversitesi  
**Enstitü:** Sosyal Bilimler Enstitüsü  
**Adı/Soyadı:** Abdullah Kıvanç ESEN  
**Tez Başlığı:** Fermetures et ventes de mosquées sous le régime de parti unique en Turquie  
**Savunma Tarihi:** 06.04.2010  
**Danışmanı:** Yrd. Doç. Dr. Ahmet KUYAŞ

## Jüri Üyeleri

**Ünvanı, Adı/Soyadı** **İmza**

Yrd. Doç. Dr. Ahmet KUYAŞ



Prof. Dr. Ahmet İNSEL



Doç. Dr. Birol CAYMAZ



Enstitü Müdürü

Prof. Dr. Mehmet BOLAK

